



# L'Ancêtre

Revue de la Société de généalogie de Québec - [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)



L'intégration des soldats écossais de la guerre de Sept Ans  
Une photo en quête d'identités  
Osez la paléographie





# ARTICLES DE PÉRIODIQUES - Index en ligne

<http://www.sgq.qc.ca> ou <http://www.sgcf.com>

Généalogie - Héraldique  
Histoires de famille

Plus de 500 périodiques  
Plus de 30 000 articles du Québec  
et autres régions du Canada,  
des États-Unis et de la France  
Mise à jour régulière de l'index



Partenariat entre la Société de généalogie de Québec  
et la  
Société généalogique canadienne-française



# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961 - 2014

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8  
Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643  
Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Président Guy Parent (1255)  
Vice-présidente Jeanne Maltais (6255)  
Secrétaire Louis Richer (4140)  
Trésorière Maria Gosselin (6881)  
Administrateurs Yvon Lacroix (4823)  
Michel Lortie (0957)  
Hélène Routhier (5919)  
Solange Talbot (6559)  
Louise Tucker (4888)

**CONSEILLER JURIDIQUE**  
M<sup>e</sup> Serge Bouchard

## DIRECTION DES COMITÉS

**Bibliothèque** Mariette Parent (3914)  
**Conférences** Louis Richer (4140)  
**Entraide généalogique** André G. Dionne (3208)  
**Formation** Hélène Routhier (5919)  
**Héraldique** Mariette Parent (3914)  
**Informatique** Yvon Lacroix (4823)  
**Publications** Roland Grenier (1061)  
Expédition Roger Parent (3675)  
Saisie des données Louise Tucker (4888)  
**Registraire** Solange Talbot (6559)  
**Revue *L'Ancêtre*** Jeanne Maltais (6255)  
**Services à la clientèle** André G. Bélanger (5136)  
**Service de recherche** Louis Richer (4140)  
**Site web** Guy Parent (1255)

*L'Ancêtre*, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

## COTISATION

### Canada

\* Adhésion principale 45 \$

### Amérique sauf Canada

\* Adhésion principale 55 \$ canadien

### Europe

\* Adhésion principale 60 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse demi-tarif

\* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*

## Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

## COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2014-2015

Directrice Jeanne Maltais (6255)  
Rédacteurs France DesRoches (5595)  
Michel Keable (7085)  
Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)  
Membres Jacques Fortin (0334)  
Claire Guay (4281)  
Claire Lacombe (5892)  
Claude Le May (1491)  
Rodrigue Leclerc (4069)  
Jacques Olivier (4046)  
Jocelyne Sauriol (6956)

## Collaborateurs et collaboratrices

Claire Boudreau  
Raymond Deraspe (1735)  
André G. Dionne (3208)  
Françoise Dorais (4412)  
Diane Gagnon (6556)  
Jocelyne Gagnon (3487)  
Alain Gariépy (4109)  
Jean-Paul Lamarre (5329)  
Rénald Lessard (1791)  
Denis Martel (4822)  
Yvan Morin (6340)  
Claire Pelletier (3635)  
Louis Richer (4140)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

## Graphisme

Empreinte design graphique, Québec

## Imprimeur

Groupe ETR, Québec

## Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0316-0513

© 2014 SGQ

## Sommaire

Vœux des Fêtes .....	80
Mères de la nation .....	81
Nouvelles de la Société .....	85
Vie de Jacques Genest dit Labarre, fils .....	87
L'intégration des soldats écossais de la guerre de Sept Ans .....	91
L'âge des femmes à leur mariage au XIX <sup>e</sup> siècle .....	101
Funérailles ou sépulture.....	105
Massachusetts vers 1895, terre d'espoir pour les Blais .....	109
Famille François Lambert et Aurélie Lincourt, une photo en quête d'identités .....	111
Osez la paléographie .....	117
Lieux de souche : PONT-DE-SEINE, EN CHAMPAGNE .....	121
Activités de formation (hiver 2015) .....	126
Gens de souche — Toussaint Hunault dit Deschamps (vers 1625-1690) .....	127
Ad Lib .....	133
Nos racines militaires .....	135
Fichier <i>Origine</i> , version 44 .....	137
Le généalogiste juriste .....	139
Les Archives vous parlent des .....	143
Au fil des recherches .....	146
Service d'entraide .....	147
À livres ouverts .....	149
Les Cahiers des Dix .....	151
Politique d'abonnement/réabonnement.....	152

## Page couverture :

*Vuë de la rue des Recolets dans la haute ville de Quebec*, Franz Xaver Habermann, iconographie documentaire, 1775.

Œuvre tirée des collections de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, BANQ cote ID 1504. Seule une partie de l'image est utilisée pour les besoins de la revue *L'Ancêtre*.

Les médaillons sont une courtoisie du 78th Fraser Highlanders, St. Andrew's Garrison, Québec.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



## *Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année 2015*

*Au nom du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec, je souhaite à tous nos membres et à tous nos partenaires et collaborateurs un très joyeux Noël et une année 2015 émaillée de découvertes généalogiques.*

*Cette période de l'année se veut une occasion unique pour les généalogistes qui, lors des rencontres de famille, ont l'occasion de faire connaître les petites histoires qu'ils ont trouvées.*

*Je profite de ce moment pour remercier tous les bénévoles qui, au cours de l'année 2014, ont collaboré et contribué au développement de notre société de généalogie et assuré son dynamisme. Vivez de Joyeuses fêtes et revenez-nous en forme pour 2015.*

*Santé et bonheur pour vous tous et vous toutes.*

*Guy Parent, président*



*À l'aube d'une nouvelle année, les membres du Comité de rédaction et du Comité de la revue [L'Ancêtre](#) souhaitent santé, bonheur et sérénité à tous les artisans de la revue : auteurs, chroniqueurs, collaborateurs ainsi qu'à son fidèle lectorat.*

*Nous profitons de cette occasion pour vous dire simplement merci! Votre soutien est indispensable au succès et à la continuité de la revue!*

*Que 2015 soit riche en projets inspirants et en recherches généalogiques fructueuses!*

## *Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2015*

*Jeanne Mallais, directrice*





## MÈRES DE LA NATION

Françoise Dorais (4412)

### Marguerite LAVERDURE

Marguerite LAVERDURE est née vers 1645. Elle est la fille de Martin et Jacqueline LELIOT, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle arrive à Québec en 1665, apportant des biens estimés à 200 livres. Elle contracte mariage le 12 octobre 1665 devant le notaire royal Pierre Duquet à l'île d'Orléans, avec Maurice CRÉPEAU, habitant et sergier, fils de Jean et Suzanne FUMOLEAU, baptisé le 25 novembre 1637 aux Roches-Baritaud, paroisse de Saint-Germain-de-Prinçay, commune de Chantonay, arr. La Roche-sur-Yon, évêché de Luçon en Poitou (Vendée). Le ménage s'établit à Saint-Pierre, île d'Orléans. De leur union naissent neuf enfants. Maurice CRÉPEAU est décédé le 8 septembre 1704 à Saint-Pierre, Î.O., et y est inhumé le 10; il ne savait pas signer. Marguerite LAVERDURE décède *subitement après plusieurs années d'enfance* le 22 août 1727 et est inhumée le lendemain à Saint-Pierre.

Enfants de Marguerite LAVERDURE et Maurice CRÉPEAU :

1. **Marie-Anne** : née et baptisée le 16 janvier 1667 à Sainte-Famille, Î.O. Elle épouse, le 15 novembre 1683 à Saint-Pierre, Nicolas BAILLARGEON, fils de Jean et Marguerite GUILLEBOURDEAU. Il a été baptisé le 22 février 1654 à Québec. Le couple aura huit enfants. Marie-Anne décède et est inhumée le 7 avril 1703 à Saint-Laurent, Î.O.; son époux est décédé et a été inhumé le 2 septembre 1712 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
2. **Marguerite** : née le 11 mars 1669 et baptisée le 12 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 5 novembre 1685 à Saint-Pierre, Georges PLANTE, fils de Jean et Françoise Marie BOUCHER, né vers 1659 au Québec. Le couple aura 11 enfants. Georges est décédé le 17 février 1718 et a été inhumé le 18 à Saint-Jean, Î.O. Marguerite a été inhumée le 29 novembre 1745 à Saint-Jean.
3. **Joseph** : né le 8 mai 1671 et baptisé le 13 à Sainte-Famille.
4. **Maurice** : né et baptisé le 20 juillet 1673 à Sainte-Famille. Il épouse, le 6 février 1702 à Saint-Jean, Marie AUDET dit LAPOINTE, fille de Nicolas et Marie

Madeleine DESPRÉS, née le 28 août et baptisée le 4 septembre 1682 à Saint-Jean. Le couple aura 12 enfants. Maurice décède le 1<sup>er</sup> décembre 1753 et est inhumé le surlendemain à Saint-Pierre.

5. **Marie Madeleine** : née le 1<sup>er</sup> décembre 1675 et baptisée le 8 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 28 janvier 1692 à Saint-Laurent, Î.O., Pierre DUFRESNE, fils de Pierre et Anne PATIN, né le 25 septembre et baptisé le 3 octobre 1669 à Sainte-Famille. Le couple aura 14 enfants. Marie Madeleine décède le 17 avril 1748 et est inhumée le lendemain à Saint-Laurent.
6. **Pierre** : né le 7 avril 1678 et baptisé le 10 à Sainte-Famille. Il épouse, le 17 mai 1712 à Pointe-aux-Trembles (Neuville), Madeleine Angélique AUBUCHON dit LESPÉRANCE, fille de Jacques et Marie Philippe ÉTIENNE, baptisée le 20 avril 1690 à Pointe-aux-Trembles. Elle a été inhumée le 12 mai 1714 à Montréal. Le couple est demeuré sans postérité. Pierre épouse en secondes noces, le 15 septembre 1715 à Montréal, Marie LEDUC dit SAINT-OMER, baptisée le 22 septembre 1689 à Montréal. Aucun enfant n'est issu de ce second mariage.



L'église catholique de Saint-Nicolas-des-Champs est située rue Saint-Martin dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elle est de style gothique flamboyant. Sa construction date des XII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/église\\_Saint-Nicolas-des-Champs](http://fr.wikipedia.org/wiki/église_Saint-Nicolas-des-Champs)

7. **Françoise** née le 13 juin 1680 et baptisée le 19. Elle est inhumée le 9 décembre 1680 à Saint-Pierre.

8. **Robert** : né le 30 septembre et baptisé le 5 octobre 1681 à Saint-Pierre. Il épouse, le 6 novembre 1703 à Saint-Laurent, Marie Madeleine LEMELIN, fille de Jean François et Marguerite Marie BRASSARD, née et baptisée le 26 juin 1686 à Saint-Laurent. Le couple aura 18 enfants. Robert décède le 28 novembre 1749, et est inhumé le 29 à Saint-Laurent. Son épouse est décédée le 13 mars 1754 et a été inhumée le 14 à Saint-Laurent.
9. **Geneviève Marie** : née et baptisée le 2 octobre 1684 à Saint-Pierre. Elle épouse, le 8 novembre 1700 à Saint-Pierre, Jean PICHET, fils de Jean et Marie Madeleine LEBLANC dit BLANCHE, baptisé le 20 juin 1680. Le couple aura un enfant. Jean est inhumé le 2 janvier 1703 à Saint-Pierre. Geneviève Marie épouse en secondes noces, le 9 juillet 1703 à Saint-Pierre, Charles POULIOT dit LACLERGEVIE, fils de Charles

POULIOT et Françoise MEUNIER ou MONIER, né le 3 décembre 1668 et baptisé le 6 à Château-Richer. Le couple aura neuf enfants. Charles est décédé le 12 septembre 1737 et a été inhumé le 13 à Saint-Laurent. Geneviève Marie décède le 29 mai 1764 et est inhumée le 30 à Saint-Laurent.

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 290-291.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 334.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. 3, Sillery, La Maison des ancêtres, 1999, p. 150.

## *Marie MAGNIER*

Marie MAGNIER, d'origine et de filiation inconnues, est née vers 1648. Elle arrive en 1665 et épouse l'année même, à l'île d'Orléans, Michel CHARTIER, habitant et faiseur de rets, né vers 1639. Le couple établi à Sainte-Famille, Î.O., aura quatre enfants. Michel CHARTIER est décédé le 8 février 1671; il ne savait pas signer. Marie MAGNIER épouse en secondes noces, le 7 janvier 1673, à Sainte-Famille, Louis JINCHEREAU, habitant, né vers 1641 à Saint-Mathurin, évêché de Luçon, en Poitou, arr. des Sables-d'Olonne (Vendée), fils de Pierre et Perrine BONIN. Le couple établi à Saint-François, Î.O., aura sept enfants. Louis JINCHEREAU est inhumé le 14 décembre 1708 à Saint-François. Marie MAGNIER décède le 5 décembre 1723 et est inhumée le lendemain à Saint-François.

Enfants du couple CHARTIER-MAGNIER :

1. **Charles** : né et baptisé le 8 juin 1666 à Sainte-Famille. Il épouse, le 11 août 1694 à Québec, Marie Louise LEMAITRE, fille de Pascal et Louise DUVAL, née et baptisée le 20 février 1669. Le couple aura six enfants. Marie Louise a été inhumée le 1<sup>er</sup> février 1704 à Québec.
2. **Michel** : né et baptisé le 23 octobre 1667 à Sainte-Famille. Il épouse, le 11 juillet 1688 à Saint-François, Marie Catherine CHAMBERLAN, fille de Simon et Marie Madeleine BOULEAU DELAGOUPELLIÈRE, née le 7 novembre 1671 et baptisée le 8 à Sainte-Famille. Le couple aura six enfants. Marie Catherine a été inhumée le 11 février 1703 à La Durantaye. Michel épouse en deuxièmes noces, le 7 janvier 1704 à Montmagny, Anne DESTROISMAISONS dit PICARD, fille de Philippe DESTROISMAISONS et Marie Martine

CRONIER, née le 20 avril 1686 et baptisée le 29 à Cap-Saint-Ignace. Le couple aura sept enfants. Anne est décédée le 4 avril 1721 et a été inhumée le même jour à Berthier-en-Bas, maintenant Berthier-sur-Mer. Michel épouse en troisièmes noces, le 15 avril 1722 à Québec, Sainte GRONDIN, fille de Jean et Marie Sainte MIGNEAULT dit CHATILLON, née vers 1677 au Québec. Le couple aura un enfant. Sainte est décédée le 4 juin 1731 et a été inhumée le 5 à Berthier-en-Bas. Michel a été inhumé le 4 juillet 1750 aussi à Berthier-en-Bas.

3. **Marie** : née le 10 septembre 1669 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille. Elle est décédée le 20 avril 1725 et a été inhumée le 21 au même endroit.
4. **Anne** : née le 10 janvier 1671 et baptisée le 25 à Sainte-Famille. Elle est décédée le 25 décembre 1682 et a été inhumée le 28 à Saint-François.

Enfants du couple JINCHEREAU-MAGNIER :

1. **Jean-Baptiste** : né et baptisé le 22 avril 1674 à Québec. Il épouse, le 10 novembre 1698 à Québec, Marguerite Marie BUISSON dit SAINT-COSME (et BISSON), fille d'Antoine et Marie Ursule TRUT, née le 22 novembre et baptisée le 3 décembre 1678 à Québec. Le couple aura deux enfants. Marguerite Marie a été inhumée le 16 décembre 1702 à Saint-François. Jean-Baptiste épouse en deuxièmes noces, le 27 août 1703 à Saint-Laurent, Anne CIVADIER, fille de Louis et Agnès OLIVIER, née le 24 mars 1682 et baptisée le 28 à Saint-Laurent. Le couple aura un enfant. Anne est décédée le 11 décembre 1704 et a été inhumée le 12 à Saint-Laurent. Jean-Baptiste épouse en troisièmes noces, le 13 février 1719 à Sainte-Famille, Marie Thérèse CANAC

dit MARQUIS, fille de Marc Antoine CANAC et Jeanne NOURICE, née le 17 septembre 1689 et baptisée le 18 à Sainte-Famille. Le couple aura cinq enfants. Jean-Baptiste décède le 11 décembre 1727 et est inhumé le 12 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son épouse décède le 5 janvier 1756 et est inhumée le surlendemain à Saint-François.

2. **Pierre** : né le 2 octobre 1675 et baptisé le 7 à Sainte-Famille. Il épouse, le 5 août 1698 à Québec, Marie Hélène PAQUET, fille de René et Marie Hélène LEMIEUX, née et baptisée le 7 décembre 1682 à Québec. Le couple aura quatre enfants. Marie Hélène est décédée le 6 mai 1758 et a été inhumée le même jour à Chambly.
3. **Élisabeth** : née et baptisée le 24 mars 1677 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 19 novembre 1694 à Saint-François, Jacques MARCEAU, fils de François et Marie Louise BOLPER, né le 7 août 1672 et baptisé le 13 à Sainte-Famille. Le couple aura 10 enfants. Jacques est décédé le 22 décembre 1721 et a été inhumé le 24 à Saint-Vallier. Élisabeth a été inhumée le 27 mai 1752 au même endroit.
4. **Guillaume** : né le 23 octobre 1678 et baptisé le lendemain à Sainte-Famille.
5. **Marie Louise** : née le 27 avril 1680 et baptisée le 28 à Saint-François. Elle épouse, le 5 août 1698 à Québec, Vital JOLY, immigrant de Saint-Germain-l'Auxerrois,

ville et archevêché de Paris, en Île-de-France, fils de Pierre André et Marie Anne ANDRÉ. Le couple aura 10 enfants. Marie-Louise épouse en secondes nocces, le 29 octobre 1715 à Saint-François, François BUTEAU, fils de Pierre et Marie Pierrette LAURIAULT, né le 8 juillet 1682, baptisé le 12 à Saint-François. Le couple aura trois enfants. François est décédé le 5 mai 1732 et a été inhumé le 6 à Berthier-en-Bas. Marie Louise est décédée le 8 mai 1738 et a été inhumée le lendemain à l'Hôtel-Dieu de Québec.

6. **Louis** : né le 22 novembre 1682 et baptisé le 24 à Saint-François. Il a été inhumé le 10 juillet 1697 à Québec.
7. **François** : né le 12 mars 1684 et baptisé le 19; il a été inhumé le 10 janvier 1703 à Saint-François, Î.O.

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 235, 599.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 343.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. 3, Sillery, La Maison des ancêtres, 1999, p. 337.

## Anne ROY

Anne ROY, née vers 1653, fille de Pierre et Anne FLEURY, de Saint-Hilaire-sous-Romilly, arr. de Nogent-sur-Seine, archevêché de Sens, en Champagne. Elle arrive en 1670 avec des biens estimés à 300 livres et un don du roi de 50 livres. Elle contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet, le 15 septembre 1670 avec Nicolas BOUCHARD, fils de Clément et Louise BRILLARD, de Saint-Nazaire d'Andilly-les-Marais, arr. et évêché de La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime). Le mariage a lieu le 30 septembre 1670 à Beaupré. Le couple aura six enfants. Nicolas BOUCHARD, né vers 1635, décède en 1684. Il ne savait pas signer. Anne ROY épouse en secondes nocces, le 8 octobre 1685 à Québec, Claude GUIMOND, capitaine de milice, né vers 1660, fils de Louis et Jeanne BITOUCSET. Le ménage établi à Cap-Saint-Ignace aura six enfants. Anne ROY décède le 1<sup>er</sup> novembre 1719 et est inhumée le 2 à Cap-Saint-Ignace. Claude GUIMOND décède le 13 février 1738 et est inhumé le lendemain au même endroit.

Enfants du couple BOUCHARD-ROY :

1. **Marie Angélique** : née le 17 février 1673 et baptisée le 25 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Elle épouse, le

14 février 1692 à Cap-Saint-Ignace, Louis BOSSÉ, fils de Jean et Anne GUYON, né vers 1650 à Saint-Martin de Chabournay, évêché de Poitiers, en Poitou. Le couple aura 10 enfants. Louis Bossé est décédé le 10 septembre 1736 et a été inhumé le surlendemain à Cap-Saint-Ignace.

2. **Agnès** : baptisée le 19 mars 1675 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Elle épouse, le 17 novembre 1701 à Cap-Saint-Ignace, Joseph MORIN dit VALCOURT, fils d'Alphonse et Marie Madeleine NORMAND, né le 22 mai et baptisé le 9 juin 1675 à Québec. Le couple aura neuf enfants. Joseph est décédé le 10 avril 1730 et a été inhumé le surlendemain à Montmagny. Agnès est décédée le 27 mars 1758 et a été inhumée le lendemain au même endroit.
3. **Élisabeth Agnès Isabelle** : née le 6 octobre et baptisée le 10 novembre 1677 à Québec. Elle épouse, le 13 juillet 1699 à Cap-Saint-Ignace, Claude FOURNIER, fils de Guillaume et Françoise HÉBERT, né le 20 juin et baptisé le 13 juillet 1677 à Québec. Le couple aura 13 enfants. Claude Fournier est décédé le 9 septembre 1739 et a été inhumé le 10 à Montmagny.

4. **Pierre** : né et baptisé le 25 novembre 1679 à Neuville. Il épouse, le 27 mai 1709 à Montmagny, Marie Catherine FOURNIER, fille de Simon et Catherine ROUSSEAU, née le 8 août 1692 et baptisée le lendemain à Montmagny. Le couple aura six enfants. Pierre a été inhumé le 21 juin 1758 à Montmagny; son épouse est décédée le 24 décembre 1760 et a été inhumée le lendemain au même endroit.
5. **Ignace** : né le 23 février 1682 et baptisé le 25 à Cap-Saint-Ignace. Il épouse, le 26 août 1712 à Berthier-en-Bas, Jeanne Marie Anne ROY, fille de Noël et Jeanne Thérèse LACASSE, née vers 1694 au Québec. Le couple aura neuf enfants. Ignace décède le 10 septembre 1733 et est inhumé deux jours plus tard à Berthier-en-Bas. Son épouse est décédée et a été inhumée le 15 janvier 1743 au même endroit.
6. **Nicolas** : né le 16 janvier 1684 et baptisé le 22 à Cap-Saint-Ignace. Il épouse, le 1<sup>er</sup> juillet 1709 à Château-Richer, Marie Anne VEAU dit SYLVAIN, fille d'Étienne et Marguerite GAGNON, née et baptisée le 29 août 1694 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le couple aura 10 enfants. Nicolas décède le 14 juillet 1746 et est inhumé le lendemain à Montmagny. Marie Anne est inhumée le 6 octobre 1757 à Saint-Vallier.

Enfants du couple GUIMOND-ROY :

1. **Marie Anne** : née le 21 juin et baptisée le 9 juillet 1686 à Cap-Saint-Ignace. Elle épouse, le 28 juillet 1704 à Cap-Saint-Ignace, Jean François THIBAUT, fils de François et Élisabeth Agnès LEFEBVRE, né le 16 décembre 1675 et baptisé le 20 janvier 1676 à Québec. Le couple demeure sans postérité. Marie-Anne décède le 27 janvier 1705 et est inhumée le surlendemain à L'Islet.
2. **Louis** : né le 5 septembre 1688 et baptisé le 18 à Cap-Saint-Ignace. Il épouse, le 6 novembre 1713 au même endroit, Marie Françoise RICHARD, fille de Pierre et Françoise MIVILLE, née le 10 août 1692 et baptisée le lendemain à Cap-Saint-Ignace. Le couple aura deux enfants.
3. **François** : né le 28 octobre 1690 et baptisé le 29 à Cap-Saint-Ignace. Il épouse, le 5 février 1714 à L'Islet, Marie Élisabeth FORTIN dit BELLEFONTAINE, fille de Charles et Marie Sainte CLOUTIER, née le 5 avril 1695 et baptisée le 8 à Cap-Saint-Ignace. Le couple aura 12 enfants. Marie Élisabeth décède le 6 mai 1733 et est inhumée le 7 à Cap-Saint-Ignace. François épouse en deuxièmes noces, le 24 novembre 1734, Ursule Marie GAMACHE, fille de Louis et Marie Angélique MIVILLE, née le 13 février 1712 et baptisée le 18 à Cap-Saint-Ignace. Le couple aura deux enfants. Ursule Marie décède le 4 mai 1738 et est inhumée le 5 à Cap-

Saint-Ignace. François épouse en troisièmes noces, le 4 février 1743 à L'Islet, Angélique PELLETIER, fille de Jean et Marie Anne HUOT dit ST-LAURENT, née le 19 octobre et baptisée le 4 novembre 1703 à Rivière-Ouelle. Elle décède le 10 mai 1743 et est inhumée le lendemain à Cap-Saint-Ignace. Ce dernier couple est resté sans postérité.

4. **Marie Louise** : née le 27 avril et baptisée le 17 mai 1693 à Cap-Saint-Ignace. Elle épouse, le 14 novembre 1712 à Cap-Saint-Ignace, Charles FORTIN dit BELLEFONTAINE, fils de Charles et Marie Sainte CLOUTIER, né le 15 décembre 1684 et baptisé le 16 à Cap-Saint-Ignace. Le couple aura 15 enfants. Marie-Louise a été inhumée le 28 août 1762 à L'Islet.
5. **Claude Joseph** : né le 3 juin 1695 et baptisé le 5 à Cap-Saint-Ignace. Il a été inhumé le 13 juin 1712 au même endroit.
6. **Jean-Baptiste** : né le 25 octobre 1697 et baptisé le 26. Il est décédé le 26 octobre 1697 et a été inhumé le lendemain à Cap-Saint-Ignace.

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 133 et 546.
- LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un Répertoire biographique des filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, p. 367.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, t. 4, Sillery, La Maison des ancêtres, 1999, p. 302-303.



Église de Saint-Hilaire-sous-Romilly, en Champagne, datant du Moyen Âge. Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Hilaire-sous-Romilly>





## NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

Guy Parent (1255)

### NOUVELLES ÉPINGLETTES AUX ARMOIRIES DE LA SGQ

Depuis le mois de septembre, une nouvelle épinglette avec les armoiries de la SGQ est offerte gracieusement à nos bénévoles. Elles sont d'une plus grande dimension que le modèle précédent ce qui permet l'inclusion du listel « Faire revivre ». Pour ceux qui souhaitent l'acheter, elle est en vente au coût de 6 \$ à l'accueil de la SGQ.

### FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Du 7 août au 10 août, dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France, la SGQ a animé un stand au quai 22 du port de Québec, quai nommé pour la circonstance le « Quai des pionniers ». Félicitations au directeur du Service à la clientèle, André G. Bélanger, et à son équipe de bénévoles qui ont collaboré au succès de notre présence lors de cette grande fête. Au cours de ces quatre jours, une foule nombreuse s'est arrêtée à notre stand où elle a été accueillie et a reçu de l'information.



Les bénévoles accueillent les gens au stand de la Société.  
Photo : André G. Bélanger.

### 350<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC

La SGQ a participé à la commémoration du 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Les généalogistes dont les ancêtres avaient fait baptiser un enfant en 1664 à Notre-Dame-de-Québec, année de sa fondation, étaient qualifiés de descendants des « Familles fondatrices de Notre-Dame-de-Québec » et avaient la possibilité de recevoir un parchemin de leur lignée patrilinéaire ascendante. Le 7 août, dans la basilique-cathédrale de Québec, la SGQ a procédé à la remise de ces parchemins aux descendants de ces familles. La soirée était sous la présidence d'honneur de

M<sup>me</sup> Michèle Morin-Doyle, maire suppléant et membre du comité exécutif de la Ville de Québec. M<sup>br</sup> Denis Bélanger, curé de la paroisse, était l'hôte de cette cérémonie. En compagnie du président de la SGQ, il a remis les parchemins aux généalogistes.

La SGQ remercie M<sup>br</sup> Bélanger et les membres de la corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Notre-Dame-de-Québec pour leur collaboration dans la réalisation de ce projet.



M<sup>br</sup> Denis Bélanger et Guy Parent.  
Photo : Martine Lapointe.

### FESTIVAL CELTIQUE

Les 6 et le 7 septembre dernier, la SGQ était présente sous la grande tente aménagée sur les plaines d'Abraham lors de la fin de semaine du Festival celtique de Québec. Des bénévoles ont contribué à la promotion de la Société de généalogie de Québec.



Alain Gariépy et Hélène Routhier au stand de la SGQ au Festival celtique.  
Photo : Alain G. Bélanger.

### EXPOSITION « LES FAMILLES SOUCHES DE SAINTE-FOY »

La SGQ a animé un stand de généalogie, les samedi et dimanche 20 et 21 septembre 2014 au Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy, dans le cadre de l'exposition « Les familles souches de Sainte-Foy ». Les thèmes suivants ont été présentés et expliqués aux nombreux visiteurs : « Découverte de ses ancêtres », « Initiation aux concepts d'ascendances paternelle, maternelle et matrilineaire », « Apprivoiser la réalisation de son arbre généalogique » et « Venez découvrir l'héraldique ».

### VISITEURS À LA SGQ

Le vendredi 19 septembre, nous avons accueilli les aînés de la résidence Cardinal-Vachon qui, encadrés par les membres du Service à la clientèle, se sont initiés à la recherche de leurs ancêtres.

Le 10 octobre, Serge Gaudreau et les 33 étudiants de son cours de l'Université du 3<sup>e</sup> âge, « Initiation à la généalogie », ont visité nos locaux.



Quelques visiteurs de la résidence Cardinal-Vachon.  
Photo : André G. Bélanger.

### JOURNÉES DE LA CULTURE

La 18<sup>e</sup> édition des Journées de la culture s'est déroulée les 26, 27 et 28 septembre sur le thème *Participer, c'est défendre toute la culture*. Le 27 septembre, la SGQ a ainsi ouvert ses portes aux visiteurs. Deux thèmes étaient proposés aux visiteurs : « Découvrir les rudiments de l'héraldique » et « Venez découvrir vos ancêtres ». Les nombreux visiteurs ont été impressionnés par la qualité du matériel présenté et par la compétence des généalogistes qui les ont accueillis.

Vingt-huit personnes se sont présentées pour les activités de la SGQ.

### VISITE DE L'ÎLOT DES PALAIS

Le comité de formation a organisé une visite guidée de l'Îlot des Palais, un site historique et archéologique incontournable de la ville de Québec. Les généalogistes

ont répondu avec enthousiasme et 80 membres de la SGQ ont visité cet endroit, le 30 septembre et le 2 octobre. Ils ont pu constater la richesse et la diversité des artefacts de l'exposition présentée dans ces voûtes.



Photo : Jacques Olivier.



Photo : Jacques Olivier.

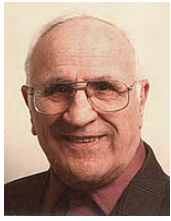
### COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS DE GÉNÉALOGIE (FQSG)

À Trois-Rivières, les 3 et 4 octobre, Guy Parent, président de la SGQ et Hélène Routhier, directrice des comités de formation et de la Roue de paon, ont participé au colloque de la FQSG organisé par la Société de généalogie du grand Trois-Rivières. Nous avons profité de l'occasion pour avoir des échanges fructueux avec nos collègues sur l'avancement de projets communs. M<sup>me</sup> Routhier a rencontré des collègues membres du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie.

### CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GÉNÉALOGIE ET D'HÉRALDIQUE

Denis Racine, AIG et gouverneur de la SGQ, a été réélu pour un mandat de quatre ans au poste d'administrateur et de conseiller juridique de la Confédération internationale de généalogie et d'héraldique, lors de l'assemblée générale de l'organisme le 16 août 2014 au XXXI<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique, à Oslo, Norvège, du 13 au 17 août 2014.





# LA VIE DE JACQUES GENEST DIT LABARRE, FILS

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a œuvré dans le monde de l'enseignement. Après avoir enseigné pendant dix ans à des adolescents, il assume la direction d'une école, puis devient conseiller pédagogique, poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite.

## Résumé

En quittant son île d'origine, Jacques, fils de Jacques Genest dit Labarre, est devenu un pionnier-fondateur de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly. Il a contribué à répandre les noms de Genest et de Labarre dans le comté de Lotbinière, surtout dans sa partie ouest.

Jacques est né à Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 28 janvier 1674 du mariage de Jacques Genest dit Labarre et Catherine Doribeu. Le surnom Labarre s'est perpétué jusqu'à nos jours. Il y a même des gens qui ont abandonné le patronyme Genest pour adopter celui de Labarre.

À la naissance de Jacques, deux sœurs jumelles l'avaient précédé : Marie et Marie-Anne. Cette dernière n'a pas survécu. Les jumelles étaient nées le 3 novembre 1670. Après Jacques sont nés Charles, une autre Marie-Anne, François, Gencien (Jensien), une autre Anne et Augustin.

Un mot sur le cheminement des frères et sœurs de Jacques. Marie, la première (jumelle), entra en religion chez les dames de la Congrégation de Notre-Dame (C.N.D.) à Montréal. Plus tard, elle a quitté cette vie religieuse et est revenue dans son village pour épouser, le 25 février 1710, Jean-Baptiste Martin, né le 2 décembre 1686 à Saint-Pierre, Î.O., fils de Joachim et Anne Lepetit. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Charles a épousé Marie Mourier (Morier), fille de Pierre et Suzanne Valet. Le mariage a eu lieu le 25 novembre 1699 à Saint-Jean, Î.O. De ce mariage sont nés quatre enfants.

Marie-Anne a épousé Jacques Houymet (Ouimet), fils de Jean et Renée Gagnon, le 3 février 1699 à Sainte-Famille, Î.O. Ils ont eu 14 enfants, une famille bien de chez nous.

Quant à Gencien et Augustin, leur souvenir s'est évaporé dans le temps.

Augustin a épousé Marie Bouchard vers 1747, mais l'histoire n'a rien retenu les concernant.

## PREMIER MARIAGE

Jacques s'est marié quatre fois sans qu'il y eût divorce ou séparation. Son premier mariage a été célébré le 9 novembre 1700 en l'église de Notre-Dame-de-Québec. Sa première épouse, Marie-Françoise Huot, fille de Nicolas et Marie Fayet, était née le 1<sup>er</sup> mai 1680 à

Château-Richer. Dixième d'une famille de onze enfants, elle vécut probablement son enfance sur la Côte-de-Beaupré. L'un de ses frères ajouta à son nom le surnom Saint-Laurent. Plusieurs de ses descendants firent de même, au point que certains abandonnèrent le nom Huot pour adopter définitivement celui de Saint-Laurent. Parmi eux se trouve Louis S. Saint-Laurent, premier ministre du Canada de 1948 à 1957.

Le premier enfant du couple Genest-Huot fut Denis qui a été baptisé à Québec. Il fut suivi de Ange (ou Lange). Qu'on ne se méprenne pas, il s'agit bien d'un garçon. Il est né et a été baptisé le 15 avril 1703 à Rivière-Ouelle, là où son père pêchait la morue. Les autres enfants ont été baptisés à Saint-Nicolas, quoiqu'à ce moment la famille habitait Saint-Antoine-de-Tilly. Nous reviendrons sur cette étape de leur vie. Pourquoi ont-ils été baptisés à Saint-Nicolas? C'est que le missionnaire n'était pas toujours présent à Saint-Antoine-de-Tilly. On remarque une exception quant à la paroisse où ont été célébrés les baptêmes : Angélique a été baptisée à Pointe-aux-Trembles (Neuville) le 24 août 1709. Même si Marie-Françoise y avait de la parenté, il fallait quand même traverser le fleuve en barque pour s'y rendre.

Voici les années de naissance des enfants du couple : Denis, 1701; Ange, 1703; Marie-Charlotte, 1705; Marie-Françoise, 1706; Jacques-Joseph, devenu Jacob, 1707; Angélique-Françoise, 1709 et Marie-Louise, 1711.

Au sujet de Jacques-Joseph, de mauvaises langues ont prétendu qu'il était le fils naturel de Jacques et Madeleine Arsenault (Michel et Madeleine Leblanc). Mine de rien, Jacques-Joseph prenait place autour de la table et partageait ses repas avec les autres. Cette anecdote nous rappelle que le père de Jacques, qui se prénomait aussi Jacques, avait également eu une aventure avec une dame Paré de qui était né un fils. Les Genest auraient-ils le sang trop chaud?

Dans son contrat de mariage avec Marie-Françoise Huot dit Saint-Laurent, Jacques a indiqué au notaire qu'il exerçait le métier de taillandier, comme son père.



Marie-Françoise était orpheline de père. Après le décès de ce dernier, la belle-mère de Jacques, comme la loi l'y obligeait, fit dresser un inventaire des biens de la communauté. La part d'héritage de Marie-Françoise s'élevait à 70 livres. Mais comme cette dernière était mineure et de surcroît mariée, ce fut son mari, Jacques, qui en fit la gestion. Jacques reçut l'héritage et donna quittance à sa belle-mère, Marie Fayet (ct notaire Louis Chambalon, 6 octobre 1701).

Mais ce mariage prit fin prématurément. Marie-Françoise décéda le 21 juin 1712 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle était âgée de 32 ans.

#### DEUXIÈME MARIAGE

Avec sept enfants en bas âge, Jacques devait se remarier. L'affaire se concrétisa le 22 novembre 1712 lorsqu'il épousa Marie-Louise Gourault dit Lagaiardise (Gourot), née le 19 avril 1679 à Québec (contrat de mariage devant le notaire Jacques de Horné, 20 novembre 1712), dans la maison de Pierre Lambert. Marie-Louise connaissait bien les lieux puisqu'elle était veuve de Louis Hayot (ou Ayot). Dans sa corbeille de noces, Marie-Louise apportait quatre enfants. Par la suite, le couple a eu deux autres enfants. Ces derniers sont décédés à leur naissance ou peu après.

Nous abandonnons momentanément ce mariage pour parler de l'établissement de Jacques à Saint-Antoine-de-Tilly.

Saint-Antoine-de-Tilly fut fondé en 1702, année qui coïncide avec l'ouverture des registres de la paroisse. Dès le 26 octobre 1703, Jacques Genest rencontre René Demers chez le notaire Chambalon en vue d'acquérir une terre mesurant trois arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, située entre celles de Pierre Lambert et d'Antoine Martel. Cette terre lui a coûté 757 livres qu'il paiera en trois versements.

Un mot sur le nom de Saint-Antoine-de-Tilly. Le 29 octobre 1672, une seigneurie fut concédée par Jean Talon à Claude Sébastien Le Bassier de Villieu, écuyer, lieutenant de la compagnie Berthier du régiment de Carignan-Salières. Cette concession d'une lieue et demie de profondeur partait des limites de la seigneurie de Lauzon jusqu'à la petite rivière Talloy dite Villieu. La seigneurie était, comme on dit, en « bois debout », c'est-à-dire une forêt.

En 1674, six valeureux chefs de famille entreprenaient le défrichement des terres. Parmi eux, on retrouve Pierre Lambert, futur voisin de terre de Jacques Genest.

Comme il a déjà été dit, Marie-Louise Gourot était veuve de Louis Hayot avant son mariage avec Jacques Genest. Au décès de Louis Hayot, sa veuve avait deux devoirs à remplir devant notaire : faire nommer un

tuteur et un subrogé tuteur (il surveille le premier) à ses enfants et faire procéder à l'inventaire des biens de la communauté qui devaient être partagés à parts égales entre elle et les enfants.

Croyant ne pas se remarier et craignant ne pas avoir assez de revenus après le partage des biens, Marie-Louise se fit concéder une terre par le seigneur (ct notaire royal Jacques de Horné de Laneuville, 22 février 1711). Après son mariage avec Jacques, la terre est demeurée en friche.

À son second mariage, Marie-Louise Gourot était veuve depuis six ans. Ses enfants étaient donc plus âgés que ceux de Jacques. Marie-Louise avait 15 ans, Jean-Baptiste 14, Marie-Angélique 10 et Charlotte-Françoise 7.

Il existait une chapelle de bois au bord du fleuve qui ne semblait pas en très bon état et peut-être peu utilisable en automne et en hiver. En 1712, cette chapelle était devenue trop petite pour les besoins de la paroisse. La même année, on commençait la construction d'une nouvelle église.



Église de Saint-Antoine-de-Tilly. Vue aérienne, © Pierre Lahoud 2004. © Ministère de la Culture et des Communications.

L'église actuelle de Saint-Antoine-de-Tilly est un lieu de culte catholique construit entre 1786 et 1788, puis doté d'une nouvelle façade en 1902. L'édifice en pierre présente un plan en croix latine composé d'une nef à un vaisseau, d'un transept et d'un chœur terminé par une abside en hémicycle. La façade est composée d'une tour centrale demi-hors-œuvre, surmontée d'un clocher et encadrée par deux tourelles couronnées d'acrotères. Une sacristie de plan rectangulaire à un étage et demi, coiffée d'un toit à deux versants légèrement retroussés, est greffée à l'abside dans le prolongement du chœur. Elle est reliée au bras nord du transept par un chemin couvert. L'église de Saint-Antoine-de-Tilly est implantée en biais de la voie publique, à proximité du fleuve Saint-Laurent. Elle est située dans un ensemble institutionnel, au cœur du noyau villageois de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly. Ce bien est classé immeuble patrimonial.

Source, texte et photo : [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/)

Donc, si l'on résume, la maisonnée regroupait alors onze enfants, dont deux Charlotte, deux Françoise, deux Angélique et deux Louise.

Le mariage Genest-Gourot fut de courte durée. Dans le registre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly, on peut lire : *L'année 1715, le 20 may a Tilly sur les quatre*

*heures du matin mourût Marie louyse Gourotte âgée d'environ 34 ans femme de Jacques la barre administrée des sacrements du jour auparavant Req : in pace Amen. F. Felix rec. Miss.* En réalité, Louise Gourot avait 36 ans. Et l'acte avait pour auteur le récollet missionnaire Félix Cappes.

On a vu précédemment que Louise Gourot s'était mariée en premières noces avec Louis Hayot et que de ce mariage étaient nés quatre enfants. Lors du partage des biens du défunt, la terre revenait aux enfants. Comme cette terre mesurait trois arpents de front, soit 576 pieds, chacun recevait une terre mesurant 144 pieds de front sur 30 arpents de profondeur. Parmi d'autres tâches qui attendaient Jacques, il y eut celle du partage des biens de sa première épouse entre ses enfants, encore mineurs. Encore une fois, on se retrouve devant le notaire de Horné. Le tout se termine le 16 juillet 1727.

### TROISIÈME MARIAGE

Jacques est à nouveau veuf avec, autour de la table de cuisine, onze enfants : sept Genest et quatre Huot.

En 1715, Jacques, 41 ans, est trop jeune pour ne pas se remarier, d'autant plus que ça grouille dans la maison. Il ne cherchera pas longtemps. Il marie la fille de son voisin, Pierre Godin.

Marie-Louise Godin est née vers 1692, possiblement à Château-Richer. Son acte de baptême, comme celui de sa sœur Angélique, est introuvable.

À son mariage, elle était peut-être mineure. On ne peut dire si elle avait 24 ou 25 ans, mais une dispense fut nécessaire pour épouser Jacques. Elle était la marraine du dernier enfant de Jacques, d'où la parenté spirituelle avec celui-ci. Jacques demanda à l'évêque d'être dispensé de la publication des bans, permission qui lui fut accordée.

Selon la coutume, le mariage fut précédé d'une visite chez le notaire (de Horné) pour la rédaction du contrat de mariage.

Le mariage fut célébré le 29 juillet 1715 à Saint-Antoine-de-Tilly par le récollet missionnaire Félix Cappes. En plus des parents de la mariée, le seigneur Le Gardeur assistait au mariage.

De ce mariage naquirent neuf enfants : Louise Charlotte, née le 24 octobre 1717; Marie-Louise, née le 22 août 1719; Marie-Catherine, née le 10 mars 1721; Pierre-Noël, né le 6 mai 1723; Charles-Alexandre, né le 23 mai 1725; Pierre, né le 16 mai 1728 et Marie-Louise, née le 30 juillet 1731.

Et la cerise sur le gâteau! Des jumeaux, Jean-François et Josèphe nés le 10 avril 1733. Il existait, à cette époque, une grave crise de prénoms à donner aux enfants. À la suite de ces naissances, ne pouvant plus agrandir la table, on en a ajouté une autre.

En plus de faire des enfants, Jacques prenait le temps de vaquer à ses affaires. Songeant à l'établissement de son plus vieux, il acheta une concession de Pierre Godefroy de Linctot, seigneur de Tonnancour, le 30 juin 1722.

Son voisin et beau-père, Pierre Godin, se pensant vieux à 57 ans, offrit de vendre sa terre à son gendre. Une fois l'affaire conclue, les parties se sont présentées devant le notaire royal Christophe-Hilarion Du Laurent, le 3 juillet 1724, pour confirmer la vente.

Après en avoir discuté avec son épouse, Jeanne Cauchon, Pierre décida de faire donation de ses biens à son gendre. Les deux contrats, de vente et de donation, ont été dressés en même temps.

Pris de remords, Godin demande l'annulation des deux contrats. Pour ne pas faire de peine à son épouse, fille de Godin, Jacques consent et rembourse à son beau-père la somme de 700 livres, soit le prix de la terre.

Mais les événements se précipitent. Jeanne Cauchon, femme de Pierre Godin, décède. Pierre n'a plus personne pour lui servir sa soupe. Il songe donc à nouveau à une donation, mais les choses changent. Une donation a ses exigences : le donataire s'attend à ce qu'on prenne soin de lui jusqu'à son décès. Devant pareille obligation, plus personne ne montre d'intérêt. Finalement, Pierre convainc un petit-fils d'accepter la donation.

Alors âgée d'environ 42 ans, Marie-Louise Gaudin (Godin) décède le 20 avril 1733. Les funérailles ont lieu le jour même du décès. On ne connaît pas la cause du décès, mais qu'est-ce qui pressait tant? Selon le curé François Rouillard, les funérailles ont attiré la majorité des habitants de la paroisse. On pense que la naissance, dix jours plus tôt, des deux derniers enfants, Josèphe et Jean-François qui n'ont pas survécu d'ailleurs, aurait pu être la cause du décès de leur mère.

### QUATRIÈME MARIAGE

À 59 ans et avec plusieurs jeunes à la maison, dont le dernier avait environ 7 ans, Jacques songe à un quatrième mariage.

Jacques n'a pas eu à chercher bien loin. Louis Croteau demeurait dans le même rang. Or, ce Croteau était son beau-frère, ayant épousé Angélique Gaudin, la sœur de sa défunte femme. Louis avait une sœur qui portait aussi le nom de Marie-Louise. Née à Saint-Antoine-de-Tilly le 21 octobre 1692, donc maintenant âgée de 40 ans et célibataire, elle désespérait peut-être de se marier un jour...

Le mariage fut célébré le 22 novembre 1733 en l'église de Saint-Antoine-de-Tilly en présence de nombreux invités, dont Louis, Charles et Pierre Croteau,

trois frères de la mariée, Jean Grenon, Étienne Dumas, François Grenon et bien d'autres.

Bien que née à Saint-Antoine-de-Tilly, Marie-Louise Croteau a été baptisée à Québec le 6 novembre 1692. Elle était la fille de Vincent Croteau et Jeanne Godequin. Vincent était originaire de Saint-Martin-de-Veules-les-Roses, ville de Dieppe, en Normandie; sa femme était de Notre-Dame, ville d'Amiens, en Picardie.

Le malheur frappe encore une fois chez Jacques. Il est marié depuis seulement cinq mois et sa quatrième épouse décède. L'acte de décès indique qu'elle avait 44 ans. Puisque nous connaissons précisément sa date de naissance, elle avait plutôt 41 ans.

Sept ans après le décès de sa dernière épouse, Jacques décède à son tour, le 15 décembre 1747. Il avait 67 ans, mais son acte de décès indique 70. Les funérailles ont eu lieu le lendemain. Dans son homélie, le curé mentionne que le défunt avait reçu les derniers sacrements, mais à cause de sa maladie dont on ne connaît pas la nature, il n'avait pu recevoir le saint viatique.

Comme il avait acquis une certaine notoriété, de nombreux dignitaires et paroissiens sont venus lui rendre un dernier hommage.

On croit qu'il a eu le privilège d'être enterré sous son banc dans l'église.

#### MILICIE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Le gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac, avait instauré la fonction de milicien. La milice, sous la gouverne d'un lieutenant, était formée d'un noyau d'hommes qui pouvaient, si le besoin se présentait, faire face à une menace de guerre ou d'invasion. Le lieutenant avait la responsabilité d'entraîner ses troupes au moyen d'exercices qui se tenaient quelques fois par année. La menace de guerre disparue, la milice fut maintenue dans les paroisses. Elle assistait le lieutenant dans des tâches communes améliorant le bien-être de la population, comme l'entretien des chemins.

Saint-Antoine avait sa milice et Jacques avait été choisi pour en être le lieutenant. Après le curé et le notaire, le lieutenant détenait le troisième rang dans la communauté. À cause de son titre, il avait un banc réservé à l'église. Plus tard, Jacques fut promu capitaine de milice.

Vu ses nombreux mariages, Jacques a dû gérer plusieurs successions, inventaires de biens et leurs répartitions, ainsi que d'autres tâches successorales. Il connaissait bien les notaires pour les avoir beaucoup fréquentés. C'est d'ailleurs par leurs écrits que j'ai pu reconstituer les événements de sa vie.



Saint-Antoine-de-Tilly - Photo: Daniel Couture

Vue aérienne du village de Saint-Antoine-de-Tilly.

Source : [www.mrclotbiniere.org/site.asp?page=diaporama](http://www.mrclotbiniere.org/site.asp?page=diaporama)

#### SOURCES

- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765*, [Cédérom], De la Chenelière, 2006.
- DROLET-MICHAUD, Lise, et Solange BERGERON. *Et du fleuve jusqu'à la fin des terres... 1702-2002, Saint-Antoine-de-Tilly, Cap-Saint-Ignace*, La Plume d'Oie, 2002, 598 p.
- Minutes des notaires suivants : de Horné, Chambalon, Du Laurent.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, 1176 p.
- Registre de Château-Richer.
- Registre de Neuville.
- Registre de Notre-Dame-de-Québec.
- Registre de Rivière-Ouelle.
- Registres de Saint-Nicolas et de Saint-Antoine-de-Tilly.
- Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec.
- Registres des paroisses de l'île d'Orléans : Sainte-Famille, Saint-Jean, Saint-Pierre.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à cette adresse : [magenest@videotron.ca](mailto:magenest@videotron.ca)





# L'INTÉGRATION DES SOLDATS ÉCOSSAIS DE LA GUERRE DE SEPT ANS

Jean-Claude Massé (2443)

Docteur en mathématiques de l'Université de Montréal, Jean-Claude Massé a été professeur de statistique à l'Université Laval à Québec jusqu'à sa retraite en 2010. Passionné d'histoire, il est l'auteur d'une biographie intitulée *Malcolm Fraser – de soldat écossais à seigneur canadien 1733-1815*, publiée en 2006 chez Septentrion. Il a été lauréat d'un Prix de *L'Ancêtre* à trois reprises.

## Résumé

Entre la capitulation de Montréal et le 10 août 1764, le Canada vit sous administration militaire. Au cours de cette période, plusieurs soldats britanniques prennent goût à la vie canadienne. On s'intéresse ici à ceux d'entre eux qui au début du Régime anglais s'établiront au Canada, s'y intégreront et, le plus souvent, fonderont des familles.

Entre la capitulation de Montréal (8 septembre 1760) et le 10 août 1764, le Canada vit sous administration militaire. Prenant exemple sur le gouvernement de la Nouvelle-France, Jefferey Amherst, commandant en chef des forces britanniques, divise le territoire en trois districts ayant à leur tête un officier-gouverneur : James Murray à Québec, Ralph Burton à Trois-Rivières et Thomas Gage à Montréal. Dans chacun des districts, l'armée d'occupation tient garnison pour assurer l'ordre et garder les dépôts militaires. Les vivres étant limités et une reconquête française paraissant inconcevable, les effectifs de ces garnisons sont relativement peu importants. En mars 1761, une directive mande aux gouverneurs de limiter les troupes d'occupation au minimum<sup>1</sup>.

Au cours de cette période, plusieurs soldats britanniques prennent goût à la vie canadienne. Logeant souvent chez l'habitant, les militaires ont généralement de bonnes relations avec la population. Des liens sentimentaux ne tardent pas à se développer entre soldats et Canadiennes; d'aucuns, principalement des officiers, éprouvent un vif intérêt pour les terres pleines de promesses de ce vaste pays. Cette attirance pour la nouvelle colonie, plus que tous les autres éléments de l'armée britannique, les soldats écossais vont la ressentir. On s'intéressera ici à ceux d'entre eux qui au début du Régime anglais s'établiront au Canada et s'y intégreront.

## UN RÉGIMENT D'OCCUPATION

Au début du Régime militaire, la garnison de Québec est composée de quelque 4500 hommes; ces soldats sont, à deux unités retranchées près, ceux dont Murray disposait en juillet 1760 quand il partit pour Montréal

faire la jonction avec les armées d'Amherst et de Havilland. Dans la ville de Montréal, la garnison est formée d'une majorité des régiments réguliers venus au Canada avec Amherst<sup>2</sup>; à Trois-Rivières, ce rôle revient à l'une des unités retirées à Murray.



Aquarelle de Frederick M. Milner montrant deux soldats du 78th Regiment of Foot Guards des Fraser Highlanders en 1759, vers 1915-1916. Source : Bibliothèque et archives du Canada, n° MIKAN 2833382 (consulté le 15 janvier 2014).

Quatre régiments d'infanterie écossais prennent part à la prise de Montréal : le 1<sup>er</sup> ou *Royal*, le 42<sup>e</sup> ou *Royal Highland* (aussi appelé *Black Watch*), le 77<sup>e</sup> ou

<sup>1</sup> SULTE, Benjamin. « Le régime militaire 1750-1764 », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, série 2, t. XI, appendice A, Ottawa, 1906, p. LV.

<sup>2</sup> BURT, Alfred L. *The old Province of Quebec*, New York, Russell & Russell, 1933, p. 26; KNOX, John. *An historical journal of the campaigns in North-America, for the years 1757, 1758, 1759, and 1760*, vol. 2, London, [s. n.], 1769, p. 340 et 344; MAHON, Reginald H., *Life of General the Hon. James Murray*, London, J. Murray, 1921, p. 254.

<sup>3</sup> KNOX, J., *op. cit.*, p. 392-393; SULTE, B., *op. cit.*, p. LII.

*Montgomery Highlanders*, et le 78<sup>e</sup> ou *Fraser Highlanders*. Les 1<sup>er</sup> et 77<sup>e</sup> partent pour Halifax en septembre 1760<sup>3</sup>, tandis que le 42<sup>e</sup> quitte pour les colonies américaines en juin 1761<sup>4</sup>. Dès lors et jusqu'à la fin du Régime militaire, le 78<sup>e</sup> régiment est le seul régiment écossais à faire partie de l'armée d'occupation. Les soldats écossais qui s'installent au Canada au lendemain de la Conquête proviennent en grande majorité de ce corps de troupe.

Le régiment des Fraser Highlanders avait été levé à partir de 1757 dans les Highlands, région montagneuse du nord-ouest de l'Écosse. Le recrutement et le commandement en avaient été confiés à Simon Fraser, fils de lord Lovat, chef du clan des Fraser décapité en 1747 pour avoir soutenu l'insurrection jacobite de 1745. Ces troupes avaient pour mission de participer à l'effort de guerre contre les Français en Amérique du Nord. Portant à l'origine le nom de 63<sup>e</sup> régiment, celui-ci était devenu en avril 1758 le 78<sup>e</sup> régiment d'infanterie ou régiment des Fraser Highlanders<sup>5</sup>. Ses membres provenaient de l'ensemble des Highlands, mais principalement de la région du loch Ness, territoire ancestral du clan des Fraser. Le régiment comptait plusieurs dizaines de Fraser, mais aussi un grand nombre de McDonald, Cameron, McDonell, Campbell et McPherson.

À l'origine, le régiment devait se composer de dix compagnies comportant chacune une centaine de soldats, sans compter les officiers et sous-officiers<sup>6</sup>. Le nombre de compagnies passerait ultérieurement à 14. Chargés du recrutement, les premiers officiers retenus devaient parler le gaélique, car certaines recrues parleraient mal l'anglais ou l'ignorerait complètement<sup>7</sup>. L'enrôlement, volontaire ou non, se faisait parmi les hommes de 18 à 40 ans sans restriction de taille; dans les faits, quelques recrues n'auraient pas plus de 17 ans ou mesureraient moins de cinq pieds quatre pouces, taille minimale du soldat britannique de l'époque<sup>8</sup>.

Dix compagnies débarquent à Halifax en août 1757, trois autres à New York en 1758 et une dernière à Québec en 1759. Au sein de l'armée de Wolfe, le régiment prend part à la prise de Louisbourg et à la bataille des Plaines d'Abraham. Au départ de Halifax pour Québec, les effectifs en état de servir s'établissent

à 1269 hommes, soit 50 officiers, 51 sous-officiers et 1168 simples soldats<sup>9</sup>. Le 29 octobre 1759, le régiment ne compte plus que 1107 hommes constituant 15 % de la garnison de Québec<sup>10</sup>. En termes de pertes, la bataille des Plaines aura été plus éprouvante pour ce régiment que pour tous les autres<sup>11</sup>.

L'hiver qui suit la prise de Québec est extrêmement difficile pour les troupes britanniques. Outre qu'elles sont mal logées, mal habillées et mal chauffées, elles sont privées de toutes victuailles fraîches, et coupées de toute communication avec le monde extérieur. Fièvres, dysenterie et scorbut font des ravages, particulièrement chez les simples soldats. Harassés par le travail auquel ils sont astreints pour survivre, ces derniers sont des proies faciles pour la maladie. Les hôpitaux se remplissent et les morts sont ensevelis dans la neige en attendant le dégel. Les effectifs des Highlanders bons pour le service fondent des deux tiers, passant à 414 hommes sans compter les officiers<sup>12</sup>.

Les Fraser Highlanders participent à la bataille de Sainte-Foy ainsi qu'à la campagne de Montréal. En septembre 1762, un petit nombre d'entre eux prennent part, à Terre-Neuve, à la bataille de Signal Hill, opération qui permet aux Britanniques de reprendre Saint-Jean capturée quelques semaines plus tôt par les Français.

La bataille de Sainte-Foy est, pour les Highlanders, beaucoup plus meurtrière que celle des Plaines. Le tableau suivant fait état des pertes subies au cours des cinq affrontements auxquels ils ont participé entre 1758 et 1762<sup>13</sup>. Au total, leurs pertes durant cette période se chiffrent à 123 tués et 446 blessés, tous rangs confondus.

Bataille	Tués			Blessés		
	Officiers	Sous-officiers	Simple soldats	Officiers	Sous-officiers	Simple soldats
Louisbourg, 1758	4		17	3		41
Montmorency, 1759	2	1	18	6		85
Plaines d'Abraham, 1759	3	1	14	10	7	131
Sainte-Foy, 1760	4	4	51	27	10	119
Signal Hill (Terre-Neuve), 1762	1		3			7
<b>Totaux</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>103</b>	<b>46</b>	<b>17</b>	<b>383</b>

En 1762, les rapports des gouverneurs font état de quelque 3900 soldats et officiers britanniques présents dans la colonie. Les districts de Québec et de Montréal

<sup>4</sup> McCULLOCH, Ian M. *Sons of the Mountains. The Highland Regiments in the French and Indian War, 1756-1767*, vol. I, Toronto, Robin Brass Studio, 2006, p. 260-261.

<sup>5</sup> McCULLOCH, I. M., *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>6</sup> *Loc. cit.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 30 et 34.

<sup>9</sup> DOUGHTY, Arthur G., et George W. PARMELEE. *The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham*, vol. 2, Québec, Dussault & Proulx, 1901, p. 22.

<sup>10</sup> KNOX, J., *op. cit.*, p. 181 et 190.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>12</sup> MAHON, R. H., *op. cit.*, p. 219-220.

<sup>13</sup> MACLEAN, John P. *An Historical Account of the Settlements of Scotch Highlanders in America prior to the Peace of 1783*, Glasgow, John Mackay, 1900, p. 289.

en comptent quelque 1800 chacun, celui de Trois-Rivières 320<sup>14</sup>. Le gouverneur de Québec dresse un tableau décrivant les effectifs des trois régiments stationnés dans son gouvernement, mais omettant le corps d'artillerie. Le 78<sup>e</sup> régiment est représenté par 758 soldats, tous rangs compris, répartis entre 11 compagnies. Des 666 simples soldats recensés, seulement 463 sont considérés aptes au service<sup>15</sup>. La guerre et la maladie ont décimé le régiment et l'on ne compte plus en moyenne qu'une soixantaine de simples soldats par compagnie.

Régiment	Officiers	Personnel	Sous-officiers	Simple soldats
Lascelles (47 <sup>e</sup> )	30	4	47	412
Royal American (60 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> bataillon)	30	4	50	559
Fraser Highlanders (78th)	36	5	51	666
<b>Totaux</b>	<b>96</b>	<b>13</b>	<b>148</b>	<b>1637</b>

Le commandant Simon Fraser quitte le Canada en octobre 1760 pour ne plus revenir. Jusqu'à la démobilisation en 1763, le major James Abercrombie, ex-capitaine du 42<sup>e</sup> régiment, – à ne pas confondre avec James Abercromby, l'adversaire de Montcalm à Carillon – assume le commandement effectif des Fraser Highlanders.

#### LES ANNÉES DE COHABITATION

Pendant tout le Régime militaire, les soldats britanniques sont appelés à loger chez l'habitant. Les troupes *s'installent avec leur état-major, leurs aumôniers, leurs hôpitaux; elles s'établissent tantôt par compagnies entières dans le même lieu, tantôt la même compagnie divisée entre plusieurs paroisses*<sup>16</sup>. Dans son ordonnance du 22 septembre 1760, Amherst régleme cette cohabitation, précisant *que les troupes, tant dans les villes que leurs cantonnements, sont nourries par le Roy en nature, et qu'il leur est ordonné expressément de payer tout ce qu'elles achètent en argent comptant et espèces sonnantes*<sup>17</sup>. Dans la même proclamation, Amherst enjoint aux troupes de vivre avec l'habitant en bonne harmonie et intelligence et recommande pareillement à l'habitant de recevoir les troupes en frères et concitoyens.

Les Highlanders avaient obtenu la permission de porter le costume traditionnel des Highlands. Leur tenue normale comportait le bonnet, le plaid ou le kilt de

tartan, les bas à carreaux blanc et rouge, et lorsqu'ils défilaient ou n'étaient pas de service, la bourse en peau de loutre ou de blaireau appelée *sporrán*, dans laquelle ils plaçaient leurs menus objets<sup>18</sup>. Pareil habillement était manifestement inadapté à la rigueur de l'hiver canadien. Pour que ses troupes ne soient pas désavantagées, le commandant Fraser se donne beaucoup de mal pour leur procurer un pantalon lors de l'hiver 1759-1760<sup>19</sup>. L'hiver suivant, des Quakers anglais expédient vers Québec un lot d'étoffe grise destinée à leur confectionner des manteaux et des jambières. Le tissu n'arrive à Québec qu'au début de l'été 1761; à l'hiver suivant, la plupart des hommes ignoreront pourtant ces vêtements jugés encombrants<sup>20</sup>. Qu'ils fussent officiers ou simples soldats, ces Écossais offraient aux regards un spectacle singulier.

Les Fraser Highlanders prennent leurs quartiers principalement dans des paroisses de la Côte-du-Sud. Pendant les trois premières années du Régime militaire, les registres d'état civil attestent de leur présence à Beaumont, Saint-Vallier, Berthier, Saint-Thomas de Montmagny, Saint-François et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Ils sont aussi signalés près de Sorel, à Saint-François-du-Lac en 1762-1763, et ils sont probablement cantonnés à Québec, Saint-Michel et Cap-Saint-Ignace. Les registres les révèlent lors des baptêmes ou des sépultures d'enfants de soldats mariés<sup>21</sup>. Les rares témoignages indiquent que les officiers et sous-officiers de même rang tendaient à se regrouper sous un même toit; privée de capitaine, une compagnie pouvait ainsi passer sous le commandement d'un lieutenant<sup>22</sup>.

Conséquence des opérations militaires qui ont nui considérablement aux semailles, la misère qui frappe la région de Québec à l'hiver 1760-1761 contribue à rapprocher la population des occupants.

Voulant témoigner de la compassion affichée par la compagnie Cameron qui a hiverné dans sa paroisse, le curé de Beaumont écrit, le 1<sup>er</sup> avril 1761 :

*Charles Lecours, habitant de Beaumont, a été élu syndic des pauvres de cette paroisse, pour distribuer les aumônes qui ont été recueillies de la compagnie par M. le capitaine Hugh Cameron, 78<sup>e</sup> Régiment, qui est écossais, et commandé par M. le colonel Simon Fraser.*

*Le capitaine a donné ses appointements pour une semaine, M. le lieutenant Malcolm Fraser ses appointements pour une*

<sup>14</sup> LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec. Des origines à 1791*, Québec, Septentrion, 1995, p. 332.

<sup>15</sup> MASSÉ, Jean-Claude. *Malcolm Fraser. De soldat écossais à seigneur canadien 1733-1815*, Québec, Septentrion, 2006, p. 49.

<sup>16</sup> GROULX, Lionel. *Lendemain de Conquête*, Ottawa, Stanké, 1977, p. 66.

<sup>17</sup> SHORTT, Adam, et Arthur G. DOUGHTY. *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791*, première partie, Ottawa, Imprimeur du roi, 1911, p. 25.

<sup>18</sup> HARPER, J. Ralph. *The Fraser Highlanders*, Montréal, The David M. Stewart Museum, 1995 [1979], p. 22-25.

<sup>19</sup> FRASER, Malcolm. *Extract from a manuscript journal relating to the operations before Quebec in 1759*, Québec, Report of the council of the Literary and Historical Society of Quebec, 1869, p. 27.

<sup>20</sup> HARPER, J. R., *op. cit.*, p. 119.

<sup>21</sup> Préposées ordinairement aux travaux ménagers, les épouses de ces soldats figurent dans les listes des effectifs.

<sup>22</sup> McCULLOCH, I. M., *op. cit.*, p. 266; HARPER, J. R., *op. cit.*, p. 118-120.



semaine, d'autres officiers, sergents et caporaux, même des actionnaires souscrivirent aussi leur salaire d'une semaine; en tout, la somme de 415 francs en livres courants.

*Est chargé le lieutenant Malcolm Fraser, qui a commandé ladite compagnie dans son hivernement de 1761, d'être collecteur des aumônes ci-dessus. Une juste reconnaissance pour un tel bienfait, dans la grande misère où se trouvait la garnison, nous engage à en parler ici, pour qu'il en soit gardé un plus long souvenir*<sup>23</sup>.

Le soldat qui détient un billet de logement chez l'habitant partage habituellement avec lui ses provisions et mange à la même table. En plus de devoir accueillir les occupants dans leur demeure, les Canadiens sont tenus de les chauffer et, à l'occasion moyennant rémunération, de les transporter<sup>24</sup>. Les relations sont souvent amicales et il n'est pas rare de voir les Canadiens s'adresser aux autorités pour pouvoir continuer d'héberger un soldat muté avec qui l'on s'est lié d'amitié<sup>25</sup>. Les rapports ne sont pas pour autant toujours idylliques. En décembre 1760, le curé de Saint-Pierre se plaint du comportement des militaires occupant sa paroisse : *J'ai eu de grandes difficultés avec Mr. le commandant de st. pierre qui demeure chez moy au Sujet des violences que les Soldats et officiers faisoient aux filles, j'étois parti pour en porter mes plaintes à Mr Murray, mais il est venu apres moy et nous nous Sommes racomodes et cela va très bien, et meme mieux qu' auparavant.*

Réconciliation de courte durée puisque, quelques mois plus tard, il se plaint d'être si incommodé par ses voisins encombrants qu'il en a perdu le sommeil et est malade. En mai ou juin 1761, le curé exprime ainsi le bouleversement que lui fait vivre la cohabitation : *ce qui a été cause que je nai pu mappliquer a mes devoirs tant par la concurance du monde qui etoit tous les jours chez moy que par la reigle de vie de ces messieurs qui ne Se mettent atable le Soir qu'a neuf heures pour Souper et qui y demeurent jusqua 11 heures en chantant et se divertissant et, bien Souvant Ne Se couchoient qua deux heures, a trois et quatre heures du matin.*

Au départ des officiers insupportables, en mai ou juin 1761, le curé croit un instant trouver enfin la paix; c'était sans compter l'arrivée de la compagnie Fraser, jusque-là cantonnée à Saint-Thomas. Malgré les protestations bien senties du curé, de nouveaux officiers s'installent au presbytère comme chez eux, ne laissant au curé qu'une chambre et un petit cabinet. En juillet, le curé en rajoute en se plaignant à l'évêque de Québec des officiers qui

jouent à la balle à la porte de l'église, poussant leur impertinence jusqu'à casser les vitres de l'œil-de-bœuf de celle-ci; quelques jours plus tard, il raconte qu'une jeune fille de 17 ans a été enlevée par un soldat écossais, soulignant que *le pere est allez apres*<sup>26</sup>.

La cohabitation conduisait inévitablement à des unions entre occupants et Canadiennes, bien souvent de religions différentes. Dès décembre 1759, l'évêque de Québec fait allusion à *des Canadiennes qui se Sont mariées devant le ministre*<sup>27</sup>. Dans le district de Québec avant la signature du Traité de Paris, on ne connaît toutefois aucune union de ce type impliquant un soldat écossais. À Montréal, entre 1760 et 1764, il y en aurait eu au moins trois, à en croire le registre de la garnison qui ne consigne que les baptêmes<sup>28</sup>.

En ce qui concerne les mariages catholiques entre soldats protestants et Canadiennes catholiques, les exemples sont rares avant 1763. L'évêque de Québec affirme avoir reçu ordre du gouverneur Murray de ne pas se prêter à ce type de mariage<sup>29</sup>. Ces unions posent un problème d'ordre légal. La loi anglaise ne reconnaissait pas ces mariages mixtes et elle privait du droit d'héritage les enfants qui en étaient issus<sup>30</sup>. Un protestant qui désirait le faire devait abjurer. De 1760 à 1766, on relève tout au plus quatre ou cinq de ces mariages dans les registres de la paroisse de Notre-Dame de Montréal<sup>31</sup>. Vu l'attitude de Murray, il serait surprenant qu'il y en ait eu davantage à Québec.

Pour les soldats qui souhaitaient vivre maritalement, il restait l'union libre. L'une des mieux connues est celle du lieutenant Malcolm Fraser, des Fraser Highlanders, et de Marie Allaire. Les deux font connaissance à Beaumont, probablement à l'automne 1760, alors que la compagnie de Malcolm Fraser a ses quartiers d'hiver dans la paroisse. En tant qu'officier, Fraser ne pouvait se marier sans l'autorisation de ses supérieurs ou sans se retirer du service; la seconde option aurait été retenue par au moins trois officiers britanniques<sup>32</sup>. Ne souhaitant ni l'une ni l'autre, Fraser opta pour le concubinage. L'union libre était fortement désapprouvée par l'opinion publique, mais elle se fait jour dans les registres catholiques lors de baptêmes d'enfants illégitimes; dans quelques cas, le père est décrit comme Écossais.

Malgré l'endoctrinement, le soldat écossais avait peu de raisons d'éprouver pour les Français la haine viscérale que leur vouait le soldat anglais ordinaire. En vertu de l'*auld alliance*, la France et l'Écosse avaient été unies par leur

<sup>23</sup> ROY, Pierre-Georges. *À travers l'histoire de Beaumont*, Lévis, [s.n.], 1943, p. 233-234.

<sup>24</sup> TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*, volume X, *Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France (1759-1964)*, Montréal, Fides, 1999, p. 122 et 125-126.

<sup>25</sup> BURT, A. L., *op. cit.*, p. 26. Voir aussi HARPER, J. R., *op. cit.*, p. 119-120.

<sup>26</sup> TRUDEL, Marcel. *L'Église canadienne sous le Régime militaire 1759-1764*, vol. I, Québec, Presses universitaires Laval, 1956, p. 152-153 et 208-211.

<sup>27</sup> TRUDEL, Marcel. 1999, *op. cit.*, p. 377.

<sup>28</sup> TRUDEL, Marcel. 1956, *op. cit.*, p. 173.

<sup>29</sup> *Loc. cit.*

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 377-378.

<sup>31</sup> GROULX, L., *op. cit.*, p. 214.

<sup>32</sup> TRUDEL, Marcel. 1999, *loc. cit.*

haine de l'Angleterre durant plusieurs siècles. Plusieurs soldats écossais appartenait à des familles jacobites humiliées à Culloden en 1746; ils étaient ainsi bien placés pour comprendre l'état d'esprit des Canadiens à l'heure de la Conquête. Le gouverneur écossais James Murray n'échappait pas à cette attitude bienveillante. Par ses dispositions favorables à l'égard des Canadiens pendant le Régime militaire, il favorisait l'établissement d'un rapport de confiance entre les Écossais et les nouveaux sujets. L'amitié franco-écossaise reprenait forme, au Canada.



Le capitaine John Nairne à La Malbaie, aquarelle de Charles William Jefferys, vers 1929. Source : Bibliothèque et Archives Canada, n° MIKAN 2897338 (consulté le 15 janvier 2014).

[http://collectionsCanada.gc.ca/pam\\_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayEcopies&lang=fr&rec\\_nbr=2897338&rec\\_nbr\\_list=2836434,2897338,2887637&title=Le+capitaine+John+Nairne+%C3%A0+la+Malbaie%2C+au+Qu%C3%A9bec.+&ecopy=c040583k](http://collectionsCanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayEcopies&lang=fr&rec_nbr=2897338&rec_nbr_list=2836434,2897338,2887637&title=Le+capitaine+John+Nairne+%C3%A0+la+Malbaie%2C+au+Qu%C3%A9bec.+&ecopy=c040583k)

### LE CANADA, TERRE PLEINE DE PROMESSES

Au milieu des années 1750, la population des Highlands d'Écosse traversait l'une des périodes les plus noires de son histoire. En plus d'avoir à subir les contrecoups de la défaite de Culloden, elle était hantée par le spectre de la famine. La faible superficie de terre arable ne suffisait plus à nourrir la population et les récoltes des années 1755 et 1756 avaient été désastreuses. Aux jeunes hommes que l'on souhaitait enrôler, on promettait des terres généreuses dans le Nouveau Monde, après le service. Plus que les généreuses primes qu'on leur offrait, cette promesse laissait entrevoir un avenir où ils ne connaîtraient pas la misère<sup>33</sup>.

Deux officiers du 78<sup>e</sup> régiment, John Nairne et Malcolm Fraser, sont les tout premiers Écossais à exprimer le désir de s'établir au Canada. Disposant de maigres ressources, ils croient en un avenir plus prometteur en ce pays que dans leur terre natale. La France et la Grande-Bretagne avaient entamé des pourparlers de paix en mars 1761 avec, comme base de négociation, la conservation des terres conquises de part

et d'autre en date du 1<sup>er</sup> juillet suivant. C'est dans cette conjoncture qu'en septembre 1761, Nairne et Fraser se rendent à La Malbaie faire la reconnaissance et l'évaluation des terres de l'ancienne seigneurie de La Malbaie. Pour s'y établir, ils misent sur leurs états de service, mais surtout sur la protection d'un autre Écossais, le gouverneur de Québec, James Murray<sup>34</sup>. Manifestement, celui-ci approuve l'initiative : quelques jours après la visite d'exploration, il confère à Nairne la propriété de la ferme de La Malbaie<sup>35</sup>. Murray ne va pas jusqu'à concéder la seigneurie, ainsi que les deux officiers l'avaient proposé; il craint les conséquences d'un geste outrepassant ses compétences de gouverneur militaire.

En Angleterre, la chute du premier ministre William Pitt en octobre 1761 ainsi que l'arrivée au pouvoir de lord John Stuart 3<sup>e</sup> comte de Bute, moins belliqueux et proche de George III, font évoluer favorablement les perspectives de paix. Ces faits nouveaux incitent Murray à accepter les propositions de Nairne et Fraser. Le 27 avril 1762, il concède en fief et seigneurie à John Nairne la partie de l'ancienne seigneurie de La Malbaie située sur la rive droite de la rivière du même nom, et à Malcolm Fraser celle de la rive gauche<sup>36</sup>. Le 26 octobre 1764, Murray indiquera au *Board of Trade* que les concessions avaient un caractère temporaire et étaient devenues caduques; quelques semaines plus tard, il en recommandera formellement la validation<sup>37</sup>.

Murray est lui aussi intéressé par la terre canadienne. En juin et en novembre 1762, il fait l'acquisition de deux grandes propriétés foncières à Québec, le fief Saint-Jean et la terre de Saint-Denis<sup>38</sup>. Ces transactions marquent pour lui un tournant. Au début de l'année 1763, il écrit à son agent d'affaires du Sussex : *Je me suis décidé il y a quelque temps à m'établir en Amérique, quelles que soient les conséquences de la paix. J'aime le climat et je ne partirai certainement pas à moins que le service du Roi m'y oblige. La gestion de mes affaires doit se faire sous cet angle. [...] mon argent ne doit plus être investi au Sussex*<sup>39</sup>. En juillet de la même année, sa résolution paraît inébranlable : *Vous constaterez que je suis fixé pour de bon en Amérique et que, dès que possible, je vais y investir le moindre shilling en ma possession*<sup>40</sup>.

<sup>34</sup> MASSÉ, J.-C., *op. cit.*, p. 43-45.

<sup>35</sup> Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Fonds Nairne, MG 23 G III 23, vol. 1.

<sup>36</sup> MASSÉ, J.-C., *op. cit.*, p. 48.

<sup>37</sup> DOUGHTY, Arthur G. *Report of the public Archives for the year 1921*, Ottawa, Printer of King's Most Excellent Majesty, 1921, Appendice D, p. 9, *Murray aux lords du Commerce*, 19 novembre 1764; J.-C. Massé, *op. cit.*, p. 52.

<sup>38</sup> ROY, J. Edmond. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. 2, Lévis, Mercier et cie, 1898, p. 382-383.

<sup>39</sup> MAHON, H., *op. cit.*, p. 313-314.

<sup>40</sup> *Loc. cit.*

<sup>33</sup> McCULLOCH, I. M., *op. cit.*, p. 29.

Murray se laisse également séduire par la propriété seigneuriale, mais toujours avec des visées d'investisseur. Le 18 juillet 1763, il achète la seigneurie de La Martinière qu'il cède deux semaines plus tard à Alexander Fraser, lieutenant des Fraser Highlanders; le 20 juillet, il fait de même avec la seigneurie de Rivière-du-Loup et le fief Madawaska qu'il revend un mois plus tard à deux proches du régime. Dans les deux cas, il prête à intérêts aux acheteurs une partie ou la totalité du prix de vente. Le 6 juillet 1764, il finance l'acquisition de la seigneurie de l'est de l'île d'Orléans par son homonyme, lieutenant du 78<sup>e</sup> régiment<sup>41</sup>.

Un autre officier écossais, Gabriel Christie, lieutenant-colonel du 60<sup>e</sup> régiment, s'établit lui aussi au Canada après avoir servi dans l'armée de Wolfe. Jouissant d'une certaine aisance, il acquiert au cours des années 1764-1766 les seigneuries de Noyan (avec un officier écossais du 27<sup>e</sup>, John Campbell), de Lacolle et de Léry, dans le Haut-Richelieu, de même que celle de L'Islet-du-Portage; conjointement avec Moses Hazen, il achète en outre les seigneuries de Bleury et de Sabrevois<sup>42</sup>. Propriétaire foncier très prospère, Christie accumulera les propriétés jusqu'à la fin de sa vie.

Un autre officier écossais succombera à l'attrait de la dignité seigneuriale dans les premières années suivant le traité de Paris. Le 7 mars 1765, James Cuthbert, capitaine du 15<sup>e</sup> d'infanterie et membre de l'état-major du général Murray, achète la seigneurie de Berthier. Comme Christie, James Cuthbert cumulera les propriétés et jouira d'une grande prospérité<sup>43</sup>.

Afin de favoriser le peuplement des nouvelles colonies, la Proclamation royale du 7 octobre 1763 souhaite privilégier les officiers réformés ainsi que les soldats et marins licenciés. Les gouverneurs reçoivent ainsi ordre et *pouvoir de concéder gratuitement à ceux qui en feront personnellement la demande, les quantités de terre ci-après [...] : à tous ceux qui ont obtenu le grade d'officier supérieur, 5 000 acres; à chaque capitaine, 3 000 acres; à chaque officier subalterne ou d'état-major, 2 000 acres; à chaque sous-officier, 200 acres; à chaque soldat, 50 acres*<sup>44</sup>.

<sup>41</sup> MASSÉ, J.-C., *op. cit.*, p. 57-59 et 61. Le lieutenant James Fraser ne sera pas un exemple d'intégration, rentrant en Europe en 1767 après avoir confié la gestion de sa propriété à son compagnon d'armes, Malcolm Fraser.

<sup>42</sup> OUELLET, Fernand. « Christie, Gabriel », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Université Laval, 1771-1800, vol. IV, 2000. Disponible sur [www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id\\_nbr=1806](http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=1806) (consulté le 29-11-2012).

<sup>43</sup> POIRIER, Jean. « Cuthbert, James », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. IV, Université Laval, 1771-1800, 2000. Disponible sur [http://biographi.ca/009004-119.01-f.php?id\\_nbr=1834](http://biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=1834) (consulté le 29-11-2012).

<sup>44</sup> SHORTT, A., et A. G. DOUGHTY (éd.), *op. cit.*, p. 97.

Après leur démobilisation, plusieurs soldats écossais se prévalent de cette récompense. Parmi les unités visées, on compte trois corps de Highlanders ayant participé à la conquête du Canada, les 77<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> régiments, ainsi que le 2<sup>e</sup> bataillon du 42<sup>e</sup> régiment<sup>45</sup>. Dans le cas des Fraser Highlanders, une ordonnance de démobilisation est prononcée au *War Office* le 1<sup>er</sup> décembre 1763, et le licenciement a lieu officiellement deux semaines plus tard à Glasgow<sup>46</sup>. Au total, 893 hommes de ce régiment retournent à l'état civil en 1763<sup>47</sup>. De ce nombre, quelque 175 sous-officiers et simples soldats décident de rester en Amérique.

Les 14 compagnies contribuent toutes à des degrés assez importants : la compagnie du lieutenant-colonel Simon Fraser (13 hommes); la compagnie Abercrombie (11); la compagnie John Campbell (9); la compagnie John McDonell (12); la compagnie McLeod (9); la compagnie Cameron (15); la compagnie Ranald McDonell (17); la compagnie John Fraser (11); la compagnie Archibald Campbell (11); la compagnie Alexander Campbell (12); la compagnie Nairne (12); la compagnie Hugh Fraser (13); la compagnie Montgomerie (16); la compagnie Woods (14)<sup>48</sup>. À l'automne 1763, 80 de ces soldats choisissent de s'installer dans la vallée de la rivière Mohawk dans la colonie de New York<sup>49</sup>. En incluant les officiers, une centaine de Fraser Highlanders s'établissent au Canada après la démobilisation.

Murray attendra l'instauration du gouvernement civil pour faire appliquer la Proclamation royale de 1763. Les premières demandes de concession de terres sont soumises à partir de l'automne 1764. Les premiers à le faire sont des officiers et des sous-officiers; quelques simples soldats suivront, parfois avec un retard de quelques années.

À titre d'exemple, Malcolm Fraser, lieutenant du 78<sup>e</sup>, réclame, le 31 octobre 1764, les 2000 acres auxquels il a droit, visant une terre enclavée dans sa seigneurie de La Malbaie. Le même jour, Murray demande à l'arpenteur général, Samuel Holland, de faire un relevé de la terre en question et d'en dresser un plan; le 6 novembre, les lettres patentes pour les 2000 acres sont délivrées<sup>50</sup>. Parmi les demandes des sous-officiers, le 15 mars 1765, deux sergents du 2<sup>e</sup> bataillon du

<sup>45</sup> REID, Stuart, et Mike CHAPPELL. *18th Century Highlanders*, Londres, Osprey Publishing Ltd., 1998, p. 8.

<sup>46</sup> BAC, *War Office* 4, vol. 74, 103, bobine C-12585, p. 106-108.

<sup>47</sup> BAC, *Treasury Board Papers*, t. 1, vol. 422, bobine C-15642.

<sup>48</sup> Ces chiffres proviennent de calculs faits à partir de listes des effectifs du 78<sup>e</sup> obtenues de Bibliothèque et Archives Canada par la *Clan Fraser Society of Canada*. Disponible sur [www.clanfraser.ca/muster.htm](http://www.clanfraser.ca/muster.htm) (consulté le 01-12-2012).

<sup>49</sup> McCULLOCH, I. M., *op. cit.*, p. 309.

<sup>50</sup> MASSÉ, J.-C., *op. cit.*, p. 52-53.



60<sup>e</sup> régiment et dix autres sergents du 78<sup>e</sup> sollicitent chacun 200 acres dans le secteur de la baie de Gaspé; parmi les requêtes des hommes de troupe, les 19 et 31 mai 1765, un caporal et 22 simples soldats du 78<sup>e</sup> demandent chacun 50 acres dans le même secteur<sup>51</sup>.

#### DES EXEMPLES

Parmi les soldats écossais licenciés au Canada, quelques-uns finissent par rentrer en Europe ou partir vers une autre colonie. Pour dresser une liste de soldats qui se sont bien intégrés, nous n'avons retenu que les individus restés au Canada jusqu'à leur décès ou fortement présumés comme tels. Comme on l'a déjà indiqué, le régiment des Fraser Highlanders a été à l'origine du plus grand contingent de ces immigrants

*Les Écossais nous ont conquis; les Canadiennes ont conquis les Écossais*<sup>52</sup>.

La nomenclature et les renseignements biographiques sont puisés à partir de nombreuses sources. Les principales sont : la base de données du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal; les registres d'état civil de la Collection Drouin; l'ouvrage de Marcel Fournier *Les Européens au Canada des origines à 1765 (Hors France)*, Montréal, Éditions du Fleuve, 1989; les listes des effectifs du 78<sup>e</sup> déjà mentionnées; le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. Pour la commodité de la présentation, on convient de remplacer partout le préfixe de patronyme Mac par sa forme abrégée Mc.



À gauche : vieux presbytère de Saint-François-de-Sales, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Source : Lieux patrimoniaux du Canada [www.historicplaces.ca/en/rep-reg/image-image.aspx?id=5153](http://www.historicplaces.ca/en/rep-reg/image-image.aspx?id=5153) (consulté le 15 janvier 2014).  
Ci-dessus : le même presbytère en 1946, avant sa restauration. Source : BAnQ, E6, S7, SS1, P31013.

écossais; sur 60 soldats écossais recensés, 50 proviennent de ce régiment. Les problèmes d'identification sont parfois considérables, voire insolubles : dans les listes de 1763, on relève 21 John Fraser, 17 John McDonnell et 15 Donald Cameron!

Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive. Sur la centaine de Fraser Highlanders officiellement restés au Canada, on en identifie 50 dont l'intégration semble réussie. Nul doute qu'une étude poussée des greffes de notaires et des registres en révélerait d'autres, mais il est clair que certains sont disparus sans attirer l'attention. Parmi les 60 énumérés, 41 ont épousé une Canadienne et de ce nombre 38 ont eu des enfants. Le bon mot de Benjamin Sulte ne manque pas de vérité :

**BUCHANAN, John (Jean)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Archibald Campbell. Épouse Marie-Louise Chevalier à Québec le 4 novembre 1765. Témoin : John Chisholm, ex-compagnon d'armes. Au moins trois enfants. Épouse en secondes noces Thérèse Cadoret le 31 juillet 1781 à Québec. Signalé à Québec en 1798.

**CAMPBELL, John** (v. 1731-1795), officier du 42<sup>e</sup>, muté en mars 1762 dans le 27<sup>e</sup>. Épouse Marie-Anne de La Corne Saint-Luc, fille de Luc de La Corne Saint-Luc, vers 1763. Inspecteur des Affaires indiennes en 1765, surintendant de ce département en 1773. Décédé le 23 juin 1795 à Montréal.

**CAMPBELL, Duncan (Louis, Denis)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie McLeod. Épouse Thérèse Bacon le 21 novembre 1763 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, après avoir abjuré, le 29 octobre 1763. Signalé à Saint-Vallier en 1769, à Charlesbourg en 1775 et à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en 1795. Au moins quatre enfants.

<sup>51</sup> Base de données des demandes de terres du Bas-Canada (DTBC). Disponible sur [www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/bas-canada/001043-100.01-f.php](http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/bas-canada/001043-100.01-f.php) (consulté le 01-12-2012). On peut prendre connaissance de la première demande au nom de James Thompson et de la seconde au nom de James Campbell.

<sup>52</sup> SULTE, Benjamin. « Les Écossais au Canada », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 5, n<sup>o</sup> 7, Lévis, 1899, p. 219.

**CAMPBELL, Peter (Pierre)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Hugh Fraser. Épouse Marie-Louise Gagné vers 1764. Quatre enfants baptisés à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud entre 1765 et 1771.

**CAMPBELL, William (Guillaume)**, présumé soldat du 47<sup>e</sup> ou du 78<sup>e</sup>. Épouse Marie Louise Dumont (Guéret) à Kamouraska le 20 janvier 1772. Témoin : Jean McCutcheon, ex-soldat du 78<sup>e</sup>. Quatre enfants baptisés entre 1773 et 1781. Signalé à Saint-André de Kamouraska en 1793.

**CAMPBELL, William (Guillaume)** (v. 1731-1811), présumé soldat du 47<sup>e</sup> ou du 78<sup>e</sup><sup>53</sup>. Épouse Josette (Marie Joseph) Chartier vers 1761. Le couple réside à Deschambault, à La Prairie et à L'Acadie. Au moins sept enfants. Décédé à L'Acadie le 15 mars 1811.

**CHISHOLM, John (Jean)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Cameron ou John Fraser. Témoin au premier mariage de John Buchanan. Épouse Madeleine Dallas en août 1771 (ct notaire Jean Antoine Saillant). Témoins : Adam Mabane et Lauchlin Smith, ce dernier ex-compagnon d'armes. Maître-brasseur à Québec.

**CHRISTIE, Gabriel** (1722-1799), major du 44<sup>e</sup> en 1759, commandant du 1<sup>er</sup> bataillon du 60<sup>e</sup> en 1786, général en 1798. Époux de Sarah Stevenson. Trois enfants de celle-ci, un enfant naturel et trois autres de sa maîtresse Rachel Plenderleath. Grand propriétaire terrien, possédant en tout ou en partie les seigneuries de L'Islet-du-Portage, Bleury, Sabrevois, Noyan, Lacolle, Léry, Lachenaie, Repentigny et Chambly. Décédé à Montréal le 26 janvier 1799.

**CORMACK, Alexander**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Montgomerie. Épouse Marie Babineau le 1<sup>er</sup> janvier 1764 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le couple avait obtenu la permission de se marier après avoir vécu en union libre et donné naissance à une fille. Six enfants à Saint-François ou Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

**CUTHBERT, James** (v. 1719-1798), capitaine du 101<sup>e</sup> puis du 15<sup>e</sup>. Membre du Conseil du gouvernement de Québec. Propriétaire de la seigneurie de Berthier et de plusieurs autres fiefs et seigneuries. Épouse successivement Margaret McKenzie, Catherine Cairns (dix enfants) et Rebecca Stockton. Décédé à Berthier-en-haut le 17 septembre 1798.

**DAVIDSON, Edward (Jacques Édouard)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Ranald McDonell. Épouse Catherine Robichaud. Témoin : John McCutcheon, ex-compagnon d'armes. Deux enfants baptisés à Kamouraska en 1767 et 1768.

**DAVIDSON, Thomas**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Montgomerie. Épouse Françoise Aubry le 9 septembre 1765 à Québec. Cinq enfants.

**DUNBAR, William** (Guillaume), capitaine du 44<sup>e</sup>, puis major du 84<sup>e</sup> (Royal Highland Emigrants) lors de la guerre de l'Indépendance américaine. Épouse Thérèse Josèphe Fleury Deschambault vers 1765. Deux enfants à Montréal.

**FORBES, Daniel (Donald)** (v. 1725-1805), présumé soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie John McDonell. Épouse Marie-Louise Pichet à Québec le 10 février 1772. Témoin John Chisholm, ex-soldat du 78<sup>e</sup>. Habite Louiseville. Un enfant. Épouse en secondes noces Margaret McGillivray le 26 mai 1789 à Louiseville. Au moins six enfants. Décède à Louiseville le 17 juin 1805.

**FORBES, James (Jacques)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Nairne. Épouse Marie-Madeleine Lecourt à Québec en mai 1770 (ct notaire Jean-Claude Panet). Témoin : Robert Robinson, ex-compagnon d'armes. Au moins sept enfants. Le couple réside à Saint-Charles de Bellechasse, puis à Saint-Gervais.

**FRASER, Alexander, dit de Beauchamp** (v. 1729-1799), lieutenant du 78<sup>e</sup>, compagnie John McDonell; capitaine du 84<sup>e</sup> (Royal Highland Emigrants) lors de la guerre de l'Indépendance américaine. Seigneur de La Martinière ou Beauchamp, de Vitré et de Saint-Gilles. Épouse Jane McCord vers 1765. Deux enfants. Décédé à Saint-Charles de Bellechasse le 19 avril 1799.

**FRASER, Alexander (Alexandre)** (v. 1715-1800), présumé soldat du 78<sup>e</sup>. Union avec Marie-Josèphe Adam vers 1765. Six enfants. Beau-frère d'Hugh (Augustin) Fraser ci-dessous. Réside à Beaumont, Saint-Charles de Bellechasse et Québec. Sert dans la milice britannique de Québec en 1775-1776. Sépulture à Québec le 10 avril 1800.

**FRASER, Alexander (Alexandre)** (v. 1728-1808), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Hugh Fraser. Époux de Christine Stuart. Un fils connu. Deuxième épouse possible : Mary Fraser. Réside à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Trois-Rivières (peut-être), Québec, Chambly et Berthier-en-haut. Sert dans la milice britannique de Québec en 1775-1776. Marchand à Chambly à partir de 1777. Inhumé à Sorel le 22 février 1808.



Chapelle des Cuthbert, construite en 1786, à Berthierville.

Source consultée le 15 janvier 2014 :

[www.ville.berthierville.qc.ca/index.jsp?p=87](http://www.ville.berthierville.qc.ca/index.jsp?p=87)

**FRASER, Hugh (Augustin)** (v. 1734-1779), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Abercrombie. Épouse Marie-Françoise Adam, le 14 novembre 1763 à Beaumont. Beau-frère d'Alexander (Alexandre) Fraser ci-dessus. Huit enfants. Décédé à Beaumont le 21 octobre 1779.

**FRASER, Hugh (Jude, Luc, Louis, Hugue)** (v. 1730 - apr. 1798), soldat du 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> régiment (Royal Scots), puis du 2<sup>e</sup> bataillon du 60<sup>e</sup>. Union avec Geneviève Ratté vers

<sup>53</sup> On trouve deux William Campbell dans la liste des effectifs du 78<sup>e</sup> dressée lors de la démobilisation, mais on n'est pas sûr qu'ils soient restés au Canada. Par ailleurs, un ex-soldat du 47<sup>e</sup> de ce nom figure dans la demande de terres faite par James Campbell en 1765 et citée plus haut.

1762. Au moins six enfants. Réside à Québec, Sainte-Foy et Montréal.

**FRASER (Le Gros, Gros Jean), John (Jean)** (v. 1730-1780), soldat du 78<sup>e</sup>. Épouse Marie-Joséphine Dumont (Guéret) le 10 février 1777 à Kamouraska. Deux enfants. Réside à Rivière-du-Loup. Inhumé à Kamouraska le 22 décembre 1780.

**FRASER, John**, enseigne du 60<sup>e</sup>. Époux de Sarah Fraser. Quatre enfants. Fermier de Malcolm Fraser à La Malbaie où il décède le 22 juin 1774.

**FRASER, John** (v. 1734-1803), soldat du 78<sup>e</sup>. Époux en premières noces d'Agnes Maxwell, en secondes noces d'Ann Hudson. Trois enfants. Instituteur à Québec pendant plus de 35 ans. Décédé à Québec le 13 février 1803.

**FRASER, John (Jean)** (de Boleskine) (v. 1733-1806), caporal du 78<sup>e</sup>, compagnie Wood. Épouse Marguerite Vallée à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 22 mai 1775. Témoins : Malcolm Fraser, John McBain, Alexander McDonell, ex-soldats du 78<sup>e</sup>. Dix enfants. Forgeron à Sainte-Anne-de-la-Pérade où il décède le 13 décembre 1806.

**FRASER, John (Jean)** (de Culbokie) (v. 1727-1795), capitaine du 78<sup>e</sup>. Épouse Marie-Claire Fleury Deschambault en 1765 à Montréal. Beau-frère de William Dunbar ci-dessus. Dix enfants. Juge à la Cour des plaids communs à Montréal en 1764, à la Cour du banc du roi en 1794. Membre du Conseil législatif en 1775. Décédé à Montréal le 5 décembre 1795.

**FRASER, Malcolm** (1733-1815), lieutenant du 78<sup>e</sup>, compagnie Cameron; capitaine du 84<sup>e</sup> (Royal Highland Emigrants) lors de la guerre de l'Indépendance américaine. Union avec Marie Allaire vers 1760; cinq enfants. Épouse Margerite McCord vers 1771; un enfant. Union avec Marie Ducros vers 1791; quatre enfants. Seigneur de Mount Murray, de L'Islet-du-Portage et de l'est de l'île d'Orléans. Décédé à Québec le 16 juin 1815.

**FRASER, Malcolm** (v. 1735-1805), sergent du 78<sup>e</sup>, compagnie John Fraser. Époux de Grizel McIntosh. Cinq enfants. Marchand à Trois-Rivières où il décède le 26 février 1805.

**FRASER, William (Guillaume)** (v. 1738 - v. 1804), soldat du 78<sup>e</sup>. Épouse Dorothée Dumont (Guéret) à Kamouraska le 13 juin 1768. Témoin : Jean McCutcheon, ex-soldat du 78<sup>e</sup>. Un fils. Union avec Marie Louise Allaire après 1791. Réside à Rivière-du-Loup où il décède.

**GUNN, William (Guillaume)** sergent du 78<sup>e</sup>, compagnie Wood. Épouse Thérèse Amiot dit Lusignan à Trois-Rivières le 20 janvier 1774. Au moins huit enfants. Marchand. Réside à Saint-Antoine et à Saint-Denis-sur-Richelieu, à Montréal et à Terrebonne.

**HENDERSON, Donald (Daniel, Donat)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie John Campbell. Époux de Catherine McKinnon. Quatre enfants à Saint-Thomas (Montmagny) où il est cabaretier. Décédé après 1798.

**MABANE, Adam** (v. 1734-1792), aide-chirurgien dans l'armée d'Amherst. Membre du Conseil de Québec et juge à la Cour des plaids communs du district de Québec en 1764. Conseiller exécutif et membre du Conseil législatif en 1775. Décédé célibataire le 3 janvier 1792 à Sillery.

**McBAIN (McBEAN), John (Jean)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Archibald Campbell. Épouse Charlotte Raimbault à Trois-Rivières le 12 septembre 1773. Témoin : Malcolm Fraser, ex-compagnon d'armes. Six enfants.

**McCRAW, Duncan** (v. 1739-1803), soldat du 78<sup>e</sup>. Épouse Barbara Fraser, veuve Morrison, le 11 mai 1784 à Trois-Rivières. Réside à Québec, Saint-Cuthbert et Louiseville. Neuf enfants. Décède le 10 juin 1803.

**McCUTCHON, John (Jean, Jean-Baptiste)** (v. 1740-1810), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Hugh Fraser. Épouse Marie Thècle Charon dit Laferrière à Kamouraska le 21 novembre 1763; sans enfants. Habite à Rivière-du-Loup vers 1770. Épouse en secondes noces Rose Dubuc le 14 juillet 1802 à Chambly; au moins un enfant. Commissaire au fort de Chambly. Décédé le 2 avril 1810 à Chambly.

**McDONELL, Angus**, sergent du 78<sup>e</sup>, compagnie McLeod. Épouse Nancy McMillan à Québec le 22 novembre 1773. Témoin Rony McDonell, ex-compagnon d'armes. Aucun descendant connu.

**McDONELL, Duncan**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Cameron. Époux de Marie Grant. Au moins deux enfants. Réside à Québec et Saint-Thomas (Montmagny).

**McDONELL, Rony (René)**, tambour du 78<sup>e</sup>, compagnie McLeod. Épouse Marguerite Bouchard à Saint-Thomas de Montmagny le 2 juillet 1767. Témoins : Duncan Campbell, John Chisholm et Donald McKinnon, ex-compagnons d'armes. Au moins un enfant. En secondes noces, épouse Angélique Desmoliers, veuve d'Alexander McKay, le 5 novembre 1782 à Québec. Témoin : John Buchanan, ex-compagnon d'armes. Réside à Bonaventure en 1815.

**McKAY, Alexander (Alexandre)**, sergent du 78<sup>e</sup>, compagnie Hugh Fraser. Épouse Angélique Desmoliers à Québec le 30 avril 1772 à l'église anglicane. Témoin : James Thompson, ex-compagnon d'armes. Un enfant. Sa femme se remarie à Québec le 5 novembre 1782 avec Rony McDonell.

**McKAY, Samuel**, lieutenant du 27<sup>e</sup>. Épouse Élisabeth Herbin à Montréal en 1761. Deux enfants. Juge de paix en 1765, surintendant des Eaux et des Forêts en 1766. Décède à Montréal le 5 avril 1779.

**McKENZIE (McKINSEY), Duncan**, tambour du 78<sup>e</sup>, compagnie Cameron. Époux de Marie Joséphine Cadette (Gaudet) Landreville. Au moins deux enfants. Réside à Québec.

**McKINNON, Daniel**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Alexander Campbell. S'unit à Angélique Rinfret dit Malouin vers 1768. Douze enfants. Réside à Montmagny et Berthier. Cabaretier. Inhumé à Berthier-en-Bas le 22 février 1802.

**McKINNON, Donald (Donat, Daniel)**, caporal du 78<sup>e</sup>, compagnie Nairne. Épouse Françoise Talon le 22 avril 1765 à Notre-Dame de Montréal. Aucun enfant. Réside d'abord à Saint-Thomas de Montmagny où il est marchand et aubergiste. Enseigne puis lieutenant du 84<sup>e</sup> (Royal Highland Emigrants) lors de la guerre de l'Indépendance américaine. Habite ensuite Québec, puis Matane. Seigneur de Matane à partir de 1777. Décède à cet endroit en mai ou juin 1792<sup>54</sup>.

**McLEOD, Roderick (Rodrigue)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Montgomerie. Épouse Marie Joseph Disy avant 1769; deux



enfants. Réside à Champlain, puis Montréal. Épouse Marie-Anne Dufresne dit Boudrias le 21 février 1780 à Montréal. Au moins six enfants.

**McNEIL (McNIEL), Angus (Ignace)** (v. 1736-1773), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie John McDonell. Épouse Marie Louise Therrien à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 9 janvier 1764. Deux enfants. Décède en novembre 1773 au même endroit.

**McNICOLL, Duncan (Étienne, François)** (v. 1730-1798), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Archibald Campbell. Venu au Canada avec sa première femme Catherine. Sept enfants. Épouse en secondes noces Marguerite Camelle (Campbell?). Un enfant. Décédé à La Malbaie.

**McPHERSON, John**, présumé soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie John McDonell. Époux de Mary Cameron. Treize enfants. Réside à Trois-Rivières à partir des années 1770. Cabaretier.

**MORRISON, Daniel**, chirurgien militaire pour six compagnies écossaises en 1746; venu au Canada avec le 78<sup>e</sup> en 1757; aide-chirurgien dans le 2<sup>e</sup> bataillon du 60<sup>e</sup> après 1763. Sert pendant le blocus de Québec en 1775<sup>55</sup>. Achète le fief de Lespinay le 20 juillet 1764; le revend le 3 juillet 1778. Décède à Québec vers 1783. Pas de descendance connue.

**MUNRO, Finlay (Philip, Philippe)** (v. 1734-1779), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Archibald Campbell. Épouse Charlotte Girard le 15 juin 1772 à Lauzon. Témoin : Augustin (Hugh) Fraser, ex-compagnon d'armes. Cinq enfants. Décédé en janvier 1779 à Saint-Charles de Bellechasse.

**NAIRNE, John** (1731–1802), capitaine du 78<sup>e</sup>; capitaine du 84<sup>e</sup> (Royal Highland Emigrants) lors de la guerre de l'Indépendance américaine, promu major puis lieutenant-colonel. Époux de Christiana Emery. Neuf enfants. Seigneur de Murray Bay à partir de 1762. Décédé à Québec le 14 juillet 1802.

**ROBERTSON, Daniel** (v. 1733-1810), aide-chirurgien du 42<sup>e</sup>. S'unit à Marie-Louise Réaume en 1760 ou 1761. S'installe au Canada après la guerre de Pontiac. Capitaine-lieutenant du 84<sup>e</sup> (Royal Highland Emigrants) lors de la guerre de l'Indépendance américaine. Commandant du poste de Michillimackinac de 1782 à 1787. Décédé le 5 avril 1810 à Montréal.

**ROBINSON, Robert**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Simon Fraser. Épouse Marie Claire (Angélique) Bazin le 30 janvier 1764 à Saint-Vallier. Au moins huit enfants. Le couple habite successivement Saint-Vallier, Saint-Charles et Saint-Gervais.

**ROSS, Alexander (Alexandre)** (v. 1721-1786), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Nairne. Épouse Marie-Joséphé Ayotte le 14 février 1774 à La Pocatière. Six enfants. Décédé à La Pocatière le 5 mars 1786.

**ROSS, Hector**, caporal du 78<sup>e</sup>, compagnie Archibald Campbell. Époux de Catherine McDonnell, le couple fait baptiser une fille le 2 février 1763 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Décédé à Québec en 1770<sup>56</sup>.

**ROSS, John (Jean-Baptiste, Jean)** (v. 1742-1822), soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Montgomerie. Union à Marie Dalpé dit Saint-Cerny vers 1764. Le couple habite Louiseville puis Maskinongé. Plusieurs enfants. Décédé à Maskinongé le 21 janvier 1822.

**ROSS, William (Guillaume)** (v. 1732-1808), caporal du 78<sup>e</sup>, compagnie Nairne. Épouse Marie Josephte Proulx à Saint-Thomas de Montmagny le 9 janvier 1764. Pilote du Saint-Laurent. Le couple réside à Cap-Saint-Ignace, La Pocatière, Kamouraska et Rimouski. Onze enfants. Mort gelé le 7 novembre 1808 à Bic; inhumé à Rimouski le 16 mai 1809.

**SMITH, John (Jean, Jean-Baptiste)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Alexander Campbell. Épouse Louise Charlotte Tachet (Taché) à Québec le 22 novembre 1763. Habite Québec, Saint-François-du-Lac et Montréal. Au moins cinq enfants.

**SMITH, Lauchlin** (1736–1823), sergent du 78<sup>e</sup>. Épouse successivement Mary Campbell le 11 novembre 1770 à Québec; Barbara Boyton le 22 novembre 1783 à Québec; Catherine Newton le 15 novembre 1795 à Québec; Marie-Marguerite Martin le 21 mars 1803 à Québec et Marie-Théotiste Bouchard le 8 juillet 1811 à Québec. Négociant, cabaretier à Québec, puis seigneur de La Pocatière à partir de 1777. Décède à cet endroit le 29 juin 1823. Cinq enfants.

**STUART, Peter (Pierre)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Hugh Fraser. Épouse Marie-Louise Morin le 10 janvier 1764 à Saint-Thomas de Montmagny. Trois enfants. Navigateur. Mort noyé le 5 juin 1768 à Québec.

**SUTHERLAND, Donald (Daniel)**, soldat du 78<sup>e</sup>, compagnie Ranald McDonell. Épouse Geneviève Morin à Deschambault le 4 février 1766. Réside à Deschambault et Saint-Cuthbert. Neuf enfants.

**THOMPSON, James** (1733-1830), sergent du 78<sup>e</sup>, compagnie John McDonnell. Surintendant du Service des bâtiments militaires et des fortifications de Québec. Épouse en secondes noces Frances Cooper à Québec le 6 décembre 1780. Neuf enfants. Décédé à Québec le 25 août 1830.

#### REMERCIEMENT

L'auteur désire remercier Paul Lessard de lui avoir permis de consulter sa documentation sur le clan des Fraser.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à cette adresse : [jcmasse@mat.ulaval.ca](mailto:jcmasse@mat.ulaval.ca)



Courtoisie du 78th Fraser Highlanders, St. Andrew's Garrison, Québec.

<sup>54</sup> BOUDREAU, Léon. *Faits nouveaux sur la Seigneurie de Matane 1677-1880*, Matane, Société d'histoire de Matane, 1982, p. 63-96.

<sup>55</sup> BAC, Collection Haldimand, B.217, États de service, [s. d.], p. 581.

<sup>56</sup> PROVOST, Honorius. *Les premiers anglo-canadiens à Québec. Essai de recensement 1759-1775*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 65.



# L'ÂGE DES FEMMES À LEUR MARIAGE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Guy Parent (1942)

Né à Saint-Narcisse de Champlain, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie, dont en 2005 *Pierre Parent, le pionnier*. Il est l'actuel président de la Société de généalogie de Québec.

## INTRODUCTION

La tradition orale raconte que nos grands-mères et nos arrière-grands-mères se mariaient à un très jeune âge. Pour accentuer cette croyance, des chansons folkloriques lui font écho. On peut citer la chanson *Le petit bœuf* qu'a enregistrée Raoul Roy et dans laquelle un jeune homme déclare :

*Je lui ai demandé si elle était en mariage  
Car toutes les filles de quinze ans sont bonnes à marier.*

D'autres chansons rappellent que les jeunes filles manifestent leur volonté de se marier à un jeune âge; on peut penser à celle interprétée par le quintette *Galant, tu perds ton temps*, formé de cinq jeunes femmes, dans laquelle une fille annonce à sa mère ses intentions de mariage :

*Eh bien, maman, j'ai quatorze ans  
Je pense au mariage  
J'ai quatorze ans, j'ai trouvé un amant  
J'en ai déjà parlé au vicaire.*

Si les chansons folkloriques décrivaient de façon anecdotique les us et coutumes ou les défauts et les travers de nos aïeux, alors cette croyance serait vraie. Mathilde Leduc, ma grand-mère du côté paternel, s'est mariée en 1895 à l'âge de 19 ans et la première épouse de mon arrière-grand-père en 1860, l'avait fait à l'âge de 17 ans. Étaient-elles des cas d'exception ou suivaient-elles la coutume de cette époque?

Les mariages au XIX<sup>e</sup> siècle de la paroisse de Saint-Narcisse, comté de Champlain, ont été étudiés pour vérifier si nos aïeules se mariaient à un très jeune âge. L'âge au mariage au XIX<sup>e</sup> siècle a été comparé à celui de trois décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

## MÉTHODOLOGIE

Tous les mariages inscrits dans les registres paroissiaux de Saint-Narcisse depuis le début de la tenue des registres en 1854 jusqu'à la fin de l'année 1899 ont été répertoriés. Pour les besoins de cette recherche, seules les femmes qui en étaient à leur premier mariage ont été retenues; tous les mariages des veuves ont été exclus.

La recherche des actes de baptême des jeunes filles a été faite dans les répertoires des registres paroissiaux publiés, dans la base de données BMS2000 et dans le Fonds Drouin numérisé. Pour les mariages du XX<sup>e</sup> siècle, les mêmes sources généalogiques ont été utilisées pour la décennie 1910-1919. Pour les mariages qui ont eu lieu entre 1930-1939 et entre 1950-1959, l'âge et les dates de naissance provenant de la base de données *Mariages du Québec 1926-1997*, qu'on peut consulter sur le site web de la Société de généalogie de Québec, ont aussi été utilisés.

## LES MARIAGES À SAINT-NARCISSE ENTRE 1854 ET 1899

Du début des registres de la paroisse en 1854 jusqu'au 31 décembre 1899, 616 mariages ont été répertoriés (tableau 1). Parmi eux, 105 concernent des veufs et 38 des veuves. Comme ces dernières ont été exclues de cette étude, il reste 578 actes de baptême à explorer et 548 ont été trouvés, soit 94,8 %.

Décennie	Nombre de mariages	Nombre d'actes de baptême à trouver	Nombre d'actes de baptême trouvés
1854-1859	38	35	34
1860-1869	106	99	91
1870-1879	119	113	109
1880-1889	150	139	131
1890-1899	203	192	183
Total	616	578	548

En comparant la décennie 1860-1869 à la décennie suivante, on constate que le nombre de mariages s'est accru de 12,3 %; de la décennie 1870-1879 à la suivante, cette hausse est de 26,1 % et de la décennie 1880-1889 à la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, elle atteint 35,3 %. La paroisse compte 983 individus en 1861, 1 469 en 1871,

2 015 en 1881 et 1 945 en 1891. Les chiffres le montrent : le nombre de mariages célébrés à Saint-Narcisse au XIX<sup>e</sup> siècle augmente proportionnellement à l'accroissement de sa population jusqu'en 1881. Par la suite, la population ne croît plus alors que le nombre de mariages continue d'augmenter jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### L'ÂGE MOYEN AU MARIAGE

Globalement, au XIX<sup>e</sup> siècle à Saint-Narcisse, l'âge moyen des femmes au premier mariage est de 21,8 ans, soit l'âge de la majorité (tableau 2). L'âge au premier mariage augmente légèrement dans les deux dernières décennies de ce siècle par rapport aux deux précédentes. De 21,5 ans entre 1860 et 1869 et de 21,3 ans entre 1870 et 1879, l'âge moyen des femmes à leur premier mariage augmente à 22,2 ans, de 1880 à 1889 pour atteindre 22,7 ans au cours de la décennie suivante. Par contre, il est plus faible dans les premières années d'existence de la paroisse, soit 20,7 ans. Les deux plus jeunes mariées ont 13 ans et la plus âgée, 48 ans. Les deux plus jeunes ont célébré leur mariage dans les décennies 1870-1879 et 1890-1899. Ces statistiques sont trompeuses car elles occultent un fait important : 50 % des femmes ont moins de 21 ans à leur premier mariage.

Période	Âge moyen des femmes (ans)	Âge de la femme la plus jeune (ans)	Âge de la femme la plus vieille (ans)
1854-1859	20,7	16	30
1860-1869	21,5	14	43
1870-1879	21,3	13	42
1880-1889	22,2	15	48
1890-1899	22,7	13	45

Au XIX<sup>e</sup> siècle à Saint-Narcisse, l'âge des femmes à leur premier mariage est du même ordre de grandeur qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la ville de Québec, en Nouvelle-France. Entre 1710 et 1759, l'âge moyen des femmes de la ville de Québec calculé au premier mariage oscille entre 21,2 ans pour la décennie 1710-1719 et 22,5 ans pour la décennie 1730-1739<sup>1</sup>.

À Saint-Narcisse de 1860 à 1899, l'âge moyen des femmes lors de leur premier mariage est légèrement plus élevé que l'âge de la majorité alors établi à 21 ans. On ne peut pas faire la même affirmation à l'époque de la Nouvelle-France, car l'âge de la majorité était fixé à 25 ans. Cette situation a changé avec l'avènement du

Régime britannique. Le 16 février 1782, le Conseil législatif de la province fixait l'âge de la majorité à 21 ans au lieu de 25 ans. Cet article de loi devenait officiel le 1<sup>er</sup> janvier 1783.

#### Ordonnance qui change, fixe et établit l'âge de majorité.

*Comm'il peut s'élever plusieurs grands inconvénients de la continuation de la loi, qui actuellement établit l'âge de la majorité à vingt-cinq ans, qu'il foit, à ces caufes, ftatué et ordonné par fon Excellence le Gouverneur, de l'avis et confentement du Confeil légiflatif de la Province de Québec, et par l'autorité d'icelui, il eft par ces préfentes ftatué et ordonné, que du jour et après le premier janvier de l'année de notre Seigneur qu'on comptera mil fept cens quatre-vingt-trois, l'âge de la majorité fera, à tous égards quelconques, tenu, pris et considéré dans toutes cours et places que ce foient dans cette Province, être à l'âge de vingt-un ans, à compter du jour de la naiffance de qui que ce puiffe être : nonobftant toutes loix, usages et coutumes à ce contraires.*

(Signé) Fred. Haldimand<sup>2</sup>.

Le Code civil du Bas-Canada de 1866 confirmait l'âge de la majorité à 21 ans comme on peut le lire à l'article 246 : *Tout individu de l'un ou l'autre sexe demeure en minorité jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de vingt-un ans accomplis*<sup>3</sup>. Au Québec, le projet de loi adopté le 14 décembre 1971 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1972 abaissait l'âge de la majorité de 21 à 18 ans.

Des 548 mariages concernant des femmes dont les actes de baptême ont été trouvés (tableau 1), 274 concernent des filles d'âge mineur, c'est-à-dire qu'elles ont moins de 21 ans, et 274 des femmes d'âge majeur. Coïncidence étonnante : 50 % des filles qui se marient pour la première fois sont d'âge mineur et 50 % d'âge majeur.

#### PARFOIS, LA FEMME SE MARIE À UN TRÈS JEUNE ÂGE.

De tout temps au Québec, tant pour les hommes que pour les femmes, une réglementation a fixé l'âge minimal au mariage. Dès le Moyen Âge, l'Église a déterminé que l'homme doit avoir 14 ans révolus pour se marier et la femme, 12 ans révolus. En 1713, quand M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier publie son *Rituel du diocèse de Québec*, il est écrit que les filles ne peuvent être mariées avant d'avoir atteint l'âge de 12 ans et les garçons, celui de 14 ans<sup>4</sup>.

*Selon le Droit Civil & Canonique perfonne ne doit être marié avant l'âge de puberté, qui eft celui de quatorze ans pour les garçons, & de douze ans pour les filles. Et felon les Ordonnances les Enfans ne doivent pas*

<sup>1</sup>. GAUVREAU, Danielle. *Québec : Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1991, p. 215.

<sup>2</sup>. *Ordonnances faites et passées par le gouverneur et le conseil législatif de la province de Québec, actuellement en force dans la province du Bas-Canada*, Québec, Guillaume Vondenvelden, Imprimeur du roi, 1795, 214 p.

<sup>3</sup>. *Code civil du Bas-Canada*, Ottawa, Malcolm Cameron, 1866, 747 p.

<sup>4</sup>. Monseigneur de Saint-Vallier. *Rituel du diocèse de Québec*, Paris, Simon-Langlois, 1703, p. 332.



*fe marier fans un confentement de leurs Pères, Mères, Tuteurs ou Curateurs. Les Ordonnances de nos Rois puniffent d'exheredation les garçons qui fe feront mariez sans ce consentement avant l'âge de 30. ans, & les filles avant 25 ans.*

On peut s'étonner de lire dans cet article du *Rituel du diocèse de Québec* que les garçons doivent avoir l'autorisation des parents pour se marier jusqu'à l'âge de 30 ans sous peine de se voir déshériter puisque, sous le Régime français, les hommes sont majeurs à l'âge de 25 ans. Cependant, en plus de la majorité civile à 25 ans, la législation française dans l'Ancien Régime considérait un âge de majorité matrimoniale qui était de 30 ans pour les hommes. Cette clause avait été confirmée par l'ordonnance de Blois de 1579 promulguée par Henri III. C'est ce que traduit le *Rituel du diocèse de Québec*.

L'arrivée d'un gouvernement britannique en 1760, s'il modifie l'âge de la majorité comme on l'a vu plus haut, ne change rien à l'âge minimum requis pour le mariage et, 100 ans plus tard, le Code civil du Bas-Canada entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 1866 conserve l'âge légal du mariage des filles à 12 ans et celui des garçons à 14 ans. À l'article 115, dans le chapitre intitulé : *Des conditions requises pour pouvoir contracter mariage*, on peut lire : [l]'homme, avant quatorze ans révolus, la femme avant douze ans révolus, ne peuvent contracter mariage<sup>5</sup>. L'article 119 explique les conditions à remplir pour qu'un mineur puisse se marier : *Les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de vingt-un ans accomplis, pour contracter mariage, doivent obtenir le consentement de leur père et de leur mère, en cas de dissentiment, le consentement du père suffit*<sup>6</sup>. Aujourd'hui, cet article ayant été modifié, on place l'autorité du père et de la mère au même niveau.

Il ne faut pas s'étonner de voir le mariage de jeunes filles qui n'ont que 13 ou 14 ans, car tout comme dans le droit canonique, la loi civile le permet. Il faut quand

même souligner que les mariages de toute jeune fille sont rares à Saint-Narcisse au XIX<sup>e</sup> siècle; on en dénombre 3 (tableau 3). On compte toutefois 15 mariages de femmes de 15 ans et moins. Par contre, le nombre augmente sensiblement quand on considère les filles de 17 ans et moins; il atteint 77. Il augmente à 137 quand on ajoute les filles de 18 ans. Ainsi, au XIX<sup>e</sup> siècle, en excluant les mariages de veuves, 23,7 % des mariages à la paroisse de Saint-Narcisse concernent des filles de 18 ans ou moins.

Le droit de se marier à un si jeune âge existe encore au XX<sup>e</sup> siècle. En 1917, le Code de droit canonique promulgué par le pape Benoît XV le précise : *L'homme avant sa seizième année accomplie, la femme avant sa quatorzième année aussi accomplie, ne peuvent valablement contracter mariage*<sup>7</sup>.

Il faudra attendre une modification au Code civil du Québec en avril 1981 pour que soit changé l'âge légal minimal au mariage. Depuis cette date, nul ne peut se marier avant d'avoir 18 ans révolus. Cependant, la loi permet aux jeunes gens de se marier à 16 ans dans certains cas exceptionnels<sup>8</sup>. Le nouveau Code civil du Québec en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994 a confirmé cette exception. On peut lire que le célébrant a l'obligation de vérifier que *les futurs époux sont âgés d'au moins seize ans en s'assurant, si les époux sont mineurs, que le titulaire de l'autorité parentale ou, le cas échéant, le tuteur consent à la célébration du mariage*<sup>9</sup>.

Âge (ans)	Nombre
13	2
14	1
15	12
16	20
17	42
18	60
19	78
20	59



La traversée en bac de la rivière Saint-Maurice à Grand-Mère, comté Champlain, en 1905. Source : BAnQ, P547S1SS1SSS1D148P037R.

### COIFFER LA SAINTE CATHERINE

La société québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle place la fondation d'une famille en tête des priorités de la réussite sociale. Ainsi, une jeune fille qui fêtait son 25<sup>e</sup> anniversaire de naissance sans être encore mariée pouvait s'inquiéter, car on la surnommerait « la vieille fille », un statut qui n'était pas toujours bien perçu<sup>10</sup>. Le 25 novembre, le

5. *Code civil du Bas-Canada, op. cit.*

6. BEAUDOIN, Jean-Louis, et Yvon Renaud. *Code civil (Bas-Canada et Québec)*, Outremont, Wilson et Lafleur, 1981, 740 p.

7. ÉMARD, M<sup>Br</sup> Joseph-Médard. *Le code de droit canonique*, Valleyfield, Bureau de la Chancellerie, 1918, p. 101.

8. BEAUDOIN, Jean-Louis, et Yvon Renaud. *Code civil (Bas-Canada et Québec)*, op. cit.

9. BEAUDOIN, Jean-Louis, et Yvon Renaud. *Code civil du Québec*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1994-1995, art. 373.

10. FERLAND, Catherine, et Camil GIRARD. « J'me marie, j'me marie pas... », *Stratégies de conjugalité à Laterrière (1900-1950) : un monde rural en mutation*, dans Camil Girard et Gervais Tremblay (dir.). *Le Grand-Brûlé, Récits de vie et histoire d'un village au Québec, Laterrière, Saguenay 1900-1960*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 37.

jour de la fête de sainte Catherine, rappelle à toutes ces femmes qu'elles ont 25 ans, qu'elles ne sont pas encore mariées et qu'elles peuvent devenir des « vieilles filles ».

Au Québec, la journée du 25 novembre est soulignée. À Sainte-Brigitte-de-Laval, *toutes les familles la célèbrent [...], c'est-à-dire qu'elles font et mangent la tire étirée (faite souvent avec de la mélasse). On ne fête pas d'une manière spéciale les vieilles filles, sauf peut-être en leur faisant étirer la tire. La coutume si répandue en France, à savoir : « coiffer la sainte Catherine », n'existe pas à Sainte-Brigitte-de-Laval, bien que l'expression soit encore employée pour les filles qui ont plus de vingt-cinq ans*<sup>11</sup>.

Tableau 4  
**L'âge au mariage des femmes majeures à Saint-Narcisse entre 1854 et 1899**

Âge (ans)	Nombre
21	63
22	38
23	35
24	25
> 25 ans	113

À Saint-Narcisse, avoir plus de 25 ans ne constitue pas un obstacle au mariage, car on observe un nombre important de femmes célibataires âgées de 25 ans et plus qui prennent époux (tableau 4). Elles représentent 20,6 % des mariages du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### L'ÂGE AU MARIAGE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Afin de comparer l'âge au mariage au XX<sup>e</sup> siècle par rapport au siècle précédent, trois générations différentes ont été étudiées : la décennie 1910-1919, celle de 1930-1939 et, enfin, celle de 1950-1959, toutes séparées de 20 ans. Ainsi, l'âge ou la date de naissance de 488 femmes devait être trouvé et 96,1 %, soit 480, l'ont été (tableau 5). Au nombre de 20, les mariages de veuves ont été exclus.

Tableau 5  
**Mariages par décennie étudiée au XX<sup>e</sup> siècle**

Décennie	Nombre de mariages	Nombre de naissances ou d'âge à trouver	Nombre de naissances ou âge trouvés
1910-1919	182	168	161
1930-1939	123	121	121
1950-1959	203	199	198

Tableau 6  
**Âge moyen des femmes de Saint-Narcisse lors de leur premier mariage au XX<sup>e</sup> siècle**

Décennie	Âge moyen des femmes (ans)	Âge de la femme la plus jeune (ans)	Âge de la femme la plus vieille (ans)	Mineures (%)	Majeures (%)
1910-1919	22,1	15	51	47,8	51,9
1930-1939	23,7	16	40	21,5	78,5
1950-1959	23,3	16	62	20,0	80,0

Il faut souligner la diminution très importante de mariages de femmes mineures entre la décennie 1910-1919 et les décennies 1930-1939 et 1950-1959. De 1910-1919 à 1930-1939, cette diminution est de l'ordre de 55,0 % et atteint 58,2 %, vingt ans plus tard (tableau 6). Alors que près d'un mariage sur deux touche une femme d'âge mineur entre 1910-1919, cette proportion baisse de façon importante pour les décennies 1930-1939 et 1950-1959 et représente un mariage sur cinq. Tant au niveau de l'âge moyen au mariage que de la proportion des mariages des femmes d'âge mineur, la décennie 1910-1919 s'apparente au modèle traditionnel observé pour les mariages du XIX<sup>e</sup> siècle. La décennie 1930-1939 annonce l'avènement d'un nouveau modèle dans lequel la proportion des mariages de femmes d'âge mineur diminue sensiblement.

Même au XX<sup>e</sup> siècle, de toutes jeunes femmes se marient. On peut citer le mariage en 1919 de Marie-Anna Thibault, âgée de 15 ans, ou celui de Bella Rousseau qui est âgée de 16 ans, en 1933.

#### CONCLUSION

Les chansons folkloriques présentent une image souvent anecdotique de nos mœurs. Elles soulignent à gros traits des caractéristiques qui frappent l'imaginaire, mais elles ne reflètent pas la réalité dans toute sa complexité. À Saint-Narcisse au XIX<sup>e</sup> siècle, il est vrai que les filles de 14 ans ou de 15 ans « sont bonnes à marier » et que certaines parmi elles se sont effectivement mariées à cet âge, mais leur nombre reste faible, moins de 6 % par rapport à la totalité des mariages.

Que nous réserve le XXI<sup>e</sup> siècle? Les chansons folkloriques ne sont plus en phase avec la réalité des générations actuelles. En effet, l'âge au mariage en 2011 a augmenté considérablement au Québec. D'après les données de l'Institut de la statistique du Québec, l'âge moyen au premier mariage chez les femmes est de 31,0 ans<sup>12</sup>.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à cette adresse : [gui.parent@videotron.ca](mailto:gui.parent@videotron.ca)

<sup>11</sup> Sr Marie-Ursule. *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Québec, Les Archives de folklore 5-6, Les Presses de l'Université Laval, 1951, p. 90.

<sup>12</sup> Institut de la statistique du Québec, [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no18.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no18.pdf), consulté en janvier 2013.



# FUNÉRAILLES OU SÉPULTURE

Denis Leblond (1475)

Denis Leblond est natif du Saguenay, d'une famille de 12 enfants. Il est père de quatre enfants et grand-père de sept petits-enfants. Médecin omnipraticien, il a d'abord œuvré au sein des Forces armées canadiennes; il pratique une médecine familiale sur la rive sud de Québec depuis 1977. Comme les valeurs familiales traditionnelles lui tiennent à cœur, il s'intéresse depuis près de 30 ans à la généalogie. Ceci l'a d'abord mené à établir sa propre généalogie avant d'élargir son intérêt aux familles Leblond dont il a fondé l'association. Membre de plusieurs sociétés d'histoire et de généalogie, il publie régulièrement l'état de ses recherches. Ce texte est sa quatrième publication dans la revue *L'Ancêtre*.

## Résumé

Généalogiste depuis 30 ans, j'ai toujours trouvé bizarre que les termes *funérailles* et *sépulture* se confondent dans tous nos écrits et nos recherches. L'acte inscrit dans les registres paroissiaux est celui de la cérémonie des funérailles du défunt, non l'action de porter en terre sa dépouille que l'on appelle inhumation ou sépulture. J'ai essayé de comprendre, dans cet article, les raisons pouvant expliquer cette méprise de la part de toute la communauté généalogique. C'est une explication qui peut porter à réflexion et à discussion pour le bien de la généalogie, du moins je le souhaite.

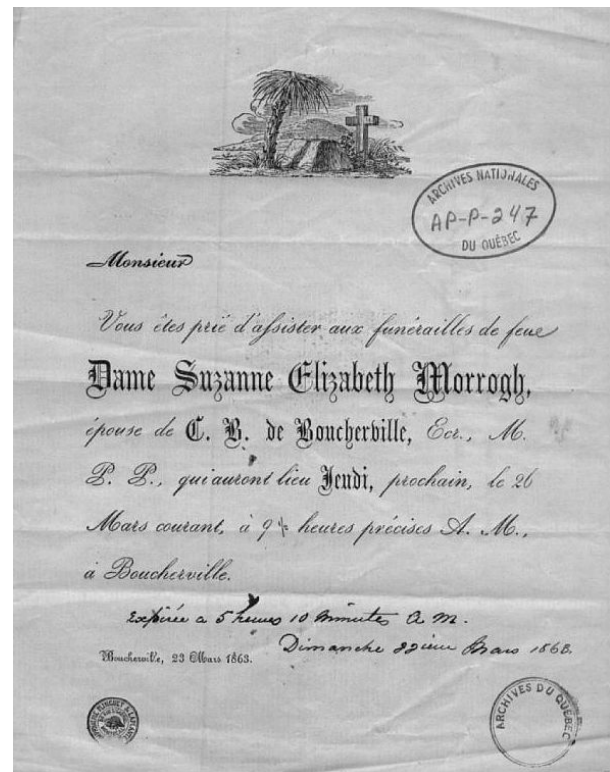
Comme généalogistes ou historiens, nous sommes régulièrement confrontés à des embûches de toutes sortes, à des documents manquants ou inexistant, à des données ou à des renseignements non vérifiés et à diverses autres difficultés. Par ailleurs, nous avons parfois la chance ou l'heureux hasard de mettre la main sur des documents inédits, de découvrir une nouvelle source ou une nouvelle personne-ressource, d'imaginer une piste de recherches différente ou d'emprunter une nouvelle avenue ou orientation. Sachant que notre science doit être cousue de rigueur et de professionnalisme et qu'il y a peu de place pour la supposition et l'improvisation, quelle ne fut pas ma surprise de constater une évidence généalogique sémantique que nos grands maîtres généalogistes n'ont pu ou n'ont su reconnaître! Pourquoi la cérémonie des *funérailles* ou *obsèques* est-elle toujours et encore confondue avec l'action de la *sépulture* ou *inhumation*?

## LE CONSTAT

En préparant la relève de la recherche généalogique au sein de notre association de familles<sup>1</sup>, j'ai entrepris la rédaction d'un guide décrivant les diverses étapes à suivre pour inclure les différentes données, documents, photographies ou références dans notre base de données généalogiques confectionnée avec le logiciel Brother's Keeper. Comme nul n'est éternel et ayant passé près d'ajouter la date de mon décès à notre base de données, j'ai cru le moment venu de penser à l'avenir. Pour bien expliquer chacun des champs à traiter, j'ai consulté les dictionnaires (Larousse, Robert et Quillet) pour bien définir chacun des éléments à enregistrer.

<sup>1</sup> L'Association des familles Leblond inc. a été fondée le 17 juin 1989 sous charte du Québec.

La généalogie étant une science mondiale, nous avons affaire à des habitudes, des traditions et des modes de transmission qui peuvent quelque peu différer mais qui rassemblent des éléments de base. La généalogie d'un être humain débute au moment de sa naissance. Cette date est reconnue par tous (état civil ou transmission orale). Certaines sociétés y ajoutent une date de baptême ou de reconnaissance de son appartenance à un groupe humain particulier, dans un document distinct (registre). Par la suite vient l'étape de



Faire-part mortuaire de dame Suzanne Morrogh, épouse de Charles Boucher de Boucherville, décédée le 22 mars 1868.  
Source : BAnQ, P100,S3,D247.



son union avec un autre individu afin d'assurer sa pérennité; cet événement est enregistré ou mémorisé de différentes façons selon l'origine ou la confession religieuse; il y a même de la place pour les unions libres et unions de fait, souvent plus difficiles à retracer par les généalogistes.

Notre sujet finit par s'éteindre et mourir; le jour de cet événement devient la date de son décès qui est toujours, ou souvent, enregistrée ou mémorisée selon les cultures. C'est ici que notre manière de faire de la généalogie prend cette tournure qui se détache de la réalité et que ma réflexion amène ce présent écrit. Lorsque notre sujet est décédé, nous devons disposer de son corps ou de ses cendres. Notre système généalogique nous propose alors la date de « sépulture », au lieu de nous proposer la date des « funérailles ». Même les registres plus anciens que nous pouvons consulter répètent cette erreur sémantique de confondre la cérémonie entourant la disposition du corps, soit les funérailles, avec l'événement de la sépulture ou inhumation de ce corps.



Funérailles militaires à Montréal, vers 1925.  
BAnQ, P155,S1,SS1,D391.

Tous nos répertoires et systèmes de collecte de données font état de la sépulture d'un ancêtre, alors que la réalité officialisée par l'acte est la cérémonie des « funérailles ou obsèques ». Même nos plus anciens représentants (curés et pasteurs) de l'état civil ont fait cette erreur. Combien de fois avons-nous lu dans des registres « fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de » alors que nous aurions dû lire « furent célébrées en ce jour les funérailles de »? Devons-nous persister à parler de sépulture?

#### ERREUR OU PAS?

Le cerveau humain étant ce qu'il est, et n'ayant pas encore totalement compris lui-même comment il fonctionnait, il laisse donc place à des erreurs comme

celle-ci. Nous avons transmis à nos ordinateurs, dignes émules de nos cerveaux, une partie de ses qualités tout en lui fournissant une partie de ses défauts. Nous n'avons pas réussi à programmer dans ces ordinateurs « l'âme » de nos cerveaux qui fait de chaque être humain un être unique.

Notre cerveau vit et sent des phénomènes que nos dictionnaires ne réussissent pas à bien comprendre et définir. Les mots du dictionnaire ont une signification bien définie que notre cerveau peut enregistrer. On peut créer encore une multitude de nouveaux mots et notre cerveau pourra les enregistrer. Combien de fois réalisons-nous tous les jours les pouvoirs et les capacités de notre cerveau à nous faire agir ou réagir selon nos propres commandes : « tu es né pour un p'tit pain », « tu vas aller loin dans la vie », « j'sus pas capable », « rien ne va m'arrêter », etc. Ce qui est certain, c'est qu'il possède de multiples pouvoirs que nous ignorons encore.

Mais comment expliquer cette erreur sémantique? Comment expliquer que tous nos érudits aient fait la même erreur? Comment expliquer que l'on puisse mélanger les mots funérailles et sépulture, deux réalités bien différentes? Comment expliquer que Cyprien Tanguay (notre pionnier de la généalogie) ne parle jamais des funérailles, parfois des décès, et très souvent de la sépulture des individus? Comment expliquer qu'Archange Godbout (notre chef de pensée de la généalogie moderne), grand lecteur et rapporteur de nos registres anciens et plus récents, n'ait pas fait la différence entre funérailles et sépulture? Comment expliquer que leurs émules, historiens et généalogistes (Drouin, Charbonneau, Jetté, Langlois, Fournier, Trudel et tous les autres), ne nous aient pas prévenus de cette erreur? Voilà beaucoup de questions pour un simple généalogiste comme moi, bien animé par cette rigueur de la recherche généalogique et historique. Pourquoi devrais-je mettre au jour cette erreur sémantique? À cette dernière question, nous devons tenter une réponse.

#### DÉFINISSONS BIEN NOS DONNÉES

Définissons d'abord le mot *décès* comme étant la mort de quelqu'un. L'*acte de décès* devient l'acte de l'état civil officialisant le décès de cette personne. Les *funérailles* aussi appelées *obsèques* représentent la cérémonie solennelle en l'honneur d'un mort. La *sépulture* aussi appelée *inhumation* est l'action de mettre en terre un corps humain. Selon ces différentes définitions, plusieurs situations peuvent exister. Nous pouvons constater, ou confirmer, le décès d'une personne, sans qu'il y ait ni funérailles ni sépulture (le corps n'ayant jamais été retrouvé). Nous pouvons

également faire des funérailles sans corps. Assez souvent, nous pouvons célébrer des funérailles dans un endroit et faire la sépulture dans un autre. De nos jours, nous pouvons même mettre en terre, ou en niche, des corps ou des cendres qui n'ont eu aucunes funérailles, ou des corps qui n'ont pas eu de funérailles et qui ne seront pas inhumés (certaines personnes gardent ces cendres à la maison ou ailleurs).

## ET LE CODE DE DROIT CANONIQUE<sup>2</sup>

Voici le texte des différents canons s'appliquant à notre réflexion, concernant « la célébration des funérailles ecclésiastiques catholiques ».

*Can. 1176 - § 1. Les funérailles ecclésiastiques doivent être accordées aux fidèles défunts, selon le droit. § 2. Les funérailles ecclésiastiques, par lesquelles l'Église procure aux défunts le secours spirituel et honore leurs corps en même temps qu'elle apporte aux vivants le réconfort de l'espérance, doivent être célébrées selon les lois liturgiques. § 3. L'Église recommande vivement que soit conservée la pieuse coutume d'ensevelir les corps des défunts; cependant, elle n'interdit pas l'incinération, à moins que celle-ci n'ait été choisie pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne.*

*Can. 1177 - § 1. Pour tout fidèle défunt, les funérailles doivent généralement être célébrées dans l'église de sa propre paroisse. § 2. Il est cependant permis à tout fidèle, comme à ceux à qui il revient de s'occuper des funérailles d'un fidèle défunt, de choisir pour les funérailles une autre église avec le consentement de celui qui en a la charge et en informant le propre curé du défunt. § 3. Si la mort est survenue hors de la propre paroisse et que le cadavre n'y a pas été transporté et si aucune église n'a été légitimement choisie pour les funérailles, ces dernières seront célébrées dans l'église de la paroisse où la mort est survenue, à moins qu'une autre église ne soit désignée par le droit particulier.*

*Can. 1180 - § 1. Si la paroisse a son propre cimetière, les fidèles défunts doivent y être ensevelis, à moins qu'un autre cimetière n'ait été légitimement choisi par le défunt lui-même ou par ceux à qui il revient de s'occuper de sa sépulture. § 2. Cependant, il est permis à tous, à moins d'en être empêchés par le droit, de choisir le cimetière de leur sépulture.*

*Can. 1181 - Pour ce qui regarde les offrandes à l'occasion des funérailles, les dispositions du can. 1264 seront observées en veillant cependant à ce qu'il n'y ait aucune acception de personnes dans les funérailles et à ce que les pauvres ne soient pas privés de funérailles convenables.*

*Can. 1182 - Après l'enterrement, l'inscription sera faite au registre des défunts, selon le droit particulier.*

*Can. 1183 - § 1. En ce qui concerne les funérailles, les catéchumènes sont à considérer comme des fidèles. § 2. L'Ordinaire du lieu peut permettre d'accorder les funérailles ecclésiastiques aux petits enfants que leurs parents avaient l'intention de faire baptiser mais qui sont morts avant le baptême. § 3. Selon le jugement prudent de l'Ordinaire du lieu, les funérailles ecclésiastiques peuvent être accordées à des baptisés appartenant à une Église ou une communauté ecclésiastique non catholique, à moins que leur volonté contraire ne soit manifeste et à condition que leur propre ministre ne puisse pas être disponible.*

*Can. 1185 - Toute messe d'obsèques doit être aussi refusée à la personne exclue des funérailles ecclésiastiques.*

*Can. 1264 - Sauf autre disposition du droit, il appartient à l'assemblée des Évêques de la province de:*

- 1; fixer les taxes pour les actes du pouvoir exécutif en matière gracieuse ou pour l'exécution des rescrits du Siège Apostolique, que le Siège Apostolique devra approuver;
- 2; fixer le montant des offrandes à l'occasion de l'administration des sacrements et des sacramentaux.



Funérailles à Québec, début XX<sup>e</sup> siècle, sans identité.  
BAnQ, P600,S6,D1,P600.

Ces canons définissent bien les funérailles comme une célébration liturgique en l'honneur d'un défunt, dans son église paroissiale lorsque possible, souvent accompagnée d'une messe. Pour la sépulture, ils précisent assez bien qu'elle correspond à l'enterrement de ce défunt. Le registre qui conserve les informations concernant la célébration des funérailles s'appelle le « registre des défunts » et non le « registre des sépultures ».

<sup>2</sup> Code de droit canonique, *Auctoritatae Ioannis Pauli PP. II Promulgatus Datum Romae, die xxv Ianuarii, anno MCMLXXXIII*; voir le site Internet [www.vatican.va/archive/FRA0037/INDEX.HTM](http://www.vatican.va/archive/FRA0037/INDEX.HTM)

## OÙ EST LA RÉPONSE?

Je ne peux en vouloir à nos prédécesseurs, mais je dois admettre qu'ils ont erré, à un niveau ou à un autre, en ce qui concerne la cérémonie d'adieu à tous nos disparus. Je serais bien mal à propos de fournir une seule hypothèse, la qualifiant de véridique, unique et indiscutable. Pourquoi tous nos curés, évêques, prélats de toutes confessions, généalogistes ou autres n'ont-ils pas fait cette différence et ont même perpétué cette erreur?

Ma réponse se base sur ce que nous savons « ignorer » du cerveau humain. Je fais donc appel ici à la notion de l'« âme » de l'être humain. Elle se définit comme le principe de vie et de la pensée de l'être humain. Beaucoup de lecteurs pourront contester mon analyse et je l'espère chèrement. L'être humain est ainsi fait que, face à deux bonheurs, il va se rappeler les deux, peut-être en conservant un ordre de grandeur entre les deux. Mais face à deux malheurs, il ne va se rappeler que celui qui lui a vraiment fait le plus mal, quitte à obliger son cerveau à effacer tous les souvenirs du moindre des deux.

Quelle situation est la plus difficile à vivre pour l'esprit humain entre d'une part, la cérémonie des funérailles au cours de laquelle un hommage est rendu par toute la société proche de l'être décédé et d'autre part, l'action de mettre en terre ce corps représentant la sortie définitive de notre vie de cette personne décédée? Je crois personnellement que c'est la deuxième possibilité. Il est probablement plus difficile de vivre l'étape du « vrai deuil » que celle de l'« avant-deuil ». Beaucoup de gens ont beaucoup de difficultés à vivre le vrai deuil, certains n'en sont même pas capables.

La sépulture d'un être cher marquerait plus l'esprit et l'âme de ceux qui restent. Lors des funérailles, nous sommes entourés de tous ceux qui l'ont aimé ou apprécié; c'est l'ensemble de la collectivité qui, avec nous, salue ce citoyen décédé. Nous ne sommes pas seuls. Lors de sa sépulture, ou inhumation, nous sommes seuls à vivre son départ définitif, à pleurer son souvenir et à appréhender son absence éternelle. Il paraît donc que notre esprit sera plus marqué par la sépulture que par les funérailles; est-ce une partie de la réponse expliquant pourquoi notre cerveau confond ces deux réalités, allant jusqu'à la transcrire dans nos registres et répertoires? Cette différence d'état émotif nous empêcherait-elle d'appliquer le bon mot à la bonne situation? Quoiqu'assez logique, cette explication ne pourra jamais être démontrée scientifiquement.

## L'IMPLICATION ET LES RÉPERCUSSIONS

Quelle est l'implication du constat que je vous propose, s'il était accepté? Je fais appel à nos éminents

généalogistes et chercheurs pour nous orienter. Doit-on refaire, situation pas mal utopique, tous nos répertoires de « sépultures », tous nos dictionnaires généalogiques qui ne mentionnent que les sépultures, presque jamais les funérailles, tous nos logiciels de base de données programmés pour indiquer les sépultures au lieu des funérailles? Doit-on forcer tous ceux qui offrent sur Internet toutes sortes de bases de données à les corriger?

À partir du constat ainsi réalisé, peut-on en faire abstraction? Je ne crois pas. Je propose donc à la société généalogique en général une réflexion qui devra nous permettre de trouver une solution pour corriger cette inexactitude que nous traînons depuis plus de 700 ans.

## CONCLUSION

Je vous sou mets cette réflexion en toute sérénité, espérant qu'un débat s'avérera positif pour la communauté généalogique. Je n'ai aucune amertume envers tous ceux qui ont fait le généalogiste que je suis et je me dois plutôt de les admirer. Est-ce que ma pensée va influencer nos maîtres généalogistes, nos concepteurs et nos chercheurs?

Voilà beaucoup de questionnements, avec ou sans réponses, pour une personne empreinte de la rectitude et de la rigueur scientifique. Cet écrit ne se veut pas pamphlétaire et il propose un débat ouvert pour le mieux-être de notre science, la généalogie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à cette adresse : [d.leblond@videotron.ca](mailto:d.leblond@videotron.ca)



Défillement des personnes lors des obsèques du cardinal Rodrigue Villeneuve à Québec, le 24 janvier 1947.  
BAnQ, P428,S3,SS1,D16,P56.





# MASSACHUSETTS VERS 1895, TERRE D'ESPOIR POUR LES BLAIS

Jacques Blais

Texte fourni par l'Association des Blais d'Amérique et qui a paru dans leur revue *JOURNAL DES BLAIS*, vol. 13, n° 2, p. 17. Les photos ont été prises dans le texte initial.

Albert Blais, grand-père de Jacques Blais.

## L'EXODE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la population de Lanoraie était composée de navigateurs ou de cultivateurs. La dernière partie de cette époque marque la fin de la construction du chemin de fer canadien. *Vers 1850, M. Joliette avait réussi à percer la forêt qui séparait le village de L'Industrie (aujourd'hui Joliette) du fleuve par un petit chemin de fer encore bien rudimentaire, mais qui ouvrait au commerce et à l'industrie une immense région agricole et forestière. Lanoraie devenait un chef-lieu et un centre actif d'échanges entre Montréal surtout et toutes les paroisses du Nord<sup>1</sup>. Depuis 1885, la paroisse, du point de vue du mouvement des affaires, n'avait cessé de rétrograder. La construction du Pacifique Canadien absorba dans son vaste réseau le petit chemin de fer de Lanoraie et mit ainsi les paroisses du nord en relations plus directes et plus commodes avec les grandes villes<sup>2</sup>.*

Du côté américain, c'était la fin de la guerre de Sécession alors qu'ici, l'agriculture, en forte compétition pour l'obtention de bonnes terres arables du Québec, générait des dettes pour améliorer le rendement des récoltes. Les années 1880 à 1890 seront marquées par le déclin des prix et des années de pauvres récoltes en raison des mauvaises conditions météorologiques.

## VERS LA TERRE PROMISE

Entre les années 1860 et 1890, se produit une forte émigration vers la Nouvelle-Angleterre : on évalue à près de 500 000 le nombre de Canadiens français qui vont traverser la frontière (en 1930, le chiffre sera de un million). La très grande majorité fuit la misère et le chômage et cherche à améliorer sa situation. La Nouvelle-Angleterre connaît une très forte croissance industrielle, notamment dans les usines de filature de coton, ainsi qu'une demande accrue de main-d'œuvre. Des recruteurs américains vont sillonner les campagnes du Québec pour attirer des travailleurs. Les Canadiens français étaient bien vus par les employeurs : des hommes qui travaillent dur et qui sont moins revendicateurs que les Irlandais. En fait, le mouvement d'émigration de 1880 à

1890 est tel que la Nouvelle-Angleterre s'inquiète. Les effectifs franco-américains connaissent une croissance phénoménale dans les villes manufacturières.

## JOSEPH BLAIS PREND LE CHEMIN DE L'EXIL

C'est dans ce contexte que mon grand-père Joseph-Albert Blais (n° 2038) va quitter son pays à l'âge de six ans avec ses parents, Joseph Blais (n° 1086) et Alphonsine Pilon. La famille quitte sa terre du rang du Petit-Bois d'Autray, dans la municipalité de Lanoraie, une terre sablonneuse et pauvre, très peu propice à la culture. La famille, qui ira s'établir dans l'État du Massachusetts, comprend sept enfants : Louis-Joseph-Zéphérin (n° 2039), Wilfrid, Joseph-Albert (n° 2038), Édouardina (n° 2036), Louise, Henri (n° 2037) et Alfred (n° 2035).



Joseph Blais et Alphonsine Pilon (parents d'Albert Blais).

## L'ÉTABLISSEMENT AUX ÉTATS-UNIS

C'est vers 1895 que Joseph et Alphonsine se retrouvent à Attleboro, au Massachusetts, avec leurs cinq garçons seulement, leurs deux filles étant demeurées au Québec. Les parents vont travailler dans les usines de filature de coton et les enfants vont en profiter pour parfaire leurs études. C'est ainsi que mon grand-père Albert aura la chance de faire son « high school » avant de revenir au Québec. Ils resteront de 15 à 20 ans aux États-Unis. L'élément déclencheur de leur retour sera probablement l'approche de la Première Guerre mondiale. Parmi la petite famille, trois des enfants vont demeurer sur place : Louis-Joseph (n° 2039), Alfred (n° 2035) et Wilfrid. Plus tard, Louis-Joseph (n° 2039) va s'investir avec ses fils dans une usine de bijoux pour y travailler.

## LA LIGNÉE DE BLAIS QUI VA PRENDRE RACINE AUX ÉTATS-UNIS :

- **Louis-Joseph** (n° 2039) (Élise Ouellet)
  - Armand (n° 3663) (Rose Lapierre),  
Enfants : Janice et Rita Blais.
  - Ernest (n° 3664) (Pearl Morin),  
Enfants : Élane, Gilbert et Richard Blais.

<sup>1</sup> DESROSNIERS, Adélar. *Le Sacré-Cœur de Lanoraie*, Montréal, [s. n.], 1912, p. 43 et 46.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 43 et 46.

- Doris (Malcolm Craig),  
Enfants : Nancy et William (surnom Billy) Craig.
- Éva (Albert Fournier).

• **Alfred** (n° 2035) (Orise Guilbeault)

- Marie-Éva (Joseph-Farrell Tolman),
- Rose (Léo Desautels),
- Médéric-Alfred Blais,
- Wilfrid (Célamire Ouellet).

**ÉTABLISSEMENT DE MA LIGNÉE DE BLAIS**

Le 2 septembre 1913, Joseph-Albert Blais (n° 2038)<sup>3</sup> (mon grand-père) épouse une fille de son voisinage, Élisabeth Bonin, fille de Joseph Bonin et Élise Poithier. Il acquerra une maison des environs. Pour élever une famille de 16 enfants, dont 8 survivront, mon grand-père pratiquera les métiers de forgeron, de ferronnier, de navigateur, de maréchal-ferrant et de constructeur de voitures d'hiver, mais le métier qu'il pratiquera surtout



Élisabeth Bonin et Joseph-Albert Blais.

sera celui d'ouvrier et d'ébéniste. Pendant que la famille s'occupera de la ferme, dont une grande partie est une terre sablonneuse et pauvre, il participera à la construction de charpentes de maisons et de chalets pour les touristes qui viennent s'établir à Lanoraie sur le bord du fleuve Saint-Laurent, car Lanoraie deviendra, au fil des ans, une destination touristique pour la région de Montréal.

**ENFIN DE L'ESPOIR**

Dans les années 1930, c'est la période de la grande crise. Pendant ce temps, de bonnes nouvelles pointent à l'horizon. Entre 1930 et 1933, des recherches et des expériences s'effectuent pour la culture du tabac jaune, tabac de Virginie ou tabac à cigarette. Un début d'espérance : on va entreprendre une nouvelle culture au Québec. On se met à la tâche pour déboiser les terres de sable envahies par les bouleaux et les pins. Le gouvernement met les agriculteurs en garde contre la spéculation des terres en leur conseillant de cultiver la terre eux-mêmes. Mon grand-père commence l'exploitation de sa ferme en 1938, grâce à ses trois garçons, dont l'aîné est mon père, Hector (n° 3662), pendant qu'il va continuer

son métier d'ouvrier. Les salaires de l'époque étaient de 1,50 \$ par jour pour un homme et de 1,25 \$ pour une femme à la récolte du tabac qui se fait surtout durant le mois d'août avec l'embauche d'une vingtaine de personnes. Mon grand-père a pris sa retraite dans les années 1960 et est décédé en novembre 1978, à l'âge de 89 ans.



Champ de tabac et séchoirs.

En raison de l'éloignement et à la suite du décès des piliers de la famille, les gens de la lignée des Blais se perdent de vue. Puis, lueur d'espoir, quelques années plus tard, Nancy, la petite-fille de Louis-Joseph, et Geneviève, arrière-petite-fille d'Albert, reprendront contact en s'intéressant toutes les deux à la généalogie de leur famille.



Les frères Blais, de gauche à droite, rangée du haut : Henri (n° 2037) (Montréal), Joseph-Albert (n° 2038) (Lanoraie); rangée du bas : Louis-Joseph (n° 2039) (É.-U.), Alfred (n° 2035) (É.-U.); Wilfrid (absent de la photo).



Geneviève et Nancy à Chicago.

<sup>3</sup>. Les nombres entre parenthèses correspondent aux numéros de cette entité familiale dans le *Dictionnaire des Blais*, éd. 2008.



# FAMILLE FRANÇOIS LAMBERT ET AURÉLIE LINCOURT, UNE PHOTO EN QUÊTE D'IDENTITÉS

Sabine Champagne m.g.a. (5094)

Après des études en agronomie et une maîtrise en phytologie, l'auteure se consacre à un passe-temps et une passion, la généalogie. En 2011, elle publie à compte d'auteur *Les Champagne en Nouvelle-France — Patronyme et noms dits Champagne*. Tout en rédigeant des articles pour la revue *L'Ancêtre*, pour les bulletins de l'Association des familles Champagne et pour ceux de l'Association des Lambert d'Amérique, elle entreprend le parcours d'attestation de compétence en généalogie. En 2013, elle obtient le titre de Maître généalogiste agréée.

## Résumé

En octobre 2012, lors du Salon du patrimoine familial de Trois-Rivières, M<sup>me</sup> Madeleine Bellemare nous a demandé de l'aider à identifier des personnes figurant sur une photographie. Quelle surprise de constater l'engouement des gens pour la généalogie! Voici l'histoire de la famille Lambert-Lincourt.

Au départ, nous sommes en présence de deux belles photographies et de quelques informations.



**PHOTOGRAPHIE N° 1** — François Lambert et son épouse Aurélie Lincourt (date non mentionnée).  
Source : Madeleine Bellemare, avec permission d'utilisation.

**François Lambert**, fils de Jean et Tharsile Giguère, est né le 7 janvier 1839 et a été baptisé le lendemain à Louiseville (parrain et marraine : Godfroi Béland et Marguerite Savoie). Il épouse Aurélie Lincourt, fille d'Alexis et Joseph Lescadre, le 14 janvier 1862 à Saint-Léon-le-Grand, comté de Maskinongé. François Lambert décède à l'âge de 80 ans le 5 janvier 1920 et est inhumé le 7 à Saint-Paulin, comté de Maskinongé. Son épouse **Aurélie Lincourt**, née le 28 juin 1841, est baptisée Aurélie Desorci dit Lincourt le lendemain à Saint-Léon-le-Grand (parrain et marraine : Joseph Lafleur et Geneviève Desorci dit Lincourt). Elle décède à l'âge de 79 ans le 21 juillet 1920 et est inhumée le surlendemain à Saint-Paulin.

La deuxième photographie (page suivante) concerne la famille de François Lambert et Aurélie Lincourt. Il existe un air de famille entre ces personnes.





**PHOTOGRAPHIE N° 2** — Aurélie Lincourt (en bas au centre) et Elphège Lambert (en arrière d'Aurélie).

Informations fournies : Elphège Lambert n'est pas marié à cette époque.

Les personnes photographiées sont des enfants de la famille Lambert-Lincourt.

Photographie prise avant 1900.

Source : Madeleine Bellemare, avec permission d'utilisation.

Le couple Lambert-Lincourt s'établit à Sainte-Ursule et Saint-Paulin, dans l'actuelle MRC de Maskinongé, où il élèvera sa famille. De cette union naîtront 14 enfants.

1. Marie **Céline Lambert** est née le 26 octobre 1862 et a été baptisée le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Jean-Baptiste Lambert et Tharsile Giguère). Elle épouse Pierre Julien, fils de Joseph et Marguerite Rivard, le 20 juin 1881 à Saint-Paulin. **Céline Lambert** : décès à 75 ans le 18 juillet 1938 et funérailles le 21 du même mois à Grand-Mère; inhumation au cimetière de Saint-Paul à Grand-Mère. **Pierre Julien**, né le 25 novembre 1856 et baptisé le 26 à Saint-Paulin (parrain et marraine : Pierre Julien et Marie Anne Ayotte); décès à 81 ans le 2 janvier 1938 et funérailles le 4 à Grand-Mère; inhumation au cimetière de Saint-Paul à Grand-Mère<sup>1</sup>.
2. **Anonyme Lambert**, jumeau, né le 5 juillet 1864, sépulture deux jours plus tard à Sainte-Ursule. Curiosité généalogique au sujet de la date de naissance des jumeaux : Lumina serait née le 7 juillet 1864 et son frère jumeau, anonyme, deux jours plus tôt. C'est pourtant ce qui est écrit au registre paroissial. Le célébrant a noté, pour le baptême de Lumina célébré le 7 juillet, *née le même jour*.

L'inscription suivante portant la même date concerne la sépulture du frère jumeau de Lumina. Dans la marge, il est inscrit *né l'avant-veille*.

3. **Lumina Lambert**, jumelle, est née et baptisée Aurélie Malvina Lambert le 7 juillet 1864 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Joseph Bélanger et Joseph Lescadre). Elle épouse Louis Lambert, fils de Louis et Louise Quidine, le 7 septembre 1886 à Sainte-Ursule. **Lumina Lambert** : décès à 30 ans le 29 août 1894 et sépulture le lendemain à Sainte-Ursule. **Louis Lambert**, né et baptisé le 30 mars 1857 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : François Lambert et Marguerite Paquin); décès le 12 avril 1944 et sépulture le 15 à Sainte-Angèle-de-Prémont; inhumation au cimetière de la paroisse<sup>2</sup>. Louis Lambert avait épousé en secondes noces Parmélie Béland, veuve de Napoléon Racine, le 8 novembre 1897 à Sainte-Ursule.
4. François **Henry Lambert** est né le 27 août 1866 et il est baptisé le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Jean-Baptiste Lambert et Louise Lincourt). Il épouse Marie Louise Beauregard, fille d'Ernest et Tharsile Racine, le 19 juillet 1892 à Sainte-Ursule. **Henry Lambert** : décès à 87 ans le 22 janvier 1954 et sépulture le 25 du même mois à Sainte-Ursule. **Marie Louise Beauregard**, née le 12 avril 1873 et baptisée le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine :

<sup>1</sup> *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie (Québec), Institut généalogique Drouin, 2013, [www.genealogiequebec.com/](http://www.genealogiequebec.com/), sous nécrologe – pierres tombales, image 0046.JPG, pierre tombale de Céline Lambert et Pierre Julien : Grand-Mère, cimetière de Saint-Paul, comté de Champlain, Québec.

<sup>2</sup> *Ibid.*, image 168.JPG, pierre tombale de Louis Lambert et Parmélie Béland : Sainte-Angèle-de-Prémont, comté de Maskinongé, Québec.

David Turner et Sophie Gagnon, épouse de Moyse Lefebvre); décès à 64 ans le 7 octobre 1937 et sépulture deux jours plus tard à Sainte-Ursule.

5. Marie **Anna Lambert**, jumelle, est née et a été baptisée le 16 février 1868 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Jean-Baptiste Lambert et Joseph St-Louis, épouse de Louis Giguère); elle épouse en premières noces Louis Giguère, fils de Louis et Delphine Picotte, le 14 juillet 1885 à Sainte-Ursule; elle épouse en secondes noces Hormisdas Lessard<sup>3</sup>, veuf d'Alzéma Charrette, le 26 septembre 1929 à Saint-Paulin. **Louis Giguère**, né le 11 décembre 1859 et baptisé le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : David Picotte et Joseph St-Louis); décès après 1920<sup>4</sup> et avant 1929. **Hormisdas Lessard**, né et baptisé le 25 février 1871 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Augustin Brousseau et Adeline Bergeron, épouse de Joseph Racine); décès à l'âge de 69 ans et 2 mois le 24 avril 1940 et sépulture le 27 à Saint-Pierre de Shawinigan.
6. **François Lambert**, jumeau, est né et baptisé le 16 février 1868 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Louis Giguère et Julie Corriveau, épouse de Jean-Baptiste Desert); il épouse Azélie Carle, fille de Louis et Marie Agnès Loranger, le 24 juillet 1889 à Sainte-Ursule. **François Lambert** : décès à 79 ans le 10 décembre 1947 et sépulture le surlendemain à Sainte-Ursule. **Azélie Carle**, née et baptisée Marie Exilda Carle le 29 août 1869 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Baptiste Loranger et son épouse, Domitilde Lafrenière); décès à 80 ans le 7 janvier 1954 et sépulture le 9 du même mois à Sainte-Ursule.
7. **Alphonse Lambert** est né le 5 septembre 1869 et a été baptisé le 6 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Xavier Juineau et Rosalie Bélanger); il épouse en premières noces Azilda Paquin, fille de Théodore et Émérance Faucher, le 19 juillet 1892 à Sainte-Ursule. Alphonse Lambert épouse en secondes noces Irène Béland, fille de Joseph et Marie Paquin, le 30 mai 1929 à Sainte-Angèle-de-Prémont. **Alphonse Lambert** : décès à 91 ans et 11 mois, le 22 août 1961 et funérailles le 25 suivant à Sainte-Angèle de Prémont;

inhumation au cimetière paroissial<sup>5</sup>. **Azilda Paquin**, née et baptisée Marie Azilda Paquin le 23 juin 1872 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Ignace Lafond et Émilie Paquin son épouse); décès à 55 ans le 9 février 1928 et sépulture le surlendemain à Saint-Paulin. Marie **Irène Béland**, née et baptisée le 5 septembre 1907 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Antoine Béland, son oncle, et Azilda Carle, épouse du parrain); décès à 59 ans et 8 mois le 9 mai 1967 et funérailles le 13 du même mois à Sainte-Angèle-de-Prémont; inhumation au cimetière de la paroisse.

8. Joseph **Arthur Lambert**, né et baptisé le 9 mai 1871 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Louis Béland et Louise Corriveau); elle épouse Oliva Branchaud, fille de Théodore et Mathilde Paquin, le 3 octobre 1893 à Sainte-Ursule. **Arthur Lambert** : décès à 68 ans le 24 septembre 1939 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et funérailles le 27 du même mois à Saint-Paul de Grand-Mère; inhumation au cimetière de cette paroisse<sup>6</sup>. Marie **Oliva Branchaud**, née le 7 août 1873 et baptisée le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Louis Paquin et Marie Delphine Paquin, fille de Nicolas); décès à 74 ans et demi le 21 juin 1948 et funérailles le 25 à Saint-Paul de Grand-Mère; inhumation au cimetière de la même paroisse.
9. **Alzéma** ou **Elzéma Lambert**, née et baptisée Marie Victoria Lambert le 4 septembre 1872 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : François Racine et Mathilde Lambert, fille de Jean-Baptiste Lambert); elle épouse Alphonse Carle, fils de Louis et Marie Agnès Loranger,



**PHOTOGRAPHIE N<sup>OS</sup> 3 et 4**  
Alzéma Lambert<sup>7</sup> et son époux Alphonse Carle<sup>8</sup>.

<sup>3</sup> Hormisdas Lessard, fils de Louis et Adélaïde Racine, avait épousé en premières noces Anny Gélinais, fille d'Hilaire et Adélaïde Millette, le 2 août 1892 à Saint-Boniface de Shawinigan; puis en secondes noces Marie Anne Alzéma Charrette, fille de Philippe et Henriette Lesage, le 25 mai 1908 à Sainte-Ursule.

<sup>4</sup> Nous retrouvons toute la famille de Louis Giguère et Anna Lambert aux États-Unis. Recensement-1920-Lowell Ward 6, Middlesex, Massachusetts : <https://familysearch.org/pal:/MM9.1.1/MX1M-VXL>.

<sup>5</sup> *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, <https://www.genealogiequebec.com/fr/> (nécrologe – pierres tombales), image 014.JPG, pierre tombale d'Alphonse Lambert et Irène Béland : Sainte-Angèle-de-Prémont, comté de Maskinongé, Québec.

<sup>6</sup> *Ibid.*, image 0621.JPG, pierre tombale d'Arthur Lambert et Oliva Branchaud : Grand-Mère, cimetière de Saint-Paul, comté de Champlain, Québec.

<sup>7</sup> La photographie d'Alzéma Lambert provient du site <http://trees.ancestry.ca/tree/1742032/person/-1896034990/media/a46fdc33-da44-4576-b1a4-22e0d9d3cd37?pg=32768&pgpl=pid>

<sup>8</sup> La photographie d'Alphonse Carle provient du site <http://trees.ancestry.ca/tree/1742032/person/-1896039771/media/55269b10-c178-4a25-9d37-fae79c6eacda?pg=32768&pgpl=pid>

le 24 juillet 1889 à Sainte-Ursule. Il s'agissait d'un mariage double puisque François, son frère, s'est marié à la même date et au même endroit. **Elzéma Lambert** : décès à 69 ans et 7 mois, le 11 juin 1942 et funérailles le 15 suivant à Sainte-Angèle-de-Prémont; inhumation au cimetière de la paroisse<sup>9</sup>. Ernest **Alphonse Carle**<sup>10</sup>, né le 14 février 1866 et baptisé le surlendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Thomas Lessard et Caroline Carle<sup>11</sup>); décès à 58 ans le 2 août 1925 et sépulture le 5 du même mois à Sainte-Angèle-de-Prémont; inhumation au cimetière de la paroisse<sup>12</sup>.

10. **Louis Joseph Lambert**, né le 23 février 1874 à Sainte-Ursule et baptisé le lendemain à Saint-Léon-le-Grand (parrain et marraine : Léger Lambert et son épouse Céline Bergeron); il épouse Marie **Octavia Doyon**, fille d'Édouard et Sophie Vanasse, le 16 octobre 1906 à Saint-Joseph-de-Maskinongé. **Louis Lambert** : décès à 89 ans et 8 mois le 5 novembre 1906 et funérailles le 9 du même mois à Sainte-Ursule; inhumation au cimetière de Sainte-Ursule<sup>13</sup>. Marie Flore **Octavie Doyon**, née et baptisée le 2 janvier 1883 à Louiseville (parrain et marraine : Onésime Vanasse, son oncle, et Sophie Bélaire); décès à 85 ans et 1 mois le 14 février 1968 et funérailles le 17 du même mois à Sainte-Ursule; inhumation au cimetière paroissial.
11. **Marie Jeanne Lambert**, née le 8 août 1876 et baptisée le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Louis Lambert et Céline Lincourt, épouse de Joseph Plante); elle épouse Noé Bastarache, fils de Joseph et Phébée Lebert, le 8 janvier 1894 à Sainte-Ursule. **Marie Jeanne Lambert** : décès à 27 ans le 26 novembre 1904 et sépulture trois jours plus tard à Sainte-Ursule. **Noé Bastarache**, né le 17 février 1866 et baptisé le lendemain à Saint-Didace de Maskinongé (parrain et marraine : Noé Allard et Éloïse Bastarache); décès à 59 ans le 4 avril 1924 et sépulture le 7 du même mois à Saint-Édouard de Maskinongé. Noé Bastarache a épousé en secondes noces Donald Barrette, fille d'Elzéar et Délia Marcille, le 13 novembre 1916 à Saint-Édouard de Maskinongé.
12. **Elphège Lambert**, né le 16 mai 1878 et baptisé François Alphège Lambert le lendemain à Sainte-

Ursule (parrain et marraine : Louis Baril et Céline Lambert); il épouse Marie Aldéa Bellemare, fille d'Adolphe et Marie Béland, le 23 octobre 1900 à Sainte-Ursule. **Elphège Lambert** : décès le 30 août 1964 et funérailles le 2 septembre de la même année à Sainte-Angèle-de-Prémont; inhumation au cimetière du même endroit<sup>14</sup>. **Aldéa Bellemare**, née et baptisée Marie Adeline Bellemare le 26 décembre 1878 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Pierre Béland et Céline Baril); décès à 77 ans et 1 mois le 15 février 1956 et funérailles le 18 à Sainte-Angèle-de-Prémont; inhumation au cimetière paroissial.

- 13 **Jean-Baptiste Lambert**, né et baptisé le 8 février 1880 à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Ludger Lesage et Adeline Desrosiers, son épouse). **Jean-Baptiste Lambert** : décès à 9 mois le 17 novembre 1880 et sépulture deux jours plus tard à Sainte-Ursule.
14. **Marie Louise Lambert**, née le 26 septembre 1881 et baptisée Marie Aurélie Délima Lambert le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Georges Ringuet et Adeline Paquin, ses oncle et tante); elle épouse Épiphanie Julien, fils de Pierre et Céline Lambert, le 31 décembre 1907 à Sainte-Ursule. **Marie Louise Lambert** : décès à 51 ans et 11 mois le 18 septembre 1933 et sépulture le surlendemain à Saint-Paulin. **Épiphanie Julien**, né le 21 mars 1882 et baptisé Joseph Vanni Julien le lendemain à Sainte-Ursule (parrain et marraine : Joseph Julien, son oncle, et Marie Louise Lincourt); décès à 83 ans le 6 juillet 1965 et sépulture le 10 du même mois à Saint-Paul de Grand-Mère.

Nous avons maintenant les informations généalogiques et photographiques nous permettant d'identifier quelques personnes. En comparant les personnes de la photographie n° 5 à celles des photographies n° 3 et n° 4 d'Alzéma Lambert et d'Alphonse Carle, les personnes identifiées par le n° 5 et le n° 6 correspondraient effectivement à Alzéma Lambert et à son époux Alphonse Carle. Avant 1900, Marie Jeanne Lambert et Marie Louise Lambert étant célibataires, elles correspondraient, sans que l'on sache laquelle est laquelle, aux personnes identifiées par les n° 1 et 4.

D'après une communication avec M<sup>me</sup> Bellemare, celle-ci estime probable que le n° 4 ait été assigné à Marie Jeanne Lambert (voir les identifications des personnes à la page 116).

<sup>9</sup> *Ibid.*, image 105.JPG, pierre tombale d'Alzéma Lambert : Sainte-Angèle-de-Prémont, comté de Maskinongé, Québec.

<sup>10</sup> « Carles » selon l'acte de baptême.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, image 128.JPG, pierre tombale d'Alphonse Carle : Sainte-Angèle-de-Prémont, comté de Maskinongé, Québec.

<sup>13</sup> *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, image 230.JPG, pierre tombale de Louis Lambert et Octavia Doyon : Sainte-Ursule, comté Maskinongé, Québec.

<sup>14</sup> *Ibid.*, image 240.JPG, pierre tombale d'Elphège Lambert et Aldéa Bellemare : Sainte-Angèle-de-Prémont, comté de Maskinongé, Québec.



**SOURCES**

- Ancestry.ca, © 2006-2013, Ancestry.com, [www.ancestry.ca/](http://www.ancestry.ca/).
- BMS2000 : recherche généalogique en ligne, version 16, 28 août 2012, [www.bms2000.org/](http://www.bms2000.org/).
- Family Search, © 2013, Intellectual Reserve, Inc., <http://familysearch.org/>.
- Fichier Origine, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collaboration avec la Fédération française de généalogie, version 42, 15 avril 2013, [www.fichierorigine.com/](http://www.fichierorigine.com/) (consulté le 10 août 2013).
- *Généalogie Québec : le site de généalogie sur l'Amérique française*, La Prairie (Québec), Institut généalogique Drouin, 2013, [www.genealogiequebec.com/](http://www.genealogiequebec.com/).
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur ltée., 2003, 1176 p.
- Registres du Fonds Drouin.

**ASCENDANCE DE FRANÇOIS LAMBERT**

À NOTER : Les noms et les prénoms des personnes sont orthographiés selon les actes de mariages du Fonds Drouin.

Odoart* Lambert	Mariage à Saint-Aubin de Tourouvre Perche, France	Jacqueline Feillard <sup>15</sup>
<b>PREMIÈRE GÉNÉRATION</b>		
Aubin LAMBERT dit CHAMPAGNE (AUDAX*, FEILLARD Jacqueline)	29 septembre 1670 Notre-Dame-de-Québec	AUBERT, Élisabeth <sup>16</sup> (Michel, AUBERT* Jeanne)
<b>DEUXIÈME GÉNÉRATION</b>		
Michel LAMBERT (Aubin, AUBERT Élisabeth)	29 novembre 1708 Sainte-Croix	GARNIER, Louise Catherine (Isaac-Joseph, HOUDE Marie)
<b>TROISIÈME GÉNÉRATION</b>		
Eustache LAMBERT (Michel, GRIGNIÉ, Marie Louise)	22 novembre 1756 Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (Louiseville)	GERBEAULT, Angélique (Pierre GERBEAULT/BELLEGARDE) BANHIAC, Marie Anne)
<b>QUATRIÈME GÉNÉRATION</b>		
François LEMBERT (Eustache, GERBEAUX Angélique)	31 janvier 1785 Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (Louiseville)	ST-ONGE***, Madeleine (Simon, PICHET Madeleine)
<b>CINQUIÈME GÉNÉRATION</b>		
Jean-Baptiste LEMBERT (François, MARTINEAU*** Magdeleine)	6 juillet 1829 Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (Louiseville)	GIGUÈRE, Tarcille (Michel, LESSARD Marie)
<b>SIXIÈME GÉNÉRATION</b>		
François LAMBERT (Jean-Baptiste, GIGUÈRE Tharsile)	14 janvier 1862 Saint-Léon-le-Grand (Maskinongé)	LINCOUR, Aurélie (Alexis, LESCADRE Josephte)

\* Odoart Lambert prénommé aussi Audax Lambert.

\*\* À l'acte de mariage d'Élisabeth Aubert, on mentionne Jeanne Aubert mais il s'agit de Jeanne Audeau selon le Fichier Origine.

\*\*\* Il s'agit de Madeleine St-Onge dit Martineau.

<sup>15</sup> Fichier Origine, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collaboration avec la Fédération française de généalogie, version 42, 15 avril 2013, [www.fichierorigine.com](http://www.fichierorigine.com/) (consulté le 10 août 2013), fiche 242261.

<sup>16</sup> *Ibid.*, fiche 250010.



### PHOTOGRAPHIE N° 5

Identification des personnes de la photographie n° 2.

1- Marie Louise Lambert ?      2- Elphège Lambert      3- Aurélie Lincourt  
 4- Marie Jeanne Lambert ?      5- Alzéma Lambert      6- Alphonse Carle

## NOUVEAUX MEMBRES

27 juillet 2014 — 20 octobre 2014

7125	CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AUBE	Troyes, FR	7144	DUCHESNE	Julien	Québec	
7126	PÉPIN	Karine	Adstock	7145	GRENIER	Claude	Québec
7127	VILLIARD	Linda	Verchères	7146	MAHEUX	André	Québec
7128	MARCOUX	Jean	Houston, TX, É.U.	7147	PAQUET	Huguette	Québec
7129	DE COSTE	Guy	Québec	7149	CHAMPAGNE	Édith	Québec
7130	BOULET	Donald	Québec	7150	LECLERC	Martin	Québec
7131	DEMERS	Marc-André	Lévis	7151	CHEVALIER	Claire	Québec
7132	MORNEAU	Nicole	Québec	7152	LORANGER	Robert	Salaberry-de-Valleyfield
7133	COMEAU BISHARA	Élie	Québec	7154	CAPANO	Hélène	Québec
7134	MORIN	Mary-Jo	Victoria	7155	FORTIN	Louison	Québec
7135	GIGNAC	Roger	Drummondville	7156	ROCHON	Jean-Yves	Saint-Georges
7136	NADEAU	André	Québec	7157	TRUDEL	Lucie	Québec
7137	GUILLOT	Martine	Québec	7158	BÉLANGER	Sylvie	Québec
7138	GERVAIS	André	Québec	7159	GAUTHIER	Linda	Québec
7139	MASSICOTTE	Madeleine	Québec	7160	HALLÉ	Jacqueline	Québec
7140	NÉRON	Madeleine	Québec	7161	LAROCHE	Chantal	Québec
7141	PARÉ	Chantal	Québec	7162	OUELLET	Lise	Québec
7142	SAVARD	Michel	Québec	7163	PEPIN	Ginette	Québec
7143	LASALLE	Francis	Saint-Augustin-de-Desmaures	7164	TESSIER	Pierre	Québec
7144	DUCHESNE	Julien	Québec	7165	POMERLEAU	Rock	Québec
7145	GRENIER	Claude	Québec				



# OSEZ LA PALÉOGRAPHIE

## LA PALÉOGRAPHIE : L'ORPAILLAGE DE LA GÉNÉALOGIE

(1<sup>re</sup> partie)

Daniel Fortier (6500)



Originaire de la ville de Jacques-Cartier, aujourd'hui intégrée à la ville de Longueuil, sur la rive sud de Montréal, diplômé en sciences économiques de l'Université de Sherbrooke (1976), Daniel Fortier a travaillé dans la fonction publique québécoise à titre d'agent de recherche. Retraité depuis 2010, l'auteur porte actuellement son regard sur le patronyme Fourquin dit Léveillée et s'intéresse au parcours de certains représentants de cette famille dans le contexte socio-économique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est interpellé également par la gestion documentaire en généalogie.

### Résumé

Cette première partie d'une série de deux articles propose aux lecteurs un rapide survol de la problématique de la paléographie dans un contexte de recherche pour les généalogistes. Après une brève description de la notion de paléographie, on y traite de la relation entre paléographie et généalogie et de certains obstacles auxquels sont confrontés les lecteurs de documents manuscrits anciens. Le présent article se veut une réflexion un peu impressionniste de la situation et non pas un aboutissement, et n'a surtout pas la prétention d'être un cours.

« Votre généalogie en quelques clics »<sup>1</sup>, « Généalogie facile »<sup>2</sup>, « Retrouver ses ancêtres, c'est facile »<sup>3</sup>, « La généalogie pour tous »<sup>4</sup> : voilà quelques-unes des nombreuses invitations qui, par le biais de livres ou encore de sites internet, s'offrent aux généalogistes d'aujourd'hui. La généalogie apparaît donc aussi aisée que commander un « combo » au comptoir de restauration rapide.

La tâche d'un généalogiste en herbe consiste en premier lieu à la réalisation de sa lignée patrilinéaire puis, pour les plus persévérants, à l'élaboration d'une roue d'ascendance ou Roue de paon. Cette première étape est facilitée par l'existence de sources documentaires informatisées et normalisées : pensons au PRDH, à BMS2000, au Fichier *Origine* et aux nombreux services en ligne rémunérés. Certains y verront l'aboutissement et le point final de leur quête identitaire.

Cette tâche terminée, un bon nombre de généalogistes chemineront par la suite vers la constitution de l'histoire de leur famille et de certains de ses représentants. La phase initiale – la lignée patrilinéaire – a mis en place la charpente, ou l'ossature de ce qui deviendra le « terrain de jeu » autour duquel le généalogiste organisera ses recherches futures.

Ainsi, le passage de l'aspect strictement généalogique à celui de la construction d'une histoire de famille amène le généalogiste à consulter des documents autres que les

registres paroissiaux ou ceux de l'état civil<sup>5</sup>. C'est à cette occasion que le chercheur est confronté à des documents manuscrits anciens dont la lecture peut s'avérer particulièrement rébarbative. Certains, habitués au « prêt-à-manger » et à la « généalogie-minute », y verront une tâche impossible. Pour d'autres, cependant, c'est un défi à leur patience et à leur opiniâtreté. C'est alors qu'intervient la paléographie.

### LA PALÉOGRAPHIE... POUR FAIRE COURT!

Définir la paléographie comme étant l'étude des écritures anciennes est exact; cela fait savant, mais est finalement de peu d'utilité<sup>6</sup>. Rappelons qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les initiateurs de cette science n'étaient pas tant confrontés à des problèmes de compréhension de texte qu'à définir l'origine géographique, ou à se prononcer sur l'authenticité et à préciser la date de la rédaction d'un document. Pour un paléographe européen, le champ éventuel d'étude couvre tout le Moyen Âge (du VI<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle) et, pour les alphabets latins, un espace géographique s'étendant sur une partie de l'Europe occidentale<sup>7</sup>. C'est évidemment dans ce cadre que les

<sup>5</sup> JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p. JETTÉ note que la généalogie a pour objet la connaissance de la parenté existant entre les individus (p. 37). Notre interprétation est donc qu'à la limite, seuls les documents de l'état civil, s'ils sont complets et non équivoques, seraient nécessaires au travail du généalogiste.

<sup>6</sup> Voir Article *Paléographie* de Wikipédia en français <http://fr.wikipedia.org/wiki/Paléographie>, consulté le 28 juillet 2014.

<sup>7</sup> La formation d'un archiviste paléographe, en France, est l'objet d'études supérieures d'une durée de plus de trois ans et souvent les archivistes se spécialisent dans un domaine très pointu. Voir <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=104871665> (consulté le 28 juillet 2014).

<sup>1</sup> [www.votre-genealogie.fr/revue.htm](http://www.votre-genealogie.fr/revue.htm), consulté le 28 juillet 2014.

<sup>2</sup> [www.genealogie-pro.com/](http://www.genealogie-pro.com/), consulté le 28 juillet 2014.

<sup>3</sup> HENRY, Gilles. *Retrouver ses ancêtres, c'est facile*, Paris, Albin Michel, 1997, 236 p.

<sup>4</sup> <http://genealogiepour tous.org/>, consulté le 28 juillet 2014.



paléographes ont étudié l'évolution de la graphie des caractères alphabétiques ou de certaines pratiques scripturales comme les abréviations, présentes surtout au dernier siècle du Moyen Âge<sup>8</sup>. Cet intérêt pour la « datation » et l'authenticité était souvent lié à la reconnaissance légale de certains droits ou privilèges garantis par des chartes émises à l'intention de villes, d'abbayes ou de particuliers.

Par conséquent, pour un paléographe de tradition européenne, son champ d'intérêt est l'analyse d'une écriture manuscrite ancienne, donc avant la généralisation de l'imprimerie au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Après, il considérera que l'évolution des écritures n'est que le prolongement de situations antérieures à la généralisation de l'imprimerie et, qu'en fait, les différentes graphies ne sont que des phénomènes d'exécution individuelle<sup>9</sup>.

Évidemment, dans un contexte nord-américain<sup>10</sup>, les écritures utilisées sont modernes (c.-à-d. postérieures au XVI<sup>e</sup> siècle), ainsi que les langues employées (le français, l'anglais, éventuellement l'espagnol). Par contre, les écritures sont cursives (contrairement aux écritures utilisées pour la copie de livres, par exemple), ce qui les rend beaucoup plus difficiles à déchiffrer puisqu'elles sont individualisées et marquées par la formation professionnelle ou académique du scribe, ses conditions de pratique, ou son expérience.

Ainsi, pour une paléographie « théorique » au Québec, les sujets d'étude pourraient se concentrer sur

des répertoires d'abréviations, sur des comparaisons de graphies France-Québec, sur les liens entre les graphies et la scolarité, ou encore l'analyse de la grammaire, de la syntaxe et du lexique d'un individu en particulier<sup>11</sup>. Mais ces sujets sont d'un intérêt limité aux fins du travail d'un généalogiste et intéressent plus particulièrement les linguistes.

## LA PALÉOGRAPHIE ET LES GÉNÉALOGISTES

Pour les généalogistes, les objets d'analyse au Québec sont en général beaucoup plus modestes et ciblés. Les documents sont souvent datés, les auteurs sont connus et l'authenticité des pièces est généralement reconnue<sup>12</sup>. En fait, en dépit des difficultés souvent réelles de lecture, les amateurs de généalogie au Québec ont rarement l'occasion, ou l'intérêt, de faire de l'analyse paléographique<sup>13</sup>. Ils bénéficient cependant des acquis et tirent surtout avantage à utiliser les méthodes employées par les paléographes.

D'ailleurs, les généalogistes traitent relativement peu du sujet. Dans son *Traité de généalogie*, Jetté<sup>14</sup> ne consacre aucune section à la paléographie et ce n'est

<sup>8</sup> Deux ouvrages sont fréquemment cités par les auteurs québécois comme étant de bons manuels, cependant non consultés personnellement :

STIENNON, Jacques. *La paléographie du Moyen Âge*, Paris, édition Armand Colin, 1973, 352 p. Un des deux seuls ouvrages (avec celui de LANGLOIS, Michel. *La paléographie ou l'art de déchiffrer les écritures anciennes*, Sillery, La Maison des ancêtres québécois, 1999, 194 p.), concernant la paléographie, se retrouvant à la Bibliothèque nationale du Québec.

POULLE, Emmanuel. *Paléographie des écritures cursives en France du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Librairie Droz, 1966, 60 p., avec un album de 32 planches.

Par ailleurs, pour les personnes particulièrement intéressées à l'histoire de l'écriture, un livre plus récent : GASPARRI, Françoise. *Introduction à l'histoire de l'écriture*, Turnhout, Brepols, 1994, 238 pages. Notamment, sur la naissance et l'évolution de l'écriture latine. Tout sur la minuscule carolingienne et l'histoire des abréviations (le phénomène était présent dans les *Catlinaires* de Caton). Certains spécialistes émettront toutefois des réserves.

[www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph\\_0035-0818\\_1997\\_num\\_75\\_2\\_7327\\_t1\\_0602\\_0000\\_3](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1997_num_75_2_7327_t1_0602_0000_3)

D'autres ouvrages récents, non consultés, sont disponibles : ARCHASSAL, Pierre-Valéry. *Mémento de paléographie généalogique*, Paris, Éditions Brocéliande, 2000, 63 p.

D'ARUNDEL de CONDÉ, Gérard. *Déchiffrer les archives*, 101 exercices pratiques XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, Paris, Éditions Christian, 1999, 211 p.

FOURNET-FAYARD, Alain. *Pratique de paléographie moderne*, Publications de Saint-Étienne, 2002.

<sup>9</sup> GÉLINAS, Yvon o.p. « La paléographie et les documents canadiens », *Archives*, vol. 11, n<sup>o</sup> 4, mars 1980, p. 3-12. Article particulièrement intéressant puisqu'il constitue une synthèse de la notion de paléographie dans un contexte nord-américain. Il présente des éléments théoriques qui justifieront la démarche proposée par Michel Langlois.

<sup>10</sup> GÉLINAS, Yvon. *Ibid.*

<sup>11</sup> MARTINEAU, France, et Marcel BÉNÉTEAU. *Incursion dans le Détroit, Journal Commansé le 29 octobre 1765 pour le voiage que je fais au Mis a Mis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 136 p. Journal de Charles-André Barthe. Les auteurs travaillent sur l'écriture en soi, sur le lexique, la grammaire, l'orthographe, les agglutinations et autres phénomènes grammaticaux. C'est donc un travail d'érudition fait par des linguistes. Il est intéressant de constater que deux transcriptions sont utilisées, l'une très près du texte original, l'autre étant une traduction selon les règles grammaticales ayant cours à l'époque. Nombreuses annotations en bas de page à des fins de documentation.

<sup>12</sup> Au Québec, il existe relativement peu de documents où une analyse de la « diplomatique » pourrait s'appliquer. La « diplomatique » est une sœur jumelle de la paléographie, les deux ayant été générées par le même père, soit un bénédictin du nom de Jean Mabillon, et ce à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Si l'une s'attache principalement à la lecture et la compréhension des écritures anciennes, la diplomatique s'intéresse à la structure des documents officiels, leur authenticité, leur valeur, leur âge et leur signification. Toutes les discussions entourant le document émis par le général Murray, le 5 septembre 1760, que certains considèrent comme un « sauf-conduit » et d'autres comme un « traité », auraient pu être de cette nature.

### Pour en savoir plus :

VAUGEOIS, Denis. *La Fin des alliances franco-indiennes, Enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990*, Montréal et Sillery, Les Éditions du Boréal et Septentrion, 1995, 288 p.

VAUGEOIS, Denis (dir.). *Les Hurons de Lorette*, Sillery, Septentrion, 1996, 348 p.

### Voir également

CARTIER, François. « James, l'archiviste et la chute de la Nouvelle-France. Une étude sur l'authenticité des manuscrits du général Wolfe », *Archives*, vol. 43, n<sup>o</sup> 1, 2011-2012, p. 81-113.

Un exemple intéressant, et beaucoup moins émotif, d'une recherche et d'une démarche visant à retracer l'origine et l'authenticité d'un document. Non concluant, mais se rapproche d'une enquête policière.

<sup>13</sup> TARDIF, Henri-P. « Olivier Le Tarfif, supplément biographique », *L'Ancêtre*, volume 4, numéro 8, avril 1978, p. 255-284. Sur l'évolution de la signature d'un ancêtre à travers les années.

<sup>14</sup> JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 716 p.

que dans la bibliographie à la fin de son ouvrage que l'on trouve le titre de certains livres portant sur ce sujet. Au sens strict, pour Jetté, le généalogiste ne se préoccupe que de *la connaissance de la parenté existant entre les individus*<sup>15</sup> et les documents consultés n'ont d'importance que s'ils contribuent à établir la preuve généalogique<sup>16</sup>. Dans ce contexte, la consultation d'autres types de documents peut apparaître accessoire et, à la limite, se borner au déchiffrement des noms, prénoms et filiations.

Évidemment, nous voyons fréquemment, dans les revues généalogiques, des portions de documents anciens et transcrits, venant appuyer le propos d'un auteur généalogiste. Mais dans les pages même de la revue *L'Ancêtre*, il faut remonter à 1989 pour retrouver un texte portant spécifiquement sur « La lecture des textes anciens »<sup>17</sup>. Dans cet article, Guy Perron fait état de son cheminement, mentionne les particularités et les difficultés des écritures anciennes et y va de quelques conseils.

Cette quasi-absence de la paléographie comme sujet de préoccupation pour les généalogistes tient peut-être au fait que celle-ci est avant tout considérée comme une science auxiliaire de la généalogie, au lieu d'être un sujet d'étude en soi. Ceci découle possiblement aussi de l'attention que les généalogistes accordent aux parcours individuels et qu'ils ne sentent pas le besoin d'établir des généralisations, ou des théories, qui sont davantage l'apanage des chercheurs universitaires.

#### LA PSYCHOLOGIE DU « DÉCHIFFREUR »

Le présent article commençait avec un clin d'œil sur certaines tendances pour une généalogie facile, abordable et de consommation rapide. Pour le moment, oubliez cette dernière attitude si vous désirez côtoyer certains textes anciens<sup>18</sup>. S'il y a une constance dans les observations de tous ceux ayant travaillé sur des documents anciens, c'est le constat de la « patience » (et à un niveau égal, celui de la méthode et de la pratique<sup>19</sup>)

<sup>15</sup> JETTÉ, René. *op.cit.*, p. 37.

<sup>16</sup> <http://chercheurnomade.blogspot.ca/> Le blogue de Gilles Cayouette. Pour une exploration plus ou moins aléatoire des actes BMS des paroisses. Permet de faire des trouvailles sur les formulations quelques fois particulières se trouvant sur ces actes. Site intéressant puisqu'il démontre que l'enrichissement d'une histoire de famille passe souvent, et d'abord, par une lecture attentive et critique de l'original des actes BMS. Permet de revenir à l'ABC de la recherche généalogique.

<sup>17</sup> PERRON, Guy. « La lecture des textes anciens », *L'Ancêtre*, volume 15, numéro 9, mai 1989, p. 323-330.

<sup>18</sup> Voir encadré p. 120 : *La paléographie, un art dépassé*.

<sup>19</sup> De BOÛARD, A. « Leçons d'ouverture en paléographie à l'École des Chartres (3 novembre 1923) » *Bibliothèque de l'École des Chartres*, t. 85, 1924, p. 129-147. L'auteur a une belle formule à l'adresse de ses étudiants. Parlant de son cours, il leur dit que celui-ci doit les rendre *habiles avant de rendre savants*. [www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bec\\_0373-6237\\_1924\\_num\\_85\\_1\\_448713](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bec_0373-6237_1924_num_85_1_448713)

du transcripteur. Ce discours n'est guère contemporain et c'est un peu comme promouvoir aujourd'hui la notion de vertu, au sens romain. Ceci constitue le principal obstacle, et inutile de mentionner pour quelle raison la paléographie était, à l'origine, une affaire de moines.

À ses débuts, le généalogiste a tendance à pratiquer son « passe-temps » de façon individuelle, tout concentré qu'il est sur sa lignée. Bien qu'utilisant des outils collectifs (PRDH, BMS2000, dictionnaires, répertoires), son approche demeure individualiste, ainsi que souvent son mode d'apprentissage.

Le contexte paléographique dans lequel évoluent les généalogistes du Québec souffre des mêmes symptômes. À l'exception des cours donnés, à l'occasion, par les sociétés de généalogie, il y a peu d'activités communes pour approfondir la pratique de la lecture de documents anciens<sup>20</sup>. Il en va de même en ce qui touche la connaissance centralisée de documents déjà transcrits. Par exemple, il n'y a pas d'équivalent d'un BSM2000 pour les actes notariés transcrits.

Enfin, l'informatisation et la grande disponibilité d'informations rendues maintenant possibles par le développement de la technologie incitent à croire que « si ce n'est pas sur le Web, ça n'existe pas ». Pour certains, et cela s'adresse particulièrement aux amateurs de généalogie appartenant à des générations plus jeunes, ça implique une modification dans leur perception de la réalité.

Ils constatent que tout n'est pas numérisé, ni facilement disponible, et que des efforts sont encore nécessaires.

#### MAUX (SIC) DE LA FIN

En-en-tête, nous avons indiqué que la paléographie était l'orpaillage de la généalogie. C'est en effet par une recherche patiente et souvent artisanale dans les rivières nombreuses que constituent les registres, les minutes des notaires et tous les autres documents manuscrits que le généalogiste trouvera les paillettes d'or qui viendront orner son histoire familiale.

Cependant, contrairement à l'orpailleur, la collaboration entre chercheurs s'avère non seulement bénéfique, parce que les pépites sont nombreuses, mais c'est souvent le principal moyen d'y avoir accès.

Dans une seconde partie, nous aborderons spécifiquement la question des transcriptions, les stratégies de

<sup>20</sup> Certaines initiatives sont cependant à souligner, entre autres, celles de la Société de généalogie canadienne-française et de la Société de généalogie de Québec pour leurs travaux de transcription d'actes notariés, et celle de la Société de généalogie de Vaudreuil-Cavagnal pour son Club d'entraide paléographique [www.sgvq.ca/paleographie.htm](http://www.sgvq.ca/paleographie.htm)

lecture, les ressources disponibles aux généalogistes et, pour conclure, les actions possibles afin de développer l'utilisation de la paléographie au sein de la Société de généalogie de Québec.

Tous les commentaires, suggestions, ou propositions d'ajouts et de compléments sont les bienvenus et pourront être envoyés directement à l'auteur à l'adresse courriel suivante : [fortierdanielsq@gmail.com](mailto:fortierdanielsq@gmail.com)

### Pour comprendre nos ancêtres dans l'inconfort.

Les plus âgés se souviendront, peut-être, de leur apprentissage de l'écriture à l'encre : taches et autres dégâts, avant de passer à la « plume-fontaine » (plume-réservoir) et finalement aux fameux stylos-bille, combien plus commodes, mais bien moins poétiques.

Afin de comprendre les écritures de nos ancêtres, de l'intérieur, vous pouvez en faire l'expérience en vous dotant de plumes d'oie (les rémiges), en fabriquant votre encre et finalement en achetant votre papier à base de coton ou de fibres végétales.

Vous saisirez pleinement le commentaire suivant de l'expert Münch : *Le trait d'encre résultant de ce type d'instrument (c.-à-d. la plume d'oie) est caractérisé par un encre irrégulier, le débit étant inconstant, les tracés descendants plus encreux ou prononcés que les tracés ascendants, présence de pleins et déliés, avec certaines boucles ou lettres complètement encrées.* MÜNCH, André. *Rapport d'expertise sur le « Traité de Murray »*, Montréal, Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, 9 septembre 1996.

Après l'expérience, vous serez peut-être plus tolérants devant les ratures et percevrez différemment les ligatures entre les mots. [www.sos-ecriture.fr/2013/04/chroniques-de-lecriture-cursive-la.html](http://www.sos-ecriture.fr/2013/04/chroniques-de-lecriture-cursive-la.html)

- Pour apprendre à tailler vos plumes :
  - une approche complète [www.auvillar.com/le-musee/la-plume-doie/](http://www.auvillar.com/le-musee/la-plume-doie/)
  - une recette maison [www.commentfaiton.com/fiche/voir/23233/comment-fabriquer-une-plume-d-oie-pour-la-calligraphie](http://www.commentfaiton.com/fiche/voir/23233/comment-fabriquer-une-plume-d-oie-pour-la-calligraphie)
  - et encore plus simple [www1.gnb.ca/0007/culture/heritage/vmc/french/try-this-quill-penf.asp](http://www1.gnb.ca/0007/culture/heritage/vmc/french/try-this-quill-penf.asp)
- Il y a également des vidéos sur la taille, tapez « taille plume d'oie » et vous trouverez.
- Pour fabriquer votre encre : [www.enluminures-celtes.com/encre.htm](http://www.enluminures-celtes.com/encre.htm)
- Pour acheter du papier « d'origine » : [www.st-armand.com/Francais/F01-bienvenue.php](http://www.st-armand.com/Francais/F01-bienvenue.php) et vérifier également à : [www.papeteriesaintgilles.com/papeterie-pages/Fr/papeterie-saint-gilles-accueil.html](http://www.papeteriesaintgilles.com/papeterie-pages/Fr/papeterie-saint-gilles-accueil.html) [www.papeteriesaintgilles.com/papeterie-pages/Fr/papeterie-saint-gilles-accueil.html](http://www.papeteriesaintgilles.com/papeterie-pages/Fr/papeterie-saint-gilles-accueil.html)

### La paléo : un art dépassé?

Les utilisateurs de tablette électronique ont probablement déjà expérimenté la possibilité d'utiliser un outil (un logiciel d'application) de traduction. Vous tapez un mot et le logiciel vous fournit la traduction dans une diversité de langues. Le même outil vous permet, en lieu et place du clavier ou de la voix, de passer par l'intermédiaire du « pad » manuscrit. Les institutions bancaires ont suivi la tendance, des transactions financières authentifiées par une signature étant maintenant possibles. Des logiciels commerciaux de photos font également la reconnaissance de visages.

Donc, dès aujourd'hui, sur des simples appareils dont les capacités de mémoire sont relativement limitées, les technologies actuelles permettent la reconnaissance d'une écriture cursive.

La lecture automatique de documents (LAD)\* permettait, depuis de nombreuses années, la reconnaissance optique de caractères. À l'origine, ce type de reconnaissance automatique des caractères se limitait à des formulaires, ou à des documents imprimés structurés (l'utilisation des fameuses boules OCR (*Optical Character Recognition* [reconnaissance optique de caractère]) sur les machines à écrire des années 1980) et permettait de passer d'un document numérisé à un fichier texte. Cette première étape est maintenant complétée par un « OCR intelligent » appelé ICR (*Intelligent Character Recognition* [reconnaissance intelligente de caractère]) qui permet, grâce à un mécanisme d'apprentissage, de traiter des documents manuscrits.

Maintenant, à titre d'exemple, imaginez, la possibilité de numériser un acte dont on connaît le notaire et la nature (par exemple, un contrat de mariage, ou une donation, un inventaire, etc.), combinée à un lexique des formules utilisées pour ce type d'acte, dotée d'un dictionnaire de noms propres, pourvue d'un répertoire d'abréviations, d'une grammaire d'époque et d'un compendium de graphies typiques du scripteur. Évidemment, les erreurs sont inévitables et une relecture sera nécessaire. Mais les ordinateurs se caractérisent par leur mémoire et ils ont la possibilité de se rappeler leurs erreurs pour en tenir compte dans leurs travaux subséquents. On pourra par la suite produire des index, réaliser des compilations et faire des recherches plus rapidement.

\* Source : Article *Lecture automatique de document* de Wikipédia en français  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Lecture\\_automatique\\_de\\_document](http://fr.wikipedia.org/wiki/Lecture_automatique_de_document)  
<http://ged.prestataires.com/>





## Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

### Pont-sur-Seine, en Champagne

#### INTRODUCTION

Pont-sur-Seine est une commune du département actuel de l'Aube, située à environ 50 km de Troyes.



Photo de l'entrée de la ville, ancienne porte Saint-Martin.  
Photo fournie par l'auteur.

Une cinquantaine de migrants sont partis de la Champagne comprise dans les limites du département actuel de l'Aube vers la Nouvelle-France québécoise.

La seigneurie de Pont-en-Champagne est achetée en 1630 par Claude Bouthillier de Chavigny, secrétaire d'État de Louis XIII et proche du cardinal Richelieu, lorsqu'il est nommé surintendant des Finances [officier de l'administration des finances chargé d'ordonner les dépenses de l'État]. Il fait construire à Pont une demeure que la Grande Mademoiselle (voir plus loin) qualifiera de *l'une des plus belles maisons de France*. C'est dans ce château qu'elle se réfugiera temporairement à la fin octobre 1652 après les troubles de la Fronde à Paris où elle avait donné l'ordre de tirer sur les forces royales. Les Bouthillier étaient propriétaires d'autres fiefs du bailliage de Troyes. *L'essentiel de l'activité des bailliages et des sénéchaussées était de rendre la justice en appel des prévôts, mais surtout de connaître les causes civiles et criminelles en première instance* (Bély).

La seigneurie de Pont reste dans la famille jusqu'en 1773. Elle passe ensuite successivement aux mains de Ferdinand-Maximilien Mériadec de Rohan, évêque de Bordeaux, puis à celles de François-Xavier de Saxe, neveu de Maurice de Saxe, maréchal de France et oncle

de Louis XVI. Le château a été confisqué en l'an VI du calendrier républicain (1798) et acheté sept ans plus tard par Napoléon qui en fait la résidence de sa mère. Lorsque les alliés contre Napoléon atteignent Pont en 1814, le château est pillé et incendié. Pont-sur-Seine eut deux paroisses : Saint-Martin et Saint-Nicolas. Il ne subsiste que la première.

En 1636, Claude Bouthillier et son épouse Marie de Bragelogne font entièrement peindre les murs et les voûtes de l'église de Saint-Martin. Les dessins sont toujours visibles et donnent à l'église une note très originale.

La ville était fortifiée. Les habitants étaient chargés de l'entretien des murailles, pont-levis et porte, et du curage des fossés; à cette dépense s'ajoutaient, indique un document non daté, le loyer des casernes et de la « chambre de ville », les gages du maître d'école, du tambour, de l'huissier et du greffier de ville, « les droits des officiers municipaux réunis à la communauté », l'entretien et l'équipement du milicien, l'entretien des ponts et des puits. Les revenus étaient constitués de diverses pièces de

terre et de la pêche des fossés de la ville comme il est indiqué dans le document, ainsi que de rentes diverses; sur ce document les revenus se montent à 538 livres, et les dépenses à un peu plus de 468 livres. Il est précisé que si l'intendant accorde au bailli les 50 livres qu'il demande, les charges seront de 518 livres et

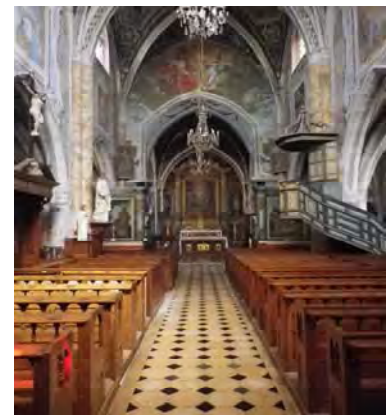


Photo de l'intérieur de l'église. Une tour et un transept datent du XII<sup>e</sup> siècle.  
Photo fournie par l'auteur.

*il ne Restera plus pour la depences des feux de foyer Et autres Extraordinaires* qu'un peu plus de 19 livres.

On peut voir à Pont deux maisons remarquables : l'une, du XVI<sup>e</sup> siècle, dite « des Trois Empereurs » parce qu'au cours de la Campagne de France de 1814, le tsar de Russie Alexandre, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume et l'empereur d'Autriche François 1<sup>er</sup> y séjournèrent; l'autre, la plus ancienne de la commune, du XV<sup>e</sup> siècle.



Photo de la maison du XV<sup>e</sup> siècle. Photo fournie par l'auteur.

## ÉLÉMENTS DE LA VIE À PONT-SUR-SEINE

### L'eau

Pont-sur-Seine a toujours été le passage de la Seine le plus fréquenté de cette région. On apprend dans les archives conservées qu'il existait plusieurs ponts pour franchir la rivière à cet endroit; le péage [dû au seigneur] était laissé par bail à un habitant; en février 1649, une ordonnance fixe les droits de péage *a coutume par Eau dependant de la chatellenie de Pont: chascune beste chevalline, a Suies ou Mulletz attelz sur une charette paiera un denier; si ces bêtes portent « un Bat ou panneau », chacune devra payer deux deniers; Chascune roüe tant desdicts Cochés camions Charettes et harnois seront aussy tenus payer un denier.* [Le Dictionnaire Le Littré donne comme définition au mot camion : « Charrette dont les roues ont très peu de hauteur ». Le Grand Robert en fixe l'origine au XIV<sup>e</sup> siècle sous la forme *Chamion* avec le sens de « Véhicule bas à quatre roues de petit diamètre pour le transport des marchandises pesantes ».] *Le Bestial a pied fourchu comme Bœufs (...), vaches, veaux, Moutons, Brebis, Agneaux, Chevres et pourceaux paiera aussi un denier; Un Batteau petit ou grand, ou bachot paiera huit deniers, etc.*

En 1652, *les ponts ont été rompus à l'occasion des mouvements qui estoient lors* [qui se déroulaient alors]; l'explication est donnée dans un document du 24 juillet 1654 : l'armée du duc de Lorraine passant le long de la rivière de Seine et menaçant les habitants, ceux-ci, *pour evitter la cource et Incursions des coureurs qui auroient peu Entrer en cette ville & semparer de la place au préjudice du service du Roi, ont fait abattre deux travées du grand pont et lever les platteaux et Somniers tant dudit grand pont que petit pontz de Seyne qui est attendant.* Un bac est établi sur la rivière, le péage étant au profit de Marie de Bragelogne, veuve de Claude Le Bouthillier. En 1697, le roi délivre permission et lettres patentes à Élisabeth Bossuet, veuve d'Armand-Léon de Bouthillier de Chavigny, pour « construire » un bac sur la rivière et percevoir pour le passage les droits accoutumés; on ne sait pas pour quelle raison une nouvelle autorisation est alors nécessaire

(peut-être en raison d'un partage de la succession). La ville contesta cette ordonnance, parce qu'il n'y était pas précisé que le passage serait gratuit pour les habitants de Pont. Le consentement des habitants ne fut donné qu'en 1700, *a la charge toutes foyes que les dits habitants seront exempts de tous droits de passage et passeront et repasseront audit bacq sans payer aucune chose pour quelque cause, et soubz quelque pretexte que ce puisse estre, sy ce nest pour les charetter et charioter seullement dont le droit sera payé comme par les forains et estrangers.* Les lettres patentes ne furent enregistrées qu'en 1703. En janvier 1753, un arrêt du Conseil confirme le seigneur de Pont dans le droit de continuer à tenir un bac sur la Seine et fixe les nouveaux tarifs de péage.

### Les métiers

Les registres paroissiaux, comme les minutes notariales, font découvrir des métiers particuliers, liés à l'eau surtout, tels ceux de voiturier par eau ou de bachoteur. Concernant ce dernier terme, on le trouve dans l'acte de mariage des parents d'Antoine Chatelain : le père de l'époux, décédé, était *vivant bachoteur*. Le parrain du migrant est également *Bachotteur de la paroisse St.Nicolas*. [Le bachot est une petite embarcation à fond plat composée, comme l'indique un marché, de trois ou quatre planches; dans l'église de Saint-Martin se trouve une statue de la confrérie de Saint-Nicolas qui le représente posé sur un bachot. Le voiturier est un conducteur de barque, de bateau ou de train de bois. On parle aussi de flette, qui est un bateau de rivière au service d'un bateau plus grand.]

D'autres archives, comme celles de la commune, ne doivent pas être négligées. Si elles ne nous donnent pas toujours des indications utiles pour les recherches strictement généalogiques, elles nous permettent de connaître la vie de la cité à l'époque de ces ancêtres : passages et logement des troupes, gages du recteur d'école, rétributions versées au lieutenant général de police, répartition des effets (*chemises, cols, avresacs, giestres, soulliers*) fournis aux miliciens de chacune des paroisses. [La milice est créée en 1688; son but est de compléter le recrutement de l'armée; les miliciens sont tirés au sort; il arrive que la famille d'un milicien paie les services d'un « remplaçant ».]

On apprend même que le 7 août 1763, une assemblée des habitants fut convoquée *en la forme ordinaire suivant les ordres qui leur ont été adressées pour faire faire en cette ville des Rejouissances a l'occasion de la paix; et un « Mémoire »* établit les dépenses *faites pour les réjouissances a la publication de la paix faite le 15 aoust 1763* : dépenses pour des flambeaux, salaires de tambours venus de Nogent et *leur depens chez marin cabaretier, prix des « bourées »* pour le feu [sans doute des fagots de branches pour allumer le feu], de l'arbre pour accrocher les dites « bourées » et les salaires de ceux qui y ont été employés, prix des violons, prix des rubans pour les violons, les tambours et les cocardes, et achat de *poudre à tirer distribuée aux bourgeois*

« qui n'étaient pas en faculté d'en accepter [r]... ». La paix de 1763 ne fut certainement pas célébrée de la même manière dans la colonie qui passait aux mains des Anglais...

## MIGRANTS

Trois migrants sont originaires de Pont-sur-Seine, trois hommes, et vraisemblablement tous les trois partis en tant que soldats, à trois époques différentes de la colonie : Nicolas Sylvestre, arrivé le 18 août 1665 sur *L'Aigle-d'Or* avec les troupes du régiment de Carignan-Salières; Étienne Guichon qui se marie à Québec en 1706, et Claude-Antoine Chatelain venu avec les troupes de la Marine en 1741.

### Nicolas Sylvestre

Le premier renseignement concernant son origine est contenu dans son acte de mariage à Québec le 20 août 1667, avec dispense de publication des bans : Nicolas Sylvestre, soldat, fils de Nicolas et Tanche Colson, de « Pons sur Saine en Champagne », épouse Barbe Nepveu. La conjointe est âgée d'un peu plus de 13 ans et demi, ayant été baptisée à Québec le 3 décembre 1653. Le couple aura 16 enfants, 6 fils, 9 filles et un enfant mort-né.

La date de son mariage et le surnom de Champagne donné dans certains actes de baptême des enfants confirment l'arrivée du soldat Nicolas Sylvestre avec la compagnie de Grandfontaine, du régiment de Carignan-Salières en 1665. On sait qu'avant de s'embarquer, le régiment se déplaça de Marsal en Lorraine (actuellement en Moselle) à La Rochelle; son itinéraire le fit peut-être passer par la Champagne, les compagnies pouvant avoir été complétées en cours de route.

Un autre soldat – mais on ne sait pas s'il appartient au régiment de Carignan-Salières – part de la même région à cette époque; il s'agit de René Rémy dit Champagne, originaire de L'Huître, qui épouse le 24 janvier 1667 à Trois-Rivières Marie Léonard.

Dans les registres de Pont-sur-Seine, le patronyme est Sevestre (une fois Chevestre). On le trouve dans des actes de la fin du XVI<sup>e</sup> permet de le rattacher à la famille du migrant. En Nouvelle-France, seul l'acte de baptême du premier enfant du couple, Nicolas, le 10 juillet 1669, donne le patronyme Sevestre; tous les autres actes sont au nom de Silvestre ou Sylvestre. On ne connaît pas la date de naissance du migrant; les actes conservés de la paroisse de Saint-Martin concernent cinq autres enfants du couple : des jumeaux, André et Claude baptisés le 10 avril 1635, Martin le 6 juillet 1636, Laurent le 16 décembre 1638, Didier le 25 mars 1647. Tanche Colleson est marraine d'un enfant du couple Claude Sevestre et Thomasse Gaucher le 14 novembre 1632; l'acte ne précise pas si elle est mariée. Le patronyme de la mère du migrant est orthographié parfois Colleson, parfois aussi Colsonne : il est fréquent que le patronyme d'une femme soit ainsi féminisé dans les actes.

Le prénom Tanche rappelle le souvenir d'une jeune vierge et martyre, décapitée vers 637 pour n'avoir pas voulu céder aux avances d'un domestique ou d'un soldat; elle continua à marcher, la tête sous le bras, jusqu'à un endroit entre L'Huître et Saint-Ouen; une chapelle y fut édiflée. L'église de L'Huître est dédiée à la sainte.

Les deux parents de Nicolas Sevestre sont inhumés à un peu plus d'un mois d'intervalle : Estanche Colson le 15 octobre 1652 et Nicolas Chevestre le 26 novembre suivant.

En tenant compte de l'âge donné au recensement de 1681 en Nouvelle-France, 39 ans, Nicolas Sevestre serait né en 1642; dans l'acte de sépulture à Neuville le 10 mars 1729, Sevestre est dit âgé de 85 ans, ce qui le ferait naître vers 1644. Il devient orphelin vers l'âge de 8 ou 10 ans, et il serait parti pour la colonie à l'âge de 21 ou 23 ans. Notons cependant qu'après les actes de sépulture des deux parents en 1652, il n'est pas question des autres membres de cette famille dans les registres paroissiaux; aucun des enfants du couple Sevestre et Colson n'est parrain ou témoin à un autre acte; on peut penser qu'ils sont décédés en bas âge; il est également possible que le migrant ait quitté son village bien avant qu'on le retrouve engagé dans le régiment de Carignan-Salières...

### Étienne Guichon

Il est baptisé le 26 janvier 1676 à Pont-sur-Seine (paroisse de Saint-Martin); il est le fils de Jacques et Edmée (Aimée) Mariée ou Marier. Un frère et deux sœurs sont baptisés au même endroit : Pierre le 10 juillet 1669, Marie-Edmée le 23 janvier 1672 (née le même jour dans l'un des registres, le 22 dans l'autre...) et Anne le 4 mai 1673; dans ces deux derniers actes, le père est dit tailleur ou tailleur d'habits. Ce renseignement ne correspond pas à celui qui est donné dans l'acte de mariage du migrant à Québec le 7 janvier 1706 avec Françoise Langlois : le père est alors dit receveur des aides [officier chargé de recevoir les subsides établis sur le vin et autres boissons]. Le couple a deux enfants; l'un meurt à la naissance et l'autre, à un mois.

Anne Guichon, sœur du migrant, épouse le 5 juillet 1706 à Pont, Didier Bregeon fils de Didier, laboureur et défunte Marie Desert; le père de l'épouse est alors dit marchand; sa mère est décédée.

Le patronyme Guichon est largement et anciennement représenté à Pont; en 1631, un Claude Guichon est procureur du roi [officier chargé de défendre les intérêts du roi].

### Claude-Antoine Chatelain

Il est le fils d'Antoine (Antoine-Joseph dans l'acte de baptême du migrant) Chastellain et Marie-Anne Jouet. Ses parents se sont mariés le 2 novembre 1718 à Pont-sur-Seine (Saint-Martin) : Antoine est maître chirurgien à Pont, fils de défunt Charles-François Chatelain et Anne-Marie Gallant; Marie-Anne Jouet est la fille de défunt Louis, vivant « bachoteur » à Pont, et Marie Gouet; Marie-Anne Jouet décède à Pont le 16 mai 1730 à l'âge de 35 ans. Dans les divers actes où il se retrouve, le patronyme paternel est



orthographié Chatelain, Chastellain, Chastelin, Chastelain et, celui de la mère, Jouet ou Jouette.

Claude-Antoine est baptisé le 11 mai 1720 par la sage-femme, ce qui indique que l'enfant était en danger de mort; le vicaire administre le baptême sous condition le lendemain. L'acte nous apprend que le grand-père paternel de l'enfant, décédé, était employé dans les affaires du roi en Flandre... Sept frères et sœurs naissent et sont baptisés au même endroit : Paul-Alexandre-Pierre le 17 juin 1721, Jean le 3 février 1723, Martine le 2 janvier 1724, Marie-Anne-Marguerite le 1 janvier 1725, Louis le 26 mars 1726 (baptême le 27), Hierosme le 30 janvier 1728 (baptême le 2 février), et Marie-Anne le 8 mai 1730; cette dernière décède le 9; le décès de la mère suit donc la naissance et le décès de la dernière fille. On le voit, les naissances se suivent rapidement, et plusieurs enfants sont ondoyés par le chirurgien ou la sage-femme à la maison.

Claude-Antoine Chatelain arrive en Nouvelle-France en 1741 en tant que chirurgien des troupes de la Marine; il est parfois surnommé Derigny. [Les troupes de la Marine existent depuis 1622, sous la dénomination de « Compagnies ordinaires de la mer »; leur but est d'abord d'assurer la protection des vaisseaux du roi; Colbert en fait en 1674 des troupes coloniales permanentes et leur donne le nom de « Troupes de la marine »; en 1690 elles prennent le nom de « Compagnies franches de la marine » et dépendent directement du ministère de la Marine qui a charge des colonies; elles sont envoyées régulièrement en Nouvelle-France jusqu'à l'arrivée de régiments de l'armée de terre.]

Des écoles de chirurgie navale sont créées à Rochefort en 1720, à Toulon en 1725 et à Brest en 1731; si Chatelain a fait ses études dans l'une d'elles, ce n'est en tout cas pas à Rochefort : l'École a conservé la liste des élèves qui l'ont fréquentée, et le nom Chatelain n'y apparaît pas. Les autres écoles n'ont pas conservé les registres de leurs élèves. On connaît par la base de données des *Compagnies franches de la Marine au Canada 1750-1760* de la Société de généalogie de Québec les déplacements du migrant et les postes qu'il occupe : ainsi, de 1741 à 1745, il est chirurgien au fort Niagara; en 1745 il est soldat de la compagnie de La Corne en garnison à Montréal; en 1747 il participe à une action contre les Indiens; il est second chirurgien du parti de M. Rigaud de Vaudreuil (le gouverneur); en 1748 il est en garnison à Détroit. Il épouse, le 9 juin 1750 à L'Assomption, Thérèse Lesage, fille de Jean-Baptiste Lesage, maître chantre et tailleur d'habits. Ses déplacements sont ensuite moins nombreux : en 1752, il est chirurgien de L'Assomption, et participe à un convoi destiné à la Rivière-Blanche; en 1763 il est négociant et maître chirurgien; il est détenu à la prison de Montréal en 1764 (pour dettes); il est négociant en 1766, docteur en chirurgie en 1780.

Le couple Chatelain et Lesage a 12 enfants, 7 fils et 5 filles; la plupart meurent en bas âge. Seule une fille se marie en 1786 avec Basile Roy dit Portelance. « Le Sr. Chastelin » décède subitement le 6 mai 1781 (sépulture le 8) à L'Assomption.

Un inventaire des biens de la communauté est fait en août 1781; on y découvre les instruments liés à son métier de chirurgien : bistouris, daviers [instruments de chirurgie dentaire destinés à l'extraction], pinces, couteaux; d'autres articles destinés aux soins et aux remèdes : trébuchets, fioles et flacons, racines, onguent; et vingt-deux livres *tant gros que petit*.

## INSTRUMENTS DE RECHERCHES

### Les registres paroissiaux

Il ne faut pas oublier que depuis l'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye en avril 1677, ces registres doivent être tenus en double exemplaire, la « minute » restant dans la paroisse, la « grosse » étant transmise au greffe du tribunal le plus proche. Dans le cas de Pont-sur-Seine, c'est la collection départementale qui a été numérisée et qui peut être consultée en ligne. Le registre de la collection communale est toujours conservé à la mairie de Pont. Il peut exister des différences entre les deux collections (lacunes plus ou moins importantes, signatures des personnes dans l'une et pas dans l'autre...). Le chercheur doit en tenir compte. C'est ainsi que l'auteur de cette chronique, lorsque les registres de Nogent-sur-Seine (à quelques kilomètres de Pont) furent relevés par le Cercle généalogique de l'Aube, a pu annoncer à un descendant de Marie Richard, fille de Pierre Richard et Anne Masson, et future conjointe à Québec en 1669 d'Antoine Daunay, la date de naissance et de baptême de son ancêtre le 15 février 1650 à Nogent-sur-Seine, renseignement qu'il recherchait depuis des années. Mais quand le correspondant voulut consulter l'acte sur le site des Archives départementales, il ne le trouva pas puisqu'il n'est que dans la collection communale, conservée aux Archives de la Mairie!

Pour les migrants qui nous concernent dans cet article, la consultation des deux collections de registres de Pont n'a pas révélé d'actes nouveaux. Les registres numérisés de Saint-Martin commencent en 1571, ceux de Saint-Nicolas en 1582, mais les lacunes sont importantes : pour la première paroisse, on passe par exemple de 1587 à 1621, et pour la seconde, de 1588 à 1606...

### Les minutes notariales

L'autre source la plus souvent consultée est la collection des minutes de notaires. Malheureusement pour Pont-sur-Seine, aucun document d'archives n'a été conservé. On trouve dans celles des notaires de la ville voisine de Nogent-sur-Seine quelques actes concernant des habitants de Pont.

### Les archives du prieuré de Notre-Dame

Les Archives départementales de l'Aube à Troyes conservent également des archives du prieuré de Notre-Dame de la paroisse remontant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; on

y rencontre déjà certains des patronymes qui seront ceux des migrants, mais, comme je l'ai indiqué, rien n'a permis de rattacher les familles.

### Les livres et articles

Il existe bien sûr des ouvrages et de nombreux articles sur la commune ou sur la région. Citons d'Alphonse Roserot, le *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790*, Langres, 1945, réimprimé par Laffitte Reprints; de Louis Le Clert, *Quelques seigneuries de l'ancienne Châtellenie de Pont-sur-Seine. Foujon, le Mesnil-les-Pars, Minay, Château-Mahiet*, Troyes, 1900.

### FRONTENAC À PONT-SUR-SEINE

Quelle ne fut pas la surprise de l'auteur de cette chronique en effectuant des recherches en vue de l'émission *Qui êtes-vous?* consacrée à Dominique Michel, descendante de Nicolas Sevestre, émission produite par la société Zone3 - A media inc. et diffusée en décembre 2013 par Radio-Canada, de découvrir dans le registre de Saint-Martin à la date du 2 juillet 1656 la présence de Louis de Buade, comte de Frontenac, parrain de Louis Guyon, fils de Paul Guyon et Marie Guichon! La marraine est Marie de Bragelogne, veuve de Claude Le Bouthillier. La comparaison des deux collections des registres paroissiaux à cette date a révélé dans celui de la collection communale la signature du parrain, de la marraine et du vicaire.

Frontenac à Pont-sur-Seine, c'était une surprise qu'il fallait élucider. Louis de Buade naît le 12 mai 1622 à Saint-Germain-en-Laye; il est baptisé le 30 juillet 1623, son parrain est Louis XIII; en octobre 1648, il épouse en secret Anne de La Grange, fille du seigneur de Trianon et de Neufville; en mai 1651 naît le seul enfant du couple, François-Louis. Anne de La Grange Trianon est parente avec Marie de Bragelogne, épouse du seigneur de Pont, Claude Le Bouthillier; le fils du couple Frontenac et de La Grange est baptisé le 13 mai 1655, et la marraine est Marie de Bragelogne.

L'article de W.J. Eccles dans le *Dictionnaire biographique du Canada* indique qu'à l'époque de la naissance de son fils, Frontenac fait partie de

l'entourage de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et que son épouse est admise dans l'entourage de la fille de Gaston, Mademoiselle de Montpensier, autrement appelée « la Grande Demoiselle », qui, on l'a vu, passa aussi à Pont-sur-Seine, au château des Bouthillier. En 1653, criblé de dettes, Frontenac doit vendre ou abandonner la charge de colonel de son régiment. Il devient gouverneur de la Nouvelle-France en 1672.

### SOURCES

- Archives départementales de l'Aube à Troyes. Registres paroissiaux de Saint-Martin et de Saint-Nicolas, archives du prieuré Notre-Dame, archives de la commune (ED298/1, 6 et 13 en particulier).
- BALVAY, Arnaud. « Les hommes des troupes de la marine en Nouvelle-France (1683-1763) », dans *Mémoires vives*, Bulletin de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, n° 22, octobre 2007.
- BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, P.U.F., collection Quadrige, 1996, 1384 p.
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. *Ces villes et villages de France, ... berceau de l'Amérique française*, Le Puy-Sainte-Réparate, vol. 1, Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine, 215 p.
- Connaissance et sauvegarde du patrimoine pontois, Pont-sur-Seine.
- ECCLES, W. J. « Buade, Louis de, comte de Frontenac et de Palluau », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- « État des fiefs du bailliage de Troyes », Document inédit publié avec notes par François Chandon de Briailles, dans *Travaux de l'académie nationale de Reims*, vol. 140, 1925-1926.
- Fichier *FrancoGène* [En ligne].
- Fichier *Origine* [En ligne].
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*. 4 volumes, Québec, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Mitan, 1998-2001.
- LESSARD, Rénald. *Au temps de la petite vérole. La médecine au Canada aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, Septentrion, 2012, 450 p.
- Musée national de la Marine - École de médecine navale, Rochefort (Charente-Maritime).
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal [En ligne].
- Société de généalogie de Québec, *Compagnies franches de la Marine au Canada 1750-1760* [En ligne].

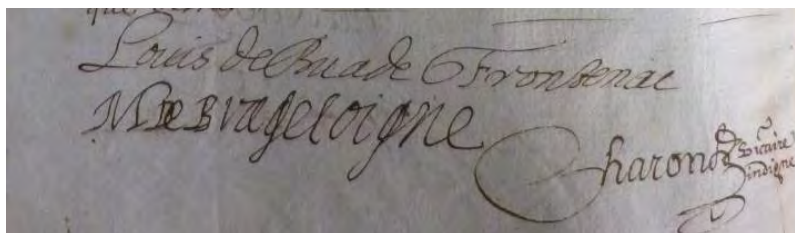


Photo des signatures au bas de l'acte. Fournie par l'auteur.



# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

## ACTIVITÉS DE FORMATION (HIVER 2015)

<u>Formations de base</u>	<u>Local</u>	<u>Dates</u>	<u>Heure</u>	<u>Durée h</u>	<u>Prix</u>
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	17 janvier	9 à 12	3	gratuit
Choix de sites Internet	3142	24 janvier	9 à 12	3	15 \$
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	31 janvier	9 à 11	2	10 \$
Le fonds Drouin numérisé	SGQ	7 février	9 à 12	3	15 \$
Commencer sa recherche	3142	7, 14 et 21 février	9 à 12	9	40 \$
Groupe d'entraide	3142	7 mars	9 à 12	3	gratuit
Initiation à l'héraldique	3142	7 mars	13 à 16	3	15 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	14 mars	9 à 12	3	gratuit
Choix de logiciels de généalogie	3142	28 mars	13 à 16	3	15 \$

### Formations intermédiaires

La recherche de base aux États-Unis	3142	10 janvier	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>Heredis</i> (entraide)	3142	10 janvier	13 à 16	3	gratuit
Les archives privées	3142	17 janvier	9 à 12	3	5 \$
Les archives notariales	3142	17 janvier	13 à 16	3	5 \$
Le registre foncier	3142	31 janvier	13 à 16	3	15 \$
Le logiciel <i>Brother's Keeper</i> (entraide)	3142	7 février	13 à 16	3	gratuit
La vie en Nouvelle-France	3142	28 février	9 à 12	3	15 \$
Le portail de BAnQ	3142	14 mars	13 à 16	3	5 \$
Les enquêtes des coroners	3142	21 mars	9 à 12	3	5 \$
Les archives judiciaires civiles	3142	21 mars	13 à 16	3	5 \$
Les Filles du roi	3142	28 mars	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	11 avril	9 à 12	3	15 \$
Les archives judiciaires criminelles	3142	11 avril	9 à 12	3	5 \$
Les archives cartographiques	3142	11 avril	13 à 16	3	5 \$
Lecture et illustration des armoiries	3142	18 avril	13 à 16	3	15 \$
Les recensements du Canada et des États-Unis	3142	25 avril	9 à 12	3	15 \$

### Formations spécialisées

Attestation de compétence en généalogie	3142	24 janvier	13 à 16	3	15 \$
De la recherche à l'écriture	3142	18 avril	9 à 12	3	15 \$

1055, avenue du Séminaire, pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval.

Paiement obligatoire pour s'inscrire; double tarif pour les non-membres.

Le nombre de places est limité.

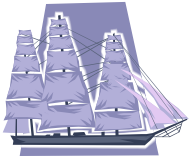
Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)



418 651-9127 durant les heures d'ouverture.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.





## GENS DE SOUCHE

La revue *L'Ancêtre* offre de publier quatre fois l'an un article à contenu généalogique concernant un patronyme des premiers arrivants. La plupart des ancêtres sont arrivés par voie de mer, même au XX<sup>e</sup> siècle. Par définition, nous incluons tous les arrivants ayant eu une descendance au Québec.

### TOUSSAINT HUNAUT DIT DESCHAMPS (VERS 1625 -1690)

Hélène Hainault (7064)

Née à Montréal en 1952, Hélène Hainault a fait carrière dans l'édition. En 2004, elle acquiert une maison à Saint-Denis-sur-Richelieu. En faisant des recherches sur son patronyme, elle se découvre un aïeul patriote, le notaire Louis Hainault. En 2008, elle devient membre de la Maison nationale des Patriotes puis de la Société d'histoire des Riches-Lieux. Éprouvant de sérieux problèmes de santé, elle prend la décision de quitter son village où on vient d'inaugurer la statue de Louis-Joseph Papineau. Fin 2012, elle fait faire sa généalogie par le président de l'Association des Deschamps d'Amérique. Durant sa convalescence en 2013 à Québec, elle rédige un résumé de l'histoire de son ancêtre, Toussaint-Hunault dit Deschamps. Enfin, elle découvre l'Association des descendants de Toussaint Hunault-Deschamps qui poursuit l'héritage généalogique de ce pionnier qui fut un amoureux de la terre et de sa prodigalité.



#### Résumé

L'ancêtre **Toussaint Hunault** dit **Deschamps** a une nombreuse descendance qui écrit son patronyme avec différentes orthographes : **Hainault, Hénau, Hénau, Henault, Hénau, Haineault, Hunaut** et **Hunault**. Dans certains cas, le nom a été changé pour **Deschamps, Deshaw, Dishaw, Dechant**, entre autres. Très tôt, le patronyme a cédé sa place au surnom; si vous êtes né(e) Deschamps, il est fort probable que vous descendiez également de cet ancêtre, étant donné que de nombreux descendants de Toussaint ont délaissé leur nom d'origine et sont connus aujourd'hui sous le nom de Deschamps\*.

\* Pour de plus amples renseignements, voir le site de l'Association des Deschamps : [www.deschamps.ca](http://www.deschamps.ca).

#### NAISSANCE DE TOUSSAINT HUNAUT DIT DESCHAMPS ENTRE 1625 ET 1628 À SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS

Le nom modernisé de « Deschamps » vient très probablement de l'origine française de l'ancêtre : Saint-Pierre-(d)es-Champs, en Picardie. On peut trouver des documents notariés en Nouvelle-France de Deschamps dès 1717<sup>1</sup>.

Toussaint et Marie Lorgueil ont eu six fils, dont trois ont vécu jusqu'à l'âge adulte et se sont mariés. Ils ont eu aussi quatre filles. Les descendants de ce couple forment le groupe le plus important de Hénault aujourd'hui, un peu plus que les descendants de *Jacques Énaud*<sup>2</sup>. Vous trouverez à la fin de cet article ma lignée en tant que descendante de Toussaint Hunault dit Deschamps.

Quant à mon patronyme **Hainault**, il était et est encore très courant en Europe et cela depuis fort longtemps. On me fait fréquemment la remarque *C'est la*

*première fois que je vois ce nom écrit de même!* Il est sans doute un peu rare au Québec, même s'il est fort répandu à travers toute l'Amérique.

#### LES ORIGINES FRANÇAISES

Les parents de Toussaint étaient Nicolas Hunault et Marie Benoist. Le recensement indique la date probable de 1625 comme année de naissance de Toussaint dans le diocèse de Beauvais; on n'a toutefois pas trouvé son acte de baptême. Les actes de baptême et de mariage de ses parents à Saint-Pierre-es-Champs ont été détruits durant la Seconde Guerre mondiale<sup>3</sup>. Il est toutefois sûr qu'il était né en 1628. Il avait au moins un frère, Jean et une sœur, Marie.

La commune de Saint-Pierre-es-Champs a toujours fait partie du pays de Bray. Elle compte 680 âmes, selon les données municipales de 2011 et se situe dans le canton de Le Coudray-Saint-Germer, dans l'arrondissement de Beauvais, département de l'Oise, de l'ancienne province de Picardie. L'intéressant site de la Côte Sainte-Hélène témoigne d'une occupation humaine depuis l'ère néolithique. En fait, le territoire a aussi été occupé par les Romains, les Celtes, les Gaulois, les Francs et les

<sup>1</sup> Les descendants de Toussaint Hunault dit Deschamps et Marie Lorgueil ont hérité de la particule « dit » et ils ont eu tendance à l'utiliser, que ce soit en association avec le nom de famille ou seul, plus fréquemment que les autres souches Hénault ont utilisé leurs surnoms :

[www.geninfo.org/en/henault\\_families.htm](http://www.geninfo.org/en/henault_families.htm)

<sup>2</sup> Site de l'ancêtre Jacques Énaud :

[www.geninfo.org/fr/canada\\_vs\\_deschamps.htm](http://www.geninfo.org/fr/canada_vs_deschamps.htm)

Normands. Il a été pillé lors de la guerre de Cent Ans. Durant la Révolution française, le village avait perdu son « nom de saint » pour Pierre-es-Champs; il retrouvera « sa sainteté » plus tard.

### LE GRAND DÉPART EN 1653

Toussaint est engagé le 18 avril 1653 à La Flèche, Le Mans, Sarthe, en France. Il arrive le 16 novembre 1653 à Ville-Marie (sur l'île de Montréal). Toussaint a débarqué avec la Grande Recrue de 1653, à la demande du sieur Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie en 1642. À l'automne 1651, le sieur de Maisonneuve avait dit avant son départ pour la France : *Je tâcherai d'amener 200 hommes [...] pour défendre ce lieu; que si je n'en ai pas au moins 100 je ne reviendrai point*, car à l'époque, l'immigration représentait un défi de taille à cause du harcèlement constant des nations iroquoises. Jérôme Le Royer de La Dauversière l'a secondé dans cette tâche et, au printemps 1653, 154 hommes ont été engagés (103 ont été recrutés pour Montréal)<sup>4</sup>; 120 ont honoré leur signature, dont Toussaint Hunault<sup>5</sup>.

Toussaint avait environ 28 ans et exerçait la profession de défricheur-laboureur. Il se rend avec les autres colons chez M<sup>e</sup> Charles LeCoq, sieur de la Baussonnière, qui est propriétaire du bateau *Saint-Nicolas-de-Nantes*. Il quitte le port de Saint-Nazaire à l'embouchure de la Loire, le 20 juin 1653. Le capitaine est Pierre Besson. Quelques femmes se trouvaient à bord. Première mésaventure : ce bateau est *pourri et vermoulu et, après 350 lieues, il faut rebrousser chemin* (sic)! Sœur Marguerite Bourgeoys écrira que tous auraient péri sans les secours des gens de la côte. Le 20 juillet, rembarquement à bord du vaisseau radoubé. Toussaint se retrouve avec une jeune fille de 15 ans dont il fera plus ample connaissance : Marie Lorgueil. Elle vient de Cognac, en Saintonge (Charente, région de Poitou-Charentes). C'est une des 14 protégées de Marguerite Bourgeoys, recrutées pour la colonie par le sieur de Maisonneuve. Je présume que Toussaint a dû demander sa main aux parents de Marie, Pierre Lorgueil et Marie Bruyère, car elle deviendra son épouse.

En plus du *sieur de Maisonneuve* se trouve aussi à bord Marguerite Bourgeoys, de la ville de Troyes, en Aube, région de Champagne-Ardenne. Ce fut une traversée affreuse qui dura deux mois. Une maladie

emporte 11 hommes et sœur Marguerite Bourgeoys s'improvise infirmière. Le 22 septembre, le navire entre enfin en rade à Québec. Les plus malades séjourneront à l'Hôtel-Dieu de Québec avant de poursuivre leur route vers Ville-Marie. À l'église de Québec, on chantera le *Te Deum* pour les défunts<sup>6</sup>; la jeune colonie est catholique. En arrivant à Québec, une arête s'était enfoncée dans le navire que les grandes marées n'ont pu relever, il a fallu alors brûler le vaisseau *Saint-Nicolas-de-Nantes* sur place. Le reste du voyage jusqu'à Ville-Marie s'est fait dans des barques.



La Flèche : Plaque commémorative.

Plaque érigée au port du Pré Luneau où se sont embarqués les engagés de la Grande Recrue en 1653, pour se rendre à Nantes et à Saint-Nazaire. La plaque fut inaugurée en mai 1954, à l'occasion du 300<sup>e</sup> anniversaire du départ de la Recrue.

Source : <http://search.ancestry.com/cgi-bin/sse.dll?uidh=000&rank=1&new=1&so=3&msT=1&gsln=Sowntas&gss=angs-d&MSAV=1&cp=0&cpxt=0&catBucket=rstp&db=mediaphotopublic&sb=t&gsbco=Sweden&gl=&gst=&hc=20&fh=220&pgoff=11&noredir=true>

### LES DÉFRICHEURS ET LE NOUVEAU FOYER, EN 1654

Toussaint et ses amis migrants arrivent à Ville-Marie juste avant l'hiver, soit le 16 novembre 1653. Comme ces colons étaient très attendus, les habitants leur ont sûrement offert l'hospitalité. Après le pénible voyage en mer, Toussaint a donc eu à survivre à ce rude hiver nordique, différent de celui de l'Europe.

Un an après son arrivée, Toussaint épouse Marie Lorgueil (née vers 1637). Le père Claude Pijart, missionnaire jésuite en Nouvelle-France depuis 1637, bénit leur union à l'église de Notre-Dame de Montréal, le lundi 23 novembre 1654, en présence de témoins : sieur Paul Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de

<sup>3</sup> Source : BRUNET HAINEAULT, Madeleine, Raymond HAINEAULT, Yvette TURNER-HAINEAULT, Jacques GAUDREAU, et Florence VERNER. *La famille de Toussaint Hunault-Deschamps engagé de la Grande Recrue de 1653, premières générations*, publié par Hunault-Deschamps, Montréal, le 16 novembre 2003, p. 11.

<sup>4</sup> Source : *idem*, note 3, p. 12.

<sup>5</sup> C'est le notaire Pierre de La Fousse qui avait rédigé le contrat d'engagement à La Flèche le 18 avril 1653. Source : *La Presse*, 11 avril 1992, article de Robert Prévost, p. 113.

<sup>6</sup> Sœur Marguerite Bourgeoys fut la première institutrice et « assistante sociale avant la lettre » de Ville-Marie. Exactement 10 ans plus tard, soit le 22 septembre 1663, cette femme admirable accueillera en Nouvelle-France les premières Filles du roi. Considérée par les Québécois comme *mère de la colonie*, elle sera canonisée le 31 octobre 1982 par le pape Jean Paul II.

Ville-Marie, et Gilbert Barbier, maître charpentier<sup>7</sup>. Marie a alors 16 ans. Ils auront 10 enfants : Thècle, André, Jeanne, Pierre, Marie-Thérèse, Mathurin, Françoise, Toussaint, Toussaint et Charles.

La famille habite d'abord au fort avec Marie Lorgueil. Les filles sont éduquées par Marguerite Bourgeoys qui a ouvert son école en 1658. Les fils aussi sont instruits grâce au sulpicien Gabriel Souart, maître d'école en 1668. Toussaint garde un fusil par crainte des Iroquois et se réfugie à la redoute sur le coteau en cas d'attaque. Le 18 mars 1658, de Maisonneuve impose un couvre-feu aux colons.

### LA HUNAULTERIE<sup>8</sup>, DE 1655 À 1676

Tous les enfants Hunault sont nés dans la colonie et ont été baptisés à Montréal.

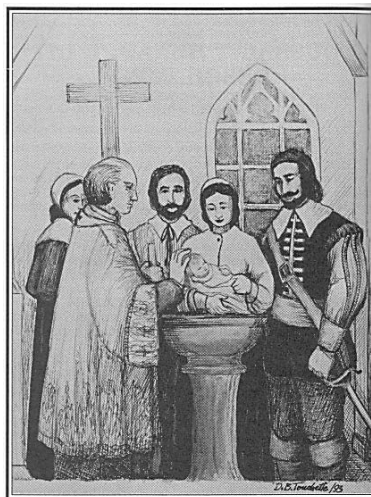
**Thècle**, la fille aînée, est baptisée par le père Claude Pijart le 23 septembre 1655 dans la chapelle du fort Ville-Marie, en l'île de Montréal. Charles Le Moyne<sup>9</sup> et Jeanne Mance<sup>10</sup> étaient les parrain et marraine. Elle porterait aussi le nom de Thérèse Haineault. À peine vient-elle d'avoir ses 14 ans qu'elle épouse Thomas Chartrand<sup>11</sup>, fils de Louis Chartrand, de Normandie, et Hermine Queval, le 29 janvier 1669 à Montréal. Elle a eu un fils Thomas qui a fait souche. Elle a été inhumée le 12 mars 1674 à Montréal à l'âge de 19 ans.

**André**, le fils aîné, est né et a été baptisé le 3 août 1657; il hérite du prénom de son parrain, André Charly, sieur de Saint-Ange, boulanger. Le 23 décembre 1683, André a reçu une concession de deux arpents de front à la Côte-Saint-François. Cette terre était située au bout de celle de son père Toussaint. Le 11 novembre 1686, André fonde son foyer avec Marguerite Langlois, fille

d'Honoré et Marie Pontonnier, de Pointe-aux-Trembles. Treize témoins ont assisté au mariage, dont Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, seigneur de l'île Sainte-Thérèse<sup>12</sup>. Le couple a eu 10 enfants. André est décédé à l'âge de 50 ans, le 6 juillet 1707 à Varennes.

**Jeanne**, la troisième enfant, a été baptisée le 2 novembre 1658 et Jeanne Rousselier était sa marraine. En 1667, Jeanne Hunault vivait sur l'île de Montréal avec Toussaint Hunault dit Deschamps, Marie Lorgueil, Mathurin Hunault, Marie-Thérèse Hunault, Pierre Hunault, André Hunault et Thérèse Hunault. Âgée de moins de 14 ans, elle épouse le 2 février 1672 à Montréal le Normand Adrien Quévillon, fils de Nicolas et Marie Vaugellin, à l'église de Notre-Dame. Ils ont eu sept enfants<sup>13</sup>. Adrien est décédé vers 1693 et Jeanne a épousé en deuxième noces<sup>14</sup> Jacques Courval (ou Corval). Ils ont

eu un fils, Louis-Augustin Courval. Selon un rapport, Jeanne a été capturée par des Amérindiens<sup>15</sup>. On sait peu de choses sur son conjoint Jacques; peut-être était-il un Amérindien ou bien un captif comme elle. Après le « départ inopiné »<sup>16</sup> de ce deuxième mari, elle s'est remariée une autre fois avec Pierre Taillefer, un soldat normand de la compagnie de LaGrois, fils de Guillaume Taillefer et Suzanne Champion, à Montréal le 7 mai 1699. Leur fils unique Pierre a laissé une descendance. Jeanne serait décédée le 5 septembre 1748 et aurait été inhumée le lendemain à Rivière-des-Prairies à l'âge de 89 ans. Son fils Pierre Taillefer et un dénommé Jean-Baptiste Rapin ont été témoins lors de son enterrement. Ainsi, grâce à ses neuf enfants, Jeanne a mérité le titre enviable d'ancêtre des familles Quévillon, Courval



**Toussaint Hunault, dit Deschamps**  
Le 23 septembre 1655, dans la chapelle du Fort de Ville-Marie, le Père Claude Pijart, jésuite, baptise Thècle Hunault (Haineault), première enfant de Toussaint et Marie L'Orgueil. Charles Lemoyne et Jeanne Mance sont les parrain et marraine.

Source de la photo : LABEL, Gérard. *Nos ancêtres*, vol. 24, édition Revue Sainte-Anne-de-Beaupré, 2<sup>e</sup> édition, 1998, p. 70.

et Taillefer.

**Pierre**, le quatrième enfant, aussi connu sous les noms Pierre Hénault, Hénau et Hunault dit Deschamps<sup>17</sup>, est né le 22 novembre 1660. Pierre Hunault est fermier. Il épouse Catherine Beauchamp, fille de Jacques

<sup>7</sup> L'acte de mariage se trouve sur Internet :

<http://freepages.genealogy.rootsweb.ancestry.com/~fjl1935/mariage.html>

<sup>8</sup> La *Hunaulterie*, terme employé par Gérard Label, *Nos ancêtres*, éditions Revue Sainte-Anne-de-Beaupré, 1998, vol. 24, p. 74.

<sup>9</sup> Charles Le Moyne deviendra le sieur de Longueuil et de Châteauguay [http://en.wikipedia.org/wiki/Charles\\_le\\_Moyne\\_de\\_Longueuil\\_et\\_de\\_Châteauguay](http://en.wikipedia.org/wiki/Charles_le_Moyne_de_Longueuil_et_de_Châteauguay)

<sup>10</sup> Jeanne Mance, cofondatrice de Montréal avec Pierre Chomedey de Maisonneuve, reconnue fondatrice le 17 mai 2012 : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne\\_Mance](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne_Mance)

[www.newswire.ca/fr/story/976661/jeanne-mance-reconnue-co-fondatrice-de-montreal-enfin](http://www.newswire.ca/fr/story/976661/jeanne-mance-reconnue-co-fondatrice-de-montreal-enfin)

<sup>11</sup> Contrat de mariage :

<http://freepages.genealogy.rootsweb.ancestry.com/~fjl1935/chartrand-hunault.html>

<sup>12</sup> STANDFORD-REID, W. « Dugué de Boisbriand, Michel-Sidrac », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.

<sup>13</sup> Ils ont eu une fille, Catherine Quévillon, qui a épousé Samuel Papineau, le bisaïeul de l'avocat Louis-Joseph Papineau, chef de l'Insurrection de 1837. Source : *La famille de Toussaint Hunault-Deschamps engagé de la Grande recrue de 1653, premières générations*, p. 22.

<sup>14</sup> La date du mariage n'est pas connue.

<sup>15</sup> « According to one report she was an Indian captive. There is little known about Jacques so he may have been a native, or in captivity with her » : [www.deloriahurst.com/deloriahurst%20page/2677.html](http://www.deloriahurst.com/deloriahurst%20page/2677.html)

<sup>16</sup> Termes employés par Gérard Label; peut-être cela indique son décès?

<sup>17</sup> L'aïeul de mon arrière grand-père, Damase Hunault dit Deschamps.



Beauchamp dit le Grand Beauchamp et Marie Dardenne, le 5 décembre 1686 à Pointe-aux-Trembles, Montréal. Lui et son frère Toussaint s'engagent le 13 mai 1695 pour aller vers l'Ouest, devant Pierre Perthuis dit Lalime, un marchand bourgeois. Pierre Hunault est présent au mariage de Jean-Baptiste Hénau et Marie Anne Bourbonnière, le 9 février 1722 à Pointe-aux-Trembles. Il aura dix enfants avec Catherine. Il décède après 1727, au Québec.

**Marie-Thérèse**, la cinquième de la famille, a été baptisée le 12 février 1663. Le contrat de mariage de Marie-Thérèse Hunault et Guillaume Leclerc est signé le 9 août 1676 devant le notaire royal Bénigne Basset sieur Des Lauriers. De leurs sept enfants, plusieurs ont fait souche. Marie-Thérèse a connu un sort tragique : elle a été *tuée cruellement dans la grange* par les Iroquois, avant le 17 août 1689, l'année du massacre de Lachine<sup>18</sup>. Elle a été inhumée le 17 août 1689 à l'église de Saint-Charles, à Lachenaie.

**Mathurin**, le sixième enfant, est né le 24 décembre 1664. Il est le filleul de Mathurin Langevin. Il n'a pas atteint l'âge de 7 ans. Il a été inhumé le 25 juin 1671. Ce fut le premier deuil de la *Hunaulterie*.

**Françoise**<sup>19</sup>, la septième enfant, est aussi connue sous les noms Françoise Huraut et Marie Françoise Hunault. Elle a été baptisée le 5 décembre 1667 à Montréal. À l'âge de 14 ans, elle épouse Nicolas Jolly, le 9 décembre 1681 à Montréal. Après avoir eu quatre enfants avec Nicolas, elle devient veuve. Elle se remariera pour aller vivre à Rivière-des-Prairies sur l'île de Montréal. Le contrat de mariage de Françoise Hurault et de Jean-Baptiste Charpentier dit Lapaille est signé le 22 avril 1691 devant le notaire Jean-Baptiste Fleuricourt. Elle a eu encore 11 enfants de ce second mariage. Elle est décédée le 1<sup>er</sup> mai 1748 à l'âge de 81 ans. Elle a été inhumée le 2 mai 1748 à l'église de Saint-Charles, à Lachenaie.

**Toussaint**<sup>20</sup> est le huitième enfant. Il a été baptisé à Montréal le 1<sup>er</sup> mai 1671. Il y sera inhumé le 23 avril 1673.

**Toussaint**<sup>21</sup>, connu aussi sous les noms Toussaint Hénau, Hunaut et Hurault, est le neuvième enfant de la *Hunaulterie*. Il a été baptisé le 25 août 1673 à Montréal.

Il a épousé en premières noces Étienne Pasquier, fille d'Étienne Pasquier et Henriette Rousseau le 2 juillet 1691 à Québec. Ils ont eu 10 enfants. Il épouse en deuxièmes noces, le 24 mai 1717, Élisabeth Beaudreau dit Graveline, à Rivière-des-Prairies. Ils n'ont pas de descendants connus. Il convole en troisièmes noces avec Marie-Françoise Auger, fille de Jean-Baptiste Auger dit Le Baron et Marie-Françoise Le Bon, le 30 septembre 1727 à Montréal. Il a eu cinq enfants avec Marie-Françoise. Toussaint fils avait obtenu des Sulpiciens, le 25 novembre 1693, un terrain, rue Saint-François, au bout de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours. Il a été inhumé le 22 octobre 1748 à Sault-au-Récollet, île de Montréal.

**Charles**<sup>22</sup>, connu comme Charles Hurault, a été baptisé le 25 juillet 1676 à Montréal. C'était le dixième enfant, il n'a vécu que 19 ans. Il est décédé le 30 mai 1695 à Montréal<sup>23</sup>.

#### LA SAGA DE L'HABITANT, DE 1654 À 1689

Le 24 juillet 1654, le sieur de Maisonneuve concède à Toussaint Hunault son premier lot de terre de 30 arpents de profondeur sur un arpent de largeur, sur les hauteurs du Coteau-Saint-Louis<sup>24</sup>. Aujourd'hui, cela correspond au quadrilatère formé par les rues Saint-Hubert et Saint-Christophe, entre les rues Saint-Antoine et Napoléon<sup>25</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on y érigea la citadelle de Montréal. Le 16 septembre 1665, les Hunault ont vendu leur ferme à leur voisin Pierre Chauvin, meunier. Leur autre voisin était Jean Lemarche dit Laroche. Au recensement de 1666, les Hunault vivaient à Montréal avec leurs six enfants.

En 1667, Toussaint vit sur sa terre de 4 arpents avec son épouse, son fils Mathurin, 2 ans, Marie-Thérèse, 3 ans, Pierre, 5 ans, Jeanne, 8 ans, André, 10 ans et Thècle, 11 ans. Il a 42 ans et Marie, 28 ans<sup>26</sup>. Au début de 1669, Toussaint a vécu à Saint-François-de-la-Longue-Pointe, où la paroisse de Saint-François-d'Assise a été fondée en 1724.

Le 19 octobre 1680, Catherine Hurault, femme de Jean Lemarche dit Laroche, voisine des Hunault, est veuve; son mari est mort à l'âge de 40 ans. Elle était venue au Canada avec son époux en même temps que les recrues de 1653. Ils devaient avoir été les amis des

<sup>18</sup> Le massacre de Lachine est l'événement durant lequel de nombreux colons ont été tués par des Iroquois, le 5 août 1689 à Lachine. Source : Wikipédia.

<sup>19</sup> Françoise Hurault : <http://genealogiequebec.info/testphp/info.php?no=69603>

<sup>20</sup> Toussaint Hunault, (1<sup>er</sup>) : <http://genealogiequebec.info/testphp/info.php?no=95318>

<sup>21</sup> Toussaint Hunault (2<sup>e</sup>) : <http://genealogiequebec.info/testphp/info.php?no=32440>

<sup>22</sup> Charles Hurault :

<http://genealogiequebec.info/testphp/info.php?no=69605>

<sup>23</sup> Lebel Gérard, vol. 24, *op. cit.* Édition Revue Sainte-Anne-de-Beaupré, 1998 p. 74.

<sup>24</sup> Histoire du Coteau-Saint-Louis : [www.mont-royal.net/histoire/3/un-ancien-village-absorbe-par-le-plateau-lecoteau-saint-louis-1523.html](http://www.mont-royal.net/histoire/3/un-ancien-village-absorbe-par-le-plateau-lecoteau-saint-louis-1523.html)

<sup>25</sup> Près du plateau Mont-Royal, le Coteau-Saint-Louis a été rasé pour permettre le prolongement de la rue Notre-Dame vers l'est et l'aménagement du champ de Mars.

<sup>26</sup> [www.greenerpasture.com/Ancestors/Details/896](http://www.greenerpasture.com/Ancestors/Details/896)

Hunault car leurs deux plus jeunes filles, Catherine, 5 ans, et Marie-Madeleine, 3 ans, ont été prises en charge par les Hunault pendant une courte période; mais elles n'étaient plus là au recensement de 1681. Catherine Lemarche dit Laroche s'est mariée à Québec le 26 octobre 1695 avec Nicolas Dautour. Sa sœur Marie-Madeleine est morte des suites d'une blessure par balle tirée par un soldat et elle a été enterrée à Montréal le 5 septembre 1691.

Au recensement de 1681, la famille Hunault vit encore à Montréal sur la Côte-Saint-François et est composée de Toussaint Hunault dit Deschamps, 56 ans, Marie Lorgueil, 45 ans, Charles Hunault, 4 ans, Toussaint Hunault, 9 ans, Françoise Hunault, 13 ans et Pierre Hunault 19 ans<sup>27</sup>. En 1683, on construit l'église de Notre-Dame de Montréal. Le 15 novembre de cette année-là, Toussaint Hunault déclare devant notaire devoir à son fils la somme de 307 livres. Les seigneurs de Montréal, les Sulpiciens, seigneurs de l'Île-de-Montréal depuis le 9 mars 1663, concèdent, à Toussaint Hunault, le 22 février 1684, une terre de 4 arpents de front au lieu appelé Côte-Saint-François.

Le 5 avril 1687, Toussaint et Marie vendent une terre qu'ils possèdent, soit une concession de 30 arpents au lieu-dit Saint-François, à leur fils André et se portent acquéreurs d'une autre terre à la Côte-Saint-Dominique, sur les bords de la rivière des Prairies. Elle appartenait au marchand Claude Tardy. Elle a une superficie de 80 arpents et le notaire Cabazié affirme en cette occasion que Toussaint Hunault est aussi devenu habitant de Rivière-des-Prairies. Puis le lendemain, le 8 avril 1687, les Sulpiciens octroient une augmentation de concession de 80 arpents à la terre achetée la veille. Quelques jours plus tard, le 25 avril, un dénommé Pierre LeRoux, un Normand connu à Montréal depuis 1675, se départit d'une terre de 60 arpents à la Côte-Saint-Dominique en faveur de Toussaint Hunault.

Et les visites chez le notaire se poursuivent; le 30 mai 1688, quatre contrats sont passés devant Antoine Adhémar. Toussaint a de nouveau dépensé de l'argent pour un petit morceau de terre de 28 acres appartenant à Nicolas Desroches. Une quittance datée du 5 juin 1688 atteste qu'il habite à Rivière-des-Prairies. Il y a eu aussi une constitution de rente envers le créancier berrichon Charles de Couagne du Berry, marchand et prêteur de France. Le 25 juin 1689, Toussaint cède à Michel Desrosiers dit Desilets la terre qu'il avait obtenue de Claude Tardy deux ans plus tôt. Il a alors 64 ans<sup>28</sup>.

## 1690, L'ANNÉE DITE « HORRIBLE »

L'accumulation de dettes oblige Toussaint à faire ces transactions pour assurer ses rentes de vieillesse. Malheureusement, le 13 septembre 1690, il est assassiné à Montréal par le lieutenant de marine Gabriel Dumont, baron de Blaignac, qui lui a transpercé le corps d'un coup d'épée et qui a pris la fuite immédiatement après. Le 13 février 1685, ce baron avait signé à Québec une convention matrimoniale avec Catherine Nolan, fille du commissaire d'artillerie Pierre Nolan et Catherine Huart. Mystérieusement, l'accord a été annulé le 5 avril suivant. Gabriel Dumont était probablement le fils d'un inspecteur général de la Marine dont on nota la présence à Contrecoeur, à Boucherville et à Lachine entre 1685 et 1689. Par la suite, on a perdu de vue ce personnage.

Marie Lorgueil est décédée le 29 novembre 1700 à l'île Sainte-Thérèse, au Québec. Elle vivait chez son fils André. Survivant pendant dix ans à son mari, sa consolation a dû être sa nombreuse descendance. Elle a été inhumée le 30 novembre 1700 à l'église de Sainte-Anne, à Varennes. C'est l'abbé Claude Volant qui a célébré ses funérailles; Louis Petit et Jean Gaultier ont été les témoins.

## LE PROCÈS

La famille Hunault, humiliée à la suite de la mort tragique de Toussaint, tente d'obtenir justice en confiant tous ses droits civils le 10 octobre 1690, au sieur Charles de Couagne, marchand de fourrures fortuné, afin qu'il les défende et obtienne compensation. En retour, ce dernier annulait toutes les dettes que Toussaint Hunault avait contractées envers lui. Peine perdue! Un procès par contumace ne rapporte souvent que du vent aux plaideurs. Mais pourquoi ce baron de Blaignac s'en est-il pris à Toussaint Hunault? On ne sait pas trop.

## LES DESCENDANTS

La famille Hunault dit Deschamps-Lorgueil s'est établie à Montréal. Elle a essaimé tout au long de l'île, dans les îles environnantes et dans les comtés du nord de Montréal (L'Assomption, Terrebonne, Deux-Montagnes) et au sud et à l'ouest le long des deux rives du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, en Ontario, dans l'ouest de l'état de New York, et dans la région de Détroit.

## QUELQUES DESCENDANTS CÉLÈBRES :

- **Louis Hainault** (1820-1880), notaire de 1838 à 1874 et patriote de Beauharnois<sup>29</sup> a été condamné à mort en 1838 et incarcéré à la prison du Pied-du-Courant à Montréal, mais sa peine a été commuée.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> S'il est bel et bien né en 1625.

<sup>29</sup> Biographie disponible sur demande : [hainault.h@videotron.ca](mailto:hainault.h@videotron.ca)

- **Olivier Hainault**, mon grand-père (1868-1945), fils de Damase Hunault dit Hainault et époux d'Emma Chagnon, était chauffeur de tramway en 1913 pour la Ville de Montréal<sup>30</sup>. Son tramway, le 1220, apparaît sur une toile de 1926 intitulée *Rue Sainte-Catherine* de l'artiste-peintre renommé Adrien Hébert, et a servi d'illustration au roman de Michel Tremblay, *La Traversée de la ville*, publié aux éditions Leméac (2008). Olivier et Emma ont eu huit enfants, dont mon père Paul-Émile Hainault, et ils ont perdu un fils lors de la Première Guerre mondiale : **Gordon Hainault**, né aux États-Unis dans le comté de Franklin

(NY) en 1893. Mon oncle a servi sous la Force expéditionnaire du Canada, le 150<sup>e</sup> bataillon.

- L'humoriste québécois **Yvon Deschamps** a comme ancêtre Toussaint Hunault<sup>31</sup>.
- Le maire actuel de Beauharnois, **Claude Haineault**<sup>32</sup>, est un autre descendant du fameux ancêtre.

*Et c'est ainsi que La Hunaulterie se poursuit de nos jours... Descendants, crions notre joie!*

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à cette adresse : [hainault.h@videotron.ca](mailto:hainault.h@videotron.ca)

<sup>30</sup> Chauffeur du char électrique 1220 : [www.metrodemontreal.com/forum/viewtopic.php?p=128052](http://www.metrodemontreal.com/forum/viewtopic.php?p=128052)

<sup>31</sup> Voir sa généalogie sur le site suivant :

[www.francogene.com/genealogie/artistes/yvon\\_deschamps.php](http://www.francogene.com/genealogie/artistes/yvon_deschamps.php)

<sup>32</sup> Ville de Beauharnois : <http://ville.beauharnois.qc.ca/mairie/mot-du-maire/>

## LIGNÉE ASCENDANTE D'HÉLÈNE HAINAULT

HUNAUULT DIT DESCHAMPS Toussaint (HUNAUULT Nicolas; BENOIT Marie)	PREMIÈRE GÉNÉRATION 23-11-1654 Montréal	LORGUEIL Marie (Pierre; BRUYÈRE Marie)
HUNAUULT DIT DESCHAMPS-HÉNAULT Pierre (Toussaint; LORGUEIL Marie)	DEUXIÈME GÉNÉRATION 05-12-1686 Pointe-aux-Trembles	BEAUCHAMPS Catherine (Jacques; DARDENNE Marie)
HUNAUULT DIT DESCHAMPS-HÉNAULT Antoine (Pierre; BEAUCHAMPS Catherine)	TROISIÈME GÉNÉRATION 17-05-1716 Pointe-aux-Trembles	LEFEBVRE-LACISERAY Catherine (Michel, TROTTIER Catherine)
HÉNAULT DIT DESCHAMPS-HUNAUULT Joseph (Antoine; LEFEBVRE-LACISERAY Catherine)	QUATRIÈME GÉNÉRATION 07-01-1747 Sainte-Anne-de-Bellevue	DAOUST DAUTS Marie-Charlotte-Angélique (Charles, SAUVÉ Angélique)
HÉNAULT DIT DESCHAMPS-HUNAUULT J.-Marie (Joseph; DAOUST M.-C.-Angélique)	CINQUIÈME GÉNÉRATION 14-07-1781 Sainte-Anne-de-Bellevue	LEFEBVRE Archange (Jean Noël, MONPETIT DIT POITEVIN M.-Thérèse)
HUNAUULT-HAINAULT Étienne (Joseph-Marie; LEFEBVRE Archange)	SIXIÈME GÉNÉRATION 27-02-1821 Saint-Clément de Beauharnois	ROY Magdeleine (Basile, CHATIGNY Josette)
HUNAUULT-HAINAULT Damase (Étienne; ROY Magdeleine)	SEPTIÈME GÉNÉRATION 27-11-1855 Saint-Timothée de Beauharnois	ÉNOS DIT DESCHAMPS Catherine (Jean-Baptiste, LEFEBVRE Catherine)
HUNAUULT-HAINAULT Olivier (Damase; ÉNOS DIT DESCHAMPS Catherine)	HUITIÈME GÉNÉRATION vers 1892 date et lieu inconnus	CHAGNON Emma (parents inconnus)
HAINAULT Paul-Émile (Olivier; CHAGNON Emma)	NEUVIÈME GÉNÉRATION 07-12-1950 Saint-Esprit de Rosemont	COUTURE Zélia (Georges, BÉGIN Rose-Anna)
Hélène Hainault (Paul-Émile; COUTURE Zélia)	DIXIÈME GÉNÉRATION	





# Ad Lib

Collaboration

## AU FIL DES REGISTRES PAROISSIAUX

Louis Richer (4140)

### LA SÉPULTURE CHEZ NOS ANCÊTRES

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les actes de sépulture des gens du peuple nous renseignent peu sur les parents présents à l'inhumation. Voici un exemple qui fait exception. Le 12 décembre 1745, le curé François Guillory, prêtre missionnaire de Saint-Jean, île d'Orléans, officie à la sépulture de Charles Genest, *père de famille, 70 ans, muni de tous ses sacrements*. En plus, il fait mention de la présence de *ses deux garçons, ses deux filles (et) son neveu Jacques Ouimet*.

### ON NE PEUT PAS EMPÊCHER UN CŒUR D'AIMER, MÊME SI L'ON EST PRISONNIER

Le 5 septembre 1694, le curé Pierre Rémy de la paroisse des Très-Saints-Anges de Lachine bénit le mariage de Mathieu Perrein dit Garao et Jeanne Pilet. Ces derniers avaient déjà fait baptiser un enfant, Joseph, quelques jours auparavant, le 19 août, à l'église Notre-Dame de Montréal.

Selon leur acte de mariage, Mathieu et Jeanne s'étaient rencontrés en captivité au village des Oneyouts. En route pour livrer des marchandises au fort Catarauqui (Kingston) en 1688, Mathieu avait été intercepté par les Iroquois, alors que Jeanne avait été capturée l'année suivante dans des circonstances non révélées. Selon des témoignages dignes de foi, leur union avait été bénie une première fois par un père jésuite, lui aussi en captivité dans le même village.

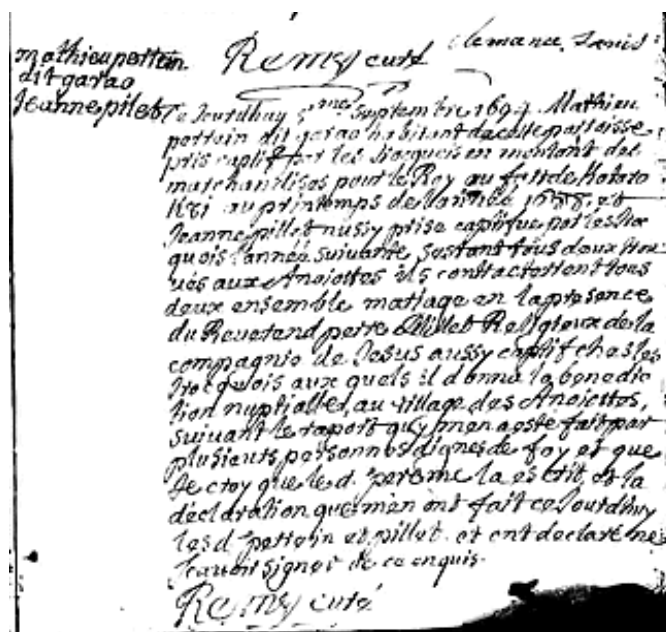
Ce que l'acte de mariage ne dit pas, ou que le curé Rémy ne savait pas, c'est que Jeanne Pilet avait été mariée une première fois avec François Éthier le 22 avril 1686 à l'église de la Sainte-Famille de Boucherville. Elle avait eu deux enfants de

cette première union dont un fils, Jacques, né le 28 avril 1689 à Lachenaie. François Éthier est décédé en août 1689 au même endroit. Mathieu Perrein et Jeanne Pilet ont eu par la suite neuf autres enfants, dont trois paires de jumeaux.

### UN PRÊTRE MARIÉ QUI MARIE ET QUI BAPTISE

Wilfrid Damien Richer, que nous avons déjà rencontré dans une chronique antérieure (*L'Ancêtre*, numéro 306, volume 40, printemps 2014), avait épousé une de ses paroissiennes, Éliza Côté, le 12 juillet 1897 à l'église presbytérienne d'Ottawa. Le même jour, de retour d'Ottawa, il préside au mariage d'Alfred Laflamme et Philomène Fournier, dans sa paroisse de Notre-Dame-des-Neiges à Masson, en Outaouais. La mention habituelle « nous prêtre soussigné » n'apparaît pas dans l'acte de mariage, ce qui ne l'empêche pas de leur donner « la bénédiction nuptiale » et de signer le document.

Le 12 août suivant, dans la même paroisse, il baptise Paul Aldéric McCamoe, fils de Paul et Marguerite Aubé. Il s'agit de son dernier acte en tant que curé ou plutôt en tant qu'officier civil. Selon le journal local, *The Buckingham Post* du lendemain, Wilfrid Damien a déjà annoncé à ses paroissiens qu'il quittait pour des raisons de santé et qu'il ferait ses adieux le dimanche suivant. Il a demeuré encore plus de dix ans dans l'Outaouais, à Val-des-Bois, où lui et son épouse ont eu cinq enfants avant d'aller s'établir en Saskatchewan, au grand soulagement des



Acte de mariage de Mathieu Perrein et Jeanne Pilet.  
Source : Fonds Drouin.

autorités religieuses. Le couple Richer-Côté était pour elles une source de scandales et un mauvais exemple à donner.

## SÉPULTURE DE JOSEPH GUIBORD

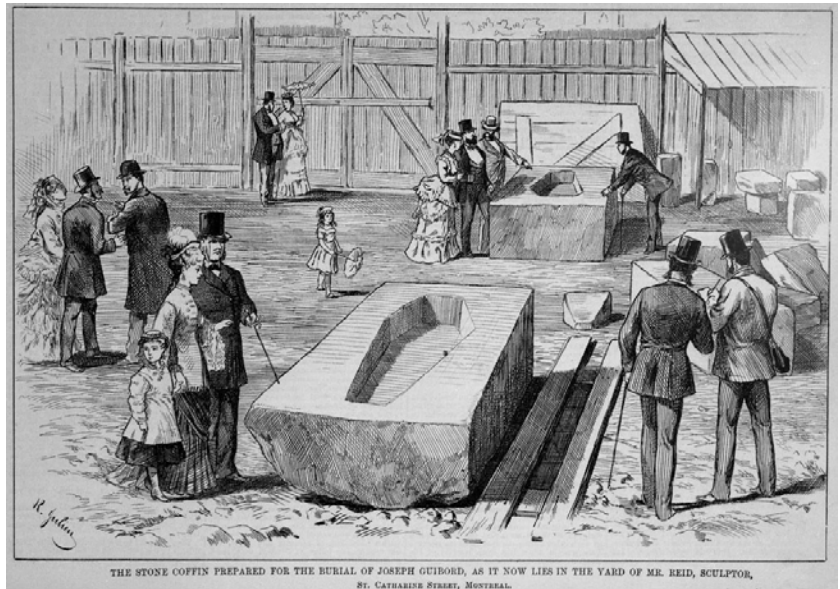
Le 16 novembre 1875, Benjamin-Victor Rousselot, curé de la paroisse de Notre-Dame de Montréal laquelle est propriétaire du cimetière Côte-des-Neiges, assiste à l'inhumation de Joseph Guibord, typographe. Or, ce dernier était décédé depuis six ans, soit le 18 novembre 1869. On peut lire dans l'acte de décès *a été inhumé en présence de nous soussigné curé de la paroisse de Notre-Dame sans aucune des cérémonies de l'Église*. Habituellement, la formule utilisée est *nous curé soussigné avons inhumé le corps de...* Le curé Rousselot agissait donc en tant qu'officier civil, comme il l'indique à un interlocuteur qui lui demandait de justifier sa présence à l'inhumation.

Dans l'histoire du Québec, *l'affaire Guibord* symbolise la lutte à finir entre l'Église catholique, d'une part, bastion des valeurs traditionnelles basées sur l'autorité divine et, d'autre part, l'Institut canadien qui regroupait de jeunes intellectuels ouverts aux nouvelles idées libérales et démocratiques de l'époque. Le 29 août 1869, M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, dans une ordonnance lue par tous les curés des paroisses du diocèse de Montréal, proclame que tous ceux qui persistent à demeurer membres de l'Institut canadien seront privés des sacrements à l'heure de la mort. Aussi, ils ne pourront pas être inhumés en terre bénite. Cette ordonnance faisait suite à un décret de l'Inquisition qui avait mis à l'index *l'Annuaire de l'Institut canadien pour 1868*, condamnant son contenu jugé contraire aux doctrines de l'Église de Rome.

Joseph Guibord était membre de l'Institut canadien et, sur son lit de mort, trois mois plus tard, il refusait d'en démissionner. Encouragée par des membres de son entourage, la veuve, Henriette Brown, poursuit les autorités du cimetière de la Côte-des-Neiges qui ont refusé la sépulture de son mari dans le lot familial. La cause se rend jusqu'au plus haut tribunal de l'époque, le Conseil privé de Londres, qui donne raison aux amis du défunt, six ans plus tard. Henriette Brown était décédée entre-temps.

Le 2 septembre 1875, une foule hostile évaluée à 2000 personnes empêche une première tentative de sépulture de Joseph Guibord dans le cimetière de la Côte-des-Neiges. Le 16 novembre suivant, l'inhumation a finalement lieu en présence d'une foule aussi nombreuse mais, cette fois-ci, tenue en respect par les autorités policières de la Ville assistées d'un régiment de l'armée régulière et d'artilleurs avec leurs canons.

Finalement, M<sup>gr</sup> Bourget aura le dernier mot. Il déclare le lieu de sépulture *interdit et séparé du reste du cimetière* et écrit : *Là repose un Révolté que l'on a enterré par la force des armes.*



THE STONE COFFIN PREPARED FOR THE BURIAL OF JOSEPH GUIBORD, AS IT NOW LIES IN THE YARD OF MR. REID, SCULPTOR, ST. CATHARINE STREET, MONTREAL.

Dessin d'Henri Julien, consulté au site du *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* [www.biographi.ca/bioimages/h100.441.jpg](http://www.biographi.ca/bioimages/h100.441.jpg)

Pour en savoir plus :

- RIOUX, Jean-Roch. « Guibord, Joseph », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/Université de Toronto, 2003, p. 377-378.
- Journal *La Minerve*, 17 novembre 1875.

## DEUX ÉPOUSES ET DEUX ENFANTS EN 33 MOIS

Le 15 janvier 1917, Pierre Falardeau épouse Clara Marleau à l'église de Saint-Médard à Coteau-Station. Cette dernière, fille de Godefroy Marleau et Marie Hamelin, est née le 10 janvier 1897 à Saint-Polycarpe. Moins de deux ans après le mariage, le 25 octobre 1918, Clara décède des suites d'un accouchement. L'enfant, baptisée Marie Alma Pauline, meurt le même jour. La mère et l'enfant sont inhumées ensemble le lendemain à Montréal, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Deux mois plus tard, Pierre épouse la sœur jumelle de sa première femme, Aléana (Léona), le 28 décembre 1918 à l'église de L'Immaculée-Conception à Montréal. Le 26 octobre suivant, Aléana met au monde un premier enfant, Marie Alicia Clara. Ainsi, entre janvier 1917 et octobre 1919, en moins de trois ans, Pierre Falardeau a épousé les deux sœurs jumelles qui ont eu chacune un enfant.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à cette adresse : [Lrichersgg@videotron.ca](mailto:Lrichersgg@videotron.ca)



## NOS RACINES MILITAIRES

Michel Langlois (0045) et Jacques Fortin (0334)

### *BORDELEAU dit LAFOREST, Antoine*

Le 12 octobre 1668, Pasquier Nosny dit Larose vend sa terre de Neuville à Charles Morin. Ce contrat nous apprend que, sur la terre voisine, est installé le *nommé Laforest cy-devant soldat de la cie Petit* au régiment de Carignan-Salières. Ce LAFORÊT n'est nul autre qu'Antoine BORDELEAU. Né le vendredi 22 décembre 1633 à Saint-Pierre de Dampierre, maintenant Dampierre-sur-Boutonne, évêché de La Rochelle, Charente-Maritime, il est le fils de Jean Bordeleau et Marie Villain. Bordeleau arrive à Québec le 19 juin 1665 à bord du navire *Le Vieux Siméon*. Il est confirmé à Neuville le 25 mars 1669. Le 29 septembre 1669, il contracte mariage avec Perrette HALIER (ALLIÉS), Fille du roi arrivée en 1669. Elle est la fille de Jean Halier et Barbe Marineau (ou Marignan), de la paroisse de Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Égly, archevêché de Paris. Son mariage est célébré à Québec le 15 octobre suivant. De cette union naissent deux enfants.

Le 30 mai 1672, le seigneur Jean-François Bourdon lui concède officiellement deux arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur dans sa seigneurie de Dombourg. Au recensement de 1681, il habite toujours à Neuville et une vingtaine d'arpents de sa terre sont mis en valeur. Son épouse repasse en France à cette période et n'en revient jamais, comme en fait foi un acte du notaire royal Guillaume Roger, du 19 août

1700. Ce jour-là, avec le consentement de son gendre Louis Croteau, et de sa fille Marie-Louise, il fait don de sa terre et de ses biens à son fils Antoine qui s'engage à l'héberger jusqu'à la fin de ses jours et à lui verser 400 livres, ce qui équivaut à la moitié qui revient à sa mère dont on est sans nouvelles depuis 20 ans. Antoine Bordeleau décède à Neuville où il est inhumé le 18 septembre 1717.

- 1- **Antoine** : né à Québec le 18 décembre 1673, il épouse Marie Catherine PICHET dit LAMUSETTE à Neuville le 5 mars 1696. De leur union naissent 16 enfants dont 6 décéderont en bas âge et 10 se marieront.
- 2- **Marie-Louise** : née à Québec le 15 août 1676, elle épouse Louis CROTEAU à Neuville le 22 novembre 1695. De leurs huit enfants, six assureront leur descendance.

#### RÉFÉRENCES

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un répertoire biographiques des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 128.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, p. 238-239, 315-316.
- Programme de recherches en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

### *DUMONT dit LAFLEUR, Julien*

Julien DUMONT dit LAFLEUR arrive à Québec le 19 août 1665 à bord du navire *La Paix*, comme soldat de la compagnie du capitaine Abraham Maximy. Il est confirmé à Québec le 24 août 1665. Il reçoit de M<sup>gr</sup> François de Laval, le 2 juin 1667, une terre de trois arpents de front à Saint-Jean, île d'Orléans.

Fils de Jacques Dumont et Marie Maubert, de Bernières-le-Patry, évêché de Bayeux, département du Calvados, en Basse-Normandie, il contracte mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 11 octobre 1667, avec Catherine TOPSAN, Fille du roi arrivée en Nouvelle-France en 1667. Fille de Charles Topsan, maître cordonnier, et Marie Clémence (ou Climace), elle est venue de la paroisse de Saint-Jacques à Dieppe en

Normandie. Le mariage a lieu à Québec, le mercredi 2 novembre 1667. De leur union naissent sept enfants dont un est mort-né.

À la fin de l'année 1674, en compagnie de son voisin Pierre Bodin, Dumont a une mésentente avec son autre voisin Pierre Rondeau. Condamnés par le bailli de l'île d'Orléans, les deux hommes font appel au Conseil souverain le 7 janvier 1675, mais la sentence est maintenue et on leur défend de se méfaire et médire. Cette première mésentente le conduira devant les tribunaux. Au recensement de 1681, il possède trois bêtes à cornes et quatre arpents de terre en valeur.

Le 5 octobre 1686, Michel Maillou lui vend la moitié indivise d'un emplacement de 39 pieds au Sault-au-



Matelot. Son épouse décède à Saint-Jean, île d'Orléans, et y est inhumée le 28 novembre 1693. Il contracte un second mariage devant le notaire royal François Genaple, le 19 octobre 1694, avec Marie-Madeleine TOURNEROCHE, née à Sainte-Famille le 18 mars 1679, fille de Robert et Marie Targer. De leur union naissent dix enfants. Il vend la moitié de sa terre de Saint-Jean, Île d'Orléans, le 2 avril 1704, à son voisin Étienne Fontaine, pour le prix de 500 livres, et il va s'établir au cours de la même année à La Durantaye. Le seigneur Olivier Morel lui concède, le 1<sup>er</sup> octobre 1712, une terre de trois arpents entre la terre du domaine et celle du moulin. Il décède à La Durantaye et y est inhumé le 17 mai 1715. Sa veuve épouse Pierre Lavoie en secondes noces, au même endroit, le 10 février 1716.

Du premier mariage :

- 1- **Marie** : née le 26 novembre 1670, elle décédera quelques jours plus tard, le 14 décembre à Sainte-Famille, I.O.
- 2- **Marie Anne** : née à Sainte-Famille le 1<sup>er</sup> février 1672, elle y décède et est inhumée le 22 du même mois.
- 3- **Marie-Anne** : née le 4 février 1673 et baptisée le 18 du même mois à Sainte-Famille, elle épouse le 30 octobre 1696, à Saint-Jean, Jean-Baptiste NADEAU. Elle décède à Berthier-en-Bas, maintenant Berthier-sur-Mer, le 12 janvier 1756 et y est inhumée le lendemain. Ils auront dix enfants dont cinq se marieront et quatre d'entre eux auront une descendance.
- 4- **Marie Catherine** : née à Sainte-Famille le 7 janvier 1675, elle se marie en un lieu inconnu le 19 octobre 1694 à Jean ROYER; ils auront 13 enfants. Elle décède et est inhumée le 30 septembre 1757 à Saint-Charles de Bellechasse
- 5- **Charles-François** : né à Sainte-Famille, il décède en un lieu et à une date inconnus.
- 6- **Anonyme** : né et inhumé en juillet 1680 à Saint-Jean.
- 7- **Julien** : né le 10 janvier 1683 à Saint-Jean, il s'y marie à Marie Angélique ROBERT dit TOURNEROCHE le 21 novembre 1702. Il décède à Beaumont le 31 mai 1715 et sera inhumé le lendemain à Beaumont. Ils auront huit enfants.

Du second mariage :

- 1- **Marie-Madeleine** : née vers 1696 en un lieu inconnu, elle épouse le 10 février 1716 à Saint-Michel de Bellechasse René PRUNEAU; elle décède quelque deux ans plus tard, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 juillet 1718 et est inhumée le même jour. Ils auront deux enfants.
- 2- **Marguerite** : née à Saint-Jean le 29 août 1698, elle se marie à Montréal le 27 juin 1723 à Louis Joseph MOREL DE LA DURANTAYE. Elle décède à Boucherville le 24 avril 1776 et est inhumée le

surlendemain. Ils auront quatre enfants dont le troisième, Jean-Baptiste, est déclaré décédé en mer le 15 novembre 1761.

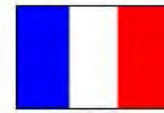
- 3- **François** : né à Saint-Jean le 9 décembre 1700, il se marie à Perrine LACROIX le 2 mai 1724. À la suite du décès de son épouse le 16 novembre 1734 à l'Hôtel-Dieu de Québec, il se remarie à Marguerite MORIN le 9 mai 1735 à Québec. Il est inhumé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 19 avril 1742. Cinq enfants seront issus de son premier mariage et aucun descendant du second.
- 4- **Marie Anne** : née le 20 novembre 1702 à Saint-Jean, elle décède le 30 mars 1776 et est inhumée le lendemain à l'Hôpital général de Québec.
- 5- **Jean-Baptiste** : né à Saint-Michel de Bellechasse le 8 mars 1705, il épouse le 6 mai 1743 Marie Geneviève MONTABERT dit SAINT-LOUIS, à L'Assomption, où il décède le 30 mai 1778 et sera inhumé le surlendemain. Ils auront six enfants.
- 6- **Angélique** : née le 18 février 1707 à Saint-Michel de Bellechasse, elle décède en un lieu et à une date inconnus.
- 7- **Charles** : né le 2 avril 1709 à Saint-Michel de Bellechasse, il épouse Geneviève BARIBEAU dit BEAUPRÉ, le 3 février 1736 à Batiscan. Il décède à Saint-Stanislas le 19 décembre 1789 et est inhumé le lendemain. Ils auront dix enfants.
- 8- **Jean-Baptiste** : né le 4 juillet 1711 à Saint-Michel de Bellechasse, il décède et est inhumé le 12 décembre 1732 à Saint-Laurent.
- 9- **Marie Suzanne** : née et baptisée le 9 avril 1713 à Beaumont, elle épouse à Berthier-en-Bas, le 8 octobre 1736, Guillaume DANIAU dit LAPRISE, fils de Jean et Françoise Rondeau. Elle décède le 18 février 1743 et est inhumée le lendemain à Berthier-en-Bas. De leur union seront issus trois enfants.
- 10- **Basilisse** : né et baptisé le 3 mars 1715 à Beaumont, il décède le 23 septembre 1732 à Berthier-en-Bas.

#### RÉFÉRENCES

- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un répertoire biographiques des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 221.
- LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salère 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, p. 315-316.
- Programme de recherches en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.







## PIONNIERS DE LA VENDÉE, DE LA CHARENTE ET DE LOIRE AU FICHER *ORIGINE* – VERSION 44

La version 44 d'avril 2014 compte 45 nouvelles fiches dont 27 actes de baptême de pionniers et pionnières. Plus de 80 fiches ont été modifiées depuis la version 43 par l'ajout de dates de naissance ou de mariage de parents des pionniers. Dans la présente version, 124 actes de baptême numérisés ont aussi été ajoutés aux fiches existantes.

Le Fichier *Origine* s'inscrit dans le cadre d'une entente de coopération, signée en mars 1998 et renouvelée en mai 2013 entre la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et la Fédération française de généalogie. Le projet est financé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui reçoit une aide financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi qu'un soutien de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), des Éditions du Septentrion, du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) et de l'Institut généalogique Drouin. Le Fichier *Origine* est accessible gratuitement dans Internet depuis 1998 à l'adresse suivante : [www.fichierorigine.com/](http://www.fichierorigine.com/) Source : Marcel Fournier, coordonnateur du Fichier *Origine*.

Avec l'accord de M. Fournier, la revue *L'Ancêtre* reprendra dans ses pages les noms des migrants nouvellement inscrits et de ceux et celles ayant des fichiers modifiés. Au besoin, de petits commentaires seront ajoutés. Accédez à [www.fichierorigine.com/](http://www.fichierorigine.com/) pour consulter les fiches complètes. Le relevé a été fait par Jacques Olivier (4046).

FR = FILLE DU ROI

EFR = ÉPOUX DE FILLE DU ROI

CS = CARIGNAN-SALIÈRES

### 45 NOUVEAUX MIGRANTS ET LIEU D'ORIGINE

ADAM/JOLICOEUR, Jacques, Ver-lès-Chartres (Saint-Victor) (Eure-et-Loir) 28403

ALLIER/AILLY/PICARD, Nicolas, Bray-sur-Somme (Saint-Nicolas) (Somme) 80136

BARDET/LAFLEUR, Louis, Saint-Séverin (Charente) 16350

BASTIEN/BASQUIEN, Philippe, Paris (Seine) 75056

BOETE/BOUETTE, Marie, Rouen (Saint-Vivien) (Seine-Maritime) 76540 **FR**

BOURBON, Étienne, Sully-sur-Loire (Saint-Ythier) (Loiret) 45315

BOYER/BOYÈRE, Barbe, Saint-Maurice-sur-Huisne (Saint-Maurice) (Orne) 61430 **FR**

CARRIÈRE/CARCASSON, Jean, Carcassonne (Saint-Michel) (Aude) 11069

CHARIER/CHARRIER, Pierre, Les Herbiers (Notre-Dame) (Vendée) 85109

CLAVERIE (de), Pierre, Susmiou (Sainte-Catherine) (Pyrénées-Atlantiques) 64530

COLLET/COLAYE/PICARD, Pierre-Joseph, Amiens (Saint-Jacques) (Somme) 80021

CRÉPIN, Antoine, Béhen (Saint-Josse) (Somme) 80076

DOISON/DOYSON/LAROSE, Sébastien, Nantes (Loire-Atlantique) 44109 **EFR**

DUBOIS, Louise, Dompierre-sur-Mer (Saint-Pierre) (Charente-Maritime) 17142

DUBOIS, Marie, Lisieux (Saint-Désir) (Calvados) 14366 **FR**

DUBOUCHET/DEJADON, Charles, Ussel-d'Allier (Saint-Isidore) (Allier) 03294

FLEURET/LAFLEUR, Jean, Dompierre-sur-Charente (Saint-Blaise) (Charente-Maritime) 17141

FRÉCHET/FRUCHET, Jacques, Challans (Notre-Dame) (Vendée) 85047

GAGNÉ/GASNIER, Nicolas, Courcival (Saint-Brice) (Sarthe) 72102

GERVAIS, René, Nieul-sur-l'Autise (Saint-Vincent) (Vendée) 85162

GOUGY/GOUSI/CARCASSON, Jean, Villemoustausou (Saint-Étienne) (Aude) 11429

GRACIOT/GRASSIOT, Jacques, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300

GUESNEL/QUESNEL, Marie-Jeanne (b : Jacqueline), Bonneville-la-Louvet (L'Assomption-de-Notre-Dame) (Calvados) 14085 **FR**

HODI/HODIENNE, Gervais, La Lande-Patry (Notre-Dame-de-l'Assomption) (Orne) 61218

HUBERT/LACROIX, Nicolas, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300

JOUBERT, Jacques, Saint-Hilaire-de-Riez (Saint-Hilaire) (Vendée) 85226 **EFR**  
LAMOUREUX, Françoise, Marsais-Sainte-Radégonde (Sainte-Radégonde) (Vendée) 85137

LANDREAU, Marguerite, Fontenay-le-Comte (Notre-Dame) (Vendée) 85092

LEMIRE, Jean, Rouen (Saint-Vivien) (Seine-Maritime) 76540

LOM D'ARCE/LAHONTAN, Louis-Armand, Lahontanain-Martin), commune de Pau (Pyrénées-Atlantique) 64305

MAILLET, Charles, Marseille (Bouches-du-Rhône) 13055

MALTERRE/MALETER, François, Loguivy-Plougras (Saint-Ivy) (Côtes-d'Armor) 22131

MARCHAND, Marie, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300

MÉNÉTRIÉRIER, Jean, Athée (Notre-Dame-de-la-Nativité) (Côte-d'Or) 21028

MICHELEAU/MICHELANDE, Madeleine, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300

MOISSON/MOISON, Madeleine, Épinay-sur-Orge (Saint-Leu et Saint-Gilles) (Essonne) 91216

MORAND, Jean, Longèves (Saint-Christophe) (Vendée) 85126

MORARD/LAFORME, François, L'Isle-sur-Sorgue (Notre-Dame) (Vaucluse) 84054

PERROT, François-Marie, Paris (Seine) 75056

PRIVÉ/LAFRAMBOISE, Michel (b : Michel-Olivier), Dinan (Saint-Malo) (Côtes-d'Armor) 22050

RAVION/BOISJOLY, Jacques, Agris (Saint-Caprais) (Charente) 16003

SMIL/SEMIDE/CHAUMONT, François, Chaumont (Saint-Jean-Baptiste) (Haute-Marne) 52121

THIBAUT/THIBAUD, Guillaume, Rouen (Saint-Cande-le-Jeune) (Seine-Maritime) 76540

TISSERAN, Madeleine, Cambronne-lès-Clermont (Saint-Marin et Saint-Étienne) (Oise) 60120 **FR**

VILLIERS/DE VILLIERS, Joseph-François, Villiers-en-Lieu (Saint-Rémy) (Haute-Marne) 52534



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France  
Chaumont-sur-Loire -- Château -- Cour d'honneur. Dessin vers 1800.

## 82 DOSSIERS MODIFIÉS DEPUIS LA VERSION 43

- AUBERT/LE CHESNAYE (De)/FORILLON, Louis, La Rochelle (Saint-Barthélemy) (Charente-Maritime) 17300
- AUGEARD/AUJARD, Polycarpe (b : Paul), Fontenay-le-Comte (Notre-Dame) (Vendée) 85092
- BARAGUET/BARAGUÉ, Antoine, La Rochelle (Saint-Sauveur) (Charente-Maritime) 17300
- BARAGUET/BARAGUÉ, Françoise, La Rochelle (Saint-Sauveur) (Charente-Maritime) 17300
- BARAGUET/BARAGUÉ, Pierre, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300
- BARAGUET/BARAGUÉ, Pierre, La Rochelle (Saint-Sauveur) (Charente-Maritime) 17300
- BEAUDOIN, Marie, Rouen (Seine-Maritime) 76540
- BERNARD/BESNARD, Marie-Barbe, Saint-Lambert-du-Lattay (Saint-Lambert) (Maine-et-Loire) 49292
- BERTRAND/SANSCARTIER, Mathurin, Saint-Pierre-Montlimart (Saint-Pierre) (Maine-et-Loire) 49313
- BIGOT, François, La Rochelle (Sainte-Marguerite) (Charente-Maritime) 17300
- BIGOT, Marie, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300
- BOISBERTHELOT (Du)/BEAUCOURS, Josué (b : Jan), Canihuel (Notre-Dame) (Côtes-d'Armor) 22029
- BOUROT, Marie-Anne, La Rochelle (Saint-Barthélemy) (Charente-Maritime) 17300
- BROCHU/LAFONTAINE, Jean, Montaigu (Saint-Jean-Baptiste) (Vendée) 85146
- CAILLÉ/CAYER, Jean, Nieul-sur-l'Autize (Saint-Vincent) (Vendée) 85162
- CARDINAL/CARDINAUD, Pierre, Saint-Martin-Lars-en-Sainte-Hermine (Saint-Martin-de-Vertou) (Vendée) 85248
- CHABOT, Renée-Jeanne, Saint-Georges-sur-Loire (Saint-Georges) (Maine-et-Loire) 49283
- CHARPENTIER/LAGIROFLÉE/PROSLE, Marc, Toul (Saint-Jean-du-Cloître) (Meurthe-et-Moselle) 54528
- CHEVALIER/CHEVALLIER, Martin, La Flotte (Sainte-Catherine) (Charente-Maritime) 17161
- CHEVALIER/LABBÉ/DUCHESNE, Pierre, Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Saint-Pierre) (Charente-Maritime) 17284
- CHORAU/CHAUROIX, Louise-Marie (b : Louise), L'Île-d'Yeu (Saint-Sauveur) (Vendée) 85113
- CORNIÈRE, Nicolas, Chaillé-les-Marais (Sainte-Marie-Madeleine) (Vendée) 85042
- COURTIN, Catherine, Paris (Seine) 75056
- DAVIAU, René, Doué-la-Fontaine (Saint-Pierre) (Maine-et-Loire) 49125
- DELORT, Guillaume, Fleurance (Saint-Laurent) (Gers) 32132
- DESCHALET/DESCHALLAS, Élisabeth, Fontenay-le-Comte (Notre-Dame) (Vendée) 85092 **FR**
- DESCHALET/DESCHALLAS, Claude, Fontenay-le-Comte (Notre-Dame) (Vendée) 85092 **FR**
- DESCHALET/DESCHALLAS, Madeleine (b : Magdalène), Fontenay-le-Comte (Notre-Dame) (Vendée) 85092 **FR**
- DRAPEAU, Marguerite, Mouzeuil-Saint-Martin (Sainte-Trinité) (Vendée) 85158
- DUBOIS, Laurent (b : Laurens), Pléboulle (Saint-Paul) (Côtes-d'Armor) 22174
- DUPONT, Jacques-Barnabé (b : Barnabé), L'Île-d'Yeu (Saint-Sauveur) (Vendée) 85113
- FAVREAU/FAUVREAU/SANSQUARTIER, Guillaume, Bouin (Notre-Dame) (Vendée) 85029
- FLEURY/DESMARIS, Jacques (b : Jacques-Marie-Venant), Saint-Michel-le-Cloucq (Saint-Michel) (Vendée) 85256
- FONTAINE/DEFONTAINE, Étienne, L'Île-d'Yeu (Saint-Sauveur) (Vendée) 85113
- FRONTIGNY/MÉCHIN, Pierre, Belval-sous-Châtillon (Saint-Roch) (Marne) 51048
- GAGNÉ/GASNIER, Louis, Igé (Saint-Martin) (Orne) 61207
- GALLIFET DE CAFFIN, François, Salon-de-Provence (Saint-Michel) (Bouches-du-Rhône) 13103
- GANNES (DE)/FALAISE, Louis-Joseph, Buxeuil (Saint-Pierre) (Vienne) 86042
- GASTÉ/BELLEFLEUR, Louis, Cholet (Saint-Pierre) (Maine-et-Loire) 49099
- GAUTHIER/GAULTIER, Denise, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300
- GORON (GAURON)/PETITBOIS, Michel, La Réhorte (Saint-Médard) (Vendée) 85034 **CS**
- GOULET, Louise, La Poterie-au-Perche (Saint-Pierre) (Orne) 61335
- GOURDEAU/BEAULIEU, Jacques, Aiffres (Saint-Pierre) (Deux-Sèvres) 79003
- GRANJON, Madeleine, Nogent-sur-Seine (Saint-Laurent) (Aube) 10268 **FR**
- GUÉRIN, Clément, Doix (Saint-Pierre) (Vendée) 85044
- GUILLET, Mathieu, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) 17369
- HAYOT, Geneviève, Mortagne-au-Perche (Saint-Jean) (Orne) 61293
- HAZEUR, François, Tours (Indre-et-Loire) 37261
- HUGUET, René, Fontenay-le-Comte (Notre-Dame) (Vendée) 85092 **CS**
- LAVAL/MONTMORENCY, François, Montigny-sur-Avre (Saint-Martin) (Eure-et-Loir) 28263
- LE MEUSNIER/LE MUSNIER, Perrine, Temple Mauperthuis, auj. Le Temple-de-Bretagne (Loire-Atlantique) 44203
- LECLERC, Anne, Dieppe (Saint-Rémy) (Seine-Maritime) 76217 **FR**
- LETARTRE/DUTARTRE, René, Saint-Maurice-lès-Charencey, auj. Charencey (Orne) 61429
- MENECLIER/MONTROCHARD, Nicolas, Corroy (La Nativité-de-la-Ste-Vierge) (Marne) 51092
- MERCEREAU/LASAVANE, Pierre, Brem-sur-Mer (Saint-Nicolas) (Vendée) 85243
- MERLET/DE LA BOULAIS, Hardouin, Chemillé (Notre-Dame) (Maine-et-Loire) 49092
- MOREL DE LA DURANTAYE, Charles (b : Louis), Tonnay-Charente (Saint-Étienne) (Charente-Maritime) 17299
- MOSSARD/LABRISE, Jean, Bois-de-Céné (Saint-Étienne) (Vendée) 85024
- NIEL, Madeleine, Rouen (Saint-Gervais) (Seine-Maritime) 76120 **FR**
- NIMBS, Marie-Élisabeth (n : Abigail), Deerfield, comté de Franklin, Massachusetts (États-Unis) 99404
- NOLEAU/NAULEAU, Pierre, Sainte-Flaive-des-Loups (Sainte-Flaive) (Vendée) 85211
- PANNEAU/PAISNEAU/LANGEVIN, René, Montjean-sur-Loire (Saint-Symphorien) (Maine-et-Loire) 49212
- PÉROT/PEYROT, Bernard, Izon (Saint-Martin) (Gironde) 33207
- PEUVRET DU MESNIL, Jean-Baptiste, Saint-Quentin-de-Blavou (Saint-Quentin) (Orne) 61450 **EFR**
- PILOTE/PILLOT, Jean, La Rochelle (Saint-Sauveur) (Charente-Maritime) 17300
- PILOTE/PILLOT, Léonard, La Rochelle (Charente-Maritime) 17300
- PORCHERON/DECOMBRE, Charles, Angoulême (Charente) 16015
- PROULX/PROUST, Jean, Distré (Saint-Julien) (Maine-et-Loire) 49123
- RENAUD, Joseph, Fontenay-le-Comte (Notre-Dame) (Vendée) 85092
- RENOU, Mathurine, Saint-Hilaire-de-Riez (Saint-Hilaire) (Vendée) 85266
- RICHER/RICHARD, Georgette, Chailly-sur-Armançon (Saint-Ursin-et-Saint-Barthélemy) (Côte-d'Or) 21128 **FR**
- RIFFAUT/RIFFAULT, Michel (b : Hélie), Charzais (Notre-Dame), commune de Fontenay-le-Comte (Vendée) 85092 **EFR**
- ROBREAU/LEROUX/DUPLESSIS, Pierre, Pouzauges (Saint-Jacques) (Vendée) 85182
- ROSSIGNOL/CROSSONNEAU, Jeanne, Montfort-l'Amaury (Saint-Pierre) (Yvelines) 78420 **FR**
- ROY/LEROY, Pierre, Saint-Michel-le-Cloucq (Saint-Michel) (Vendée) 85256 **EFR**
- SAUX (LE), Yves, Pleubian (Saint-Georges) (Côtes-d'Armor) 22195
- SIRAR/ESSIRARD, Jean, Tressaint (Saint-James) (Côtes-d'Armor) 22374
- TAUDIÈRE, Louise, Fontenay-le-Comte (Vendée) 85092
- TESSIER/TEXIER, Pierre (b : Pierre-François), L'Île-d'Yeu (Saint-Sauveur) (Vendée) 85113
- TIRIOT/THÉRIOT/TERRIOT, François, Ormoy (La Nativité-de-Notre-Dame) (Haute-Saône) 70399
- TRULLIER/LACOMBE, Jean, Puymirol (Saint-Seurin) (Lot-et-Garonne) 47217
- VEZIN/DEVEZIN/ST-LOUIS, Louis, Blanzay-sur-Boutonne (Saint-André) (Charente-Maritime) 17049

Validé selon LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, suivi d'un répertoire biographiques des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013.

Validé selon le *Répertoire des officiers et des soldats* présenté à l'adresse [www.cfqlmc.org/pdf/Soldats\\_CS.pdf](http://www.cfqlmc.org/pdf/Soldats_CS.pdf)



## LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

### RAOUL DANDURAND, ARTISAN DE LA DIPLOMATIE CANADIENNE

Raoul Dandurand (1861-1942) n'a peut-être qu'un seul rival dans les réalisations diplomatiques réussies du Canada. Il s'agit de Lester B. Pearson qui obtiendra le prix Nobel de la paix à la suite du dénouement de la crise de Suez en 1956. La vie professionnelle du sénateur Raoul Dandurand s'est surtout déroulée en dehors du pays, même s'il faut tenir compte de ses fonctions de président au Sénat, ou de chef à l'opposition (1930-1935) qui l'ont souvent et longtemps retenu à Ottawa. Un mot de sa filiation paternelle et de son exceptionnelle carrière, voilà l'objet de cette chronique.

#### PRÈS DES ÉTATS-UNIS

Les parents du sénateur Dandurand avaient célébré leur mariage le 11 mai 1855 à l'église de Saint-Luc, comté de Saint-Jean (aujourd'hui annexé à Saint-Jean-sur-Richelieu). Œdipe Dandurand, paroissien, majeur, commis, domicilié à Montréal épouse Marie-Marguerite Roy, paroissienne, majeure, fille des *défunts, Jean-Baptiste Roy, ancien commandant, et de Rachelle Daviau*. Il y eut publication d'un ban, dispense des deux autres accordée par messire Pierre Billandèle, vicaire général du diocèse. Absence d'empêchement ou d'opposition. Sont présents : Sandy Roy, frère de l'épouse, P. D. Hamilton, Roger et Autin Dandurand, frères de l'épouse, ainsi que plusieurs autres parents et amis qui n'ont pu signer. Signent : les époux, Sandy Roy, Philippe Dandurand et P. D. Hamilton. Clôt l'acte, la signature du curé de Saint-Luc : Pierre Ménard (Belœil, 1799 – Montréal, 1870).

#### À L'ÎLE-PERROT

Le 15 juillet 1822 à L'Île-Perrot, l'aïeul paternel du sénateur, Joseph Dandurand (*sic*) dit Marchaterre, maçon, épouse Thérèse Daoust, majeure, fille de Pierre Daoust et Françoise Hainault dit Hunault. Tous sont de la même paroisse. Il y eut dispense de consanguinité au quatrième degré (il est vrai que nous sommes alors avant le dimanche de la Quasimodo, le 19 avril 1908, date de la mise en vigueur du

décret *Ne temere* limitant au troisième degré l'empêchement de consanguinité). C'est M<sup>gr</sup> Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse depuis 1820 et premier évêque du diocèse de Montréal, en 1836, qui a accordé la dispense. Le nom Telmesse, aujourd'hui en Turquie, est celui d'un diocèse disparu d'Asie mineure. La coutume était d'accoler le nom d'un ancien diocèse à un évêque lors de sa nomination. Les parents de l'époux ont consenti à son mariage. J'en déduis qu'il est mineur. Trois publications ont précédé la cérémonie. Les parents de l'épouse ont aussi consenti au mariage de leur fille. Vu sa majorité, je n'en comprends pas la raison. Peut-être l'Église exigeait-elle cela quand il y avait consanguinité. Mes connaissances du droit canonique sont trop limitées et je dois me restreindre à une seule hypothèse. L'acte souligne la présence : du père de l'époux; de Toussaint Dandurand, frère de l'époux; de François Haineault, oncle de l'épouse *lui tenant lieu de père*; de Joseph Lalonde, ami et de *plusieurs autres dont ont signé ceux qui le peuvent*. L'épouse a signé avec nous, l'époux n'a pu signer. Aussi je peux lire les signatures de l'épouse, du père de l'époux, de Joseph Lalonde, d'Amable Bayant (?), de Thérèse Montpetit, de Marie-Josette (?) Clément et d'Eustache Pla... Pierre Toupin (Beauport, 1762 – L'Île-Perrot, 1825), prêtre, curé, clôt l'acte.



Raoul Dandurand.

Source : *Mémoires du sénateur Dandurand*, de l'historien Marcel Hamelin, Québec, P.U.L. 1967.

#### À SAINTE-ANNE-DU-BOUT-DE-L'ÎLE

En l'église de Sainte-Anne-de-Bellevue le 24 avril 1797, les bisaïeux du sénateur Dandurand ont scellé leur union. Qui sont-ils? Joseph Dandurand, voyageur (si je lis bien), majeur, épouse Françoise Préjean, mineure, fille de Louis Préjean, capitaine de milice, et Marie-Angélique Grenier, de l'île Perrault (*sic*). Trois bans ont précédé la célébration. Aucun empêchement n'a été décelé. À part les époux, sont présents les deux pères et Jean-Baptiste Dandurand, frère. Signent : le père de l'épouse, le frère de l'époux et le père de ce dernier. La signature du célébrant, François-Joseph Cazeneuve (Saint-Sulpice, 1766 – Saint-Laurent, Montréal, 1817), clôt l'acte.

## UNION À MONTMAGNY

Les trisaïeuls paternels du sénateur, Jean-Baptiste Dandurand et Marie-Angélique Pelletier, se sont épousés à l'église de Saint-Thomas à Montmagny le 14 janvier 1766. L'épouse est fille de François Pelletier et Marie-Anne Guignard. Je vois au pied de l'acte les signatures de Jacques et Joseph Beaudoin (c'était le patronyme de la mère de l'époux) et de Jean Michon. Je lis aussi que les époux ont déclaré ne savoir signer. L'officiant est Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse (Montréal, 1721 – Montmagny 1780).

## À BERTHIER-EN-BAS

Aujourd'hui, la municipalité se nomme Berthier-sur-Mer. Le 18 juin 1729, le missionnaire chargé du ministère y a uni les quadrisaïeuls paternels du sénateur, soit : Joseph-François Dandurand et Marie-Madeleine Beaudoin, et ce, après publication paroissiale de trois bans ainsi qu'à Montmagny. Nulle indication des âges ou occupations des époux. Sont soulignées les présences des époux, de la mère et du beau-père de l'épouse, de Pierre Blay (Blais), de Jacques et Pierre Gendron, puis du père de l'époux. Ce dernier a signé avec le célébrant, les autres ayant déclaré ne le savoir, de ce requis suivant l'ordonnance. Ce missionnaire est Jean-Baptiste Grenet (Saint-Joseph-Pointe-de Lévy, 1701 – Montmagny, 1740).

## À SAINT-FRANÇOIS DE L'ÎLE D'ORLÉANS

C'est à la paroisse de Sainte-Famille à l'île d'Orléans qu'a été célébré, le dernier jour de février 1696, le premier mariage Dandurand en Nouvelle-France. Antoine Dandurand dit Marchaterre, âgé de 33 ans, fils de Jean Dandurand, médecin spagyrique, et Marguerite de la Bahoulière ou Labeauce, de la ville de Paris, a pris pour épouse Marguerite Vériéul, âgée de 17 ans, fille de Nicolas et Marguerite Hiardin, tous trois paroissiens. À Saint-François-de-Sales Î.O., il y eut publication locale après dispense de deux bans *accordée par messire de Montigny grand vicaire de Mgr de Québec*. Sont présents : Claude Landri, Jacques Baudon, Pierre Dufebvre et Charles Laplante qui a signé avec l'époux, *les autres ayant déclaré ne le savoir de ce enquis*. Les signatures que j'y lis sont celles de F. Lamy, J. Gaudon et Charles Plante (et non Laplante). Le curé est alors Albert Davion, ordonné en France en 1690 où il est mort vers 1726.

## BAPTÊME, MARIAGE, FORMATION ACADÉMIQUE, CARRIÈRE PROFESSIONNELLE, ACTIVITÉS POLITIQUES CANADIENNES ET ÉTRANGÈRES

C'est à l'église de Notre-Dame de Montréal, angle sud-ouest de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Laurent, que le sénateur Dandurand a été baptisé le jour de sa naissance, le 4 novembre 1861, ses prénoms étant Charles-Joseph-Raoul. Ses parrain et marraine Charles

Daoust et Marie-Angèle Doutré ainsi que le père Cédipe Dandurand signent au pied de l'acte avec l'officiant J. Archambault. Je n'ai pu établir qui est ce prêtre ni son prénom, vu le grand nombre de prêtres portant ce patronyme. J'aurais aimé ajouter l'adresse des parents à ce moment, mais l'index de Lovell pour cette année-là n'a été d'aucune aide.

C'est à l'église de Saint-Jean, à ce qui est aujourd'hui connu comme Saint-Jean-sur-Richelieu, que le sénateur Dandurand, écuyer, avocat, a épousé le 12 janvier 1886, Joséphine Marchand, majeure, fille de l'honorable Félix Marchand, écuyer, notaire (qui décédera en 1900 à Québec, ayant été 4 ans plus tôt élu premier ministre du Québec), et Hersélie Turgeon. Publication locale et à Notre-Dame de Montréal, dispense des deux autres accordée par *le grand vicaire Maréchal*. Le célébrant indique deux présences outre celles des époux, celles du père de l'épouse et d'Honoré Mercier (qui deviendra l'année suivante premier ministre du Québec). Je lis les signatures des époux, d'Honoré Mercier, de quelqu'un dont je ne peux lire la signature, puis celles de Thérèse Dandurand, d'Ida Marchand, d'Hélène Marchand et d'Ernestine Marchand. Clôt l'acte, la signature de Fortunat Aubry, curé de Saint-Jean (Saint-Laurent, Montréal, 1830 – Sainte-Thérèse, Terrebonne, 1898).

Raoul Dandurand a reçu sa formation classique au collège de Montréal, dirigé par les messieurs de Saint-Sulpice. Son diplôme universitaire en droit octroyé par l'Université Laval à Montréal est daté de 1882, année de sa réussite à l'examen du barreau. Cependant, il n'y fut admis qu'en janvier 1883, n'ayant atteint sa majorité que peu de jours avant. Il a fait sa cléricature à l'étude du cousin paternel de son père, Joseph Doutré (la mère de Doutré étant une Dandurand), lumière du barreau montréalais, qui obtint de haute lutte l'inhumation en terre consacrée par l'Église catholique pour Joseph Guibord après cinq ans au charnier.

Précisons sa carrière comme juriste. D'abord, il rejoint l'étude de Joseph Doutré et Olivier Joseph. Il devient magistrat de district à compter de 1888. Dès 1890, il publie avec son cousin maternel Charles Lanctôt (la mère de Lanctôt étant une Roy) le *Traité théorique et pratique de droit criminel* et, en 1891, le *Manuel du juge de paix*; en 1894, en collaboration avec l'avocat L.-J. Éthier et le chef de police de Montréal, le lieutenant-colonel Hughes, il publie le *Manuel de police de la cité de Montréal*. En 1891, il devient membre de la société d'avocats Dandurand & Brodeur. Ce dernier se prénomme Louis-Philippe : futur ministre à Ottawa, puis juge de la Cour suprême. À cette société s'est adjoint l'avocat Louis Boyer, plus tard juge, puis auteur du rapport qui porte son nom, consécutif à l'incendie du cinéma Laurier-



Palace en 1924. Raoul devient ensuite avocat-conseil à l'étude Dandurand, Hibbard, Boyer & Gosselin. Il quitte le barreau en 1923 pour se consacrer au monde des affaires et de la politique.

Venons-en à son implication en politique. Organisateur puis président de clubs libéraux, il est, à 35 ans, nommé au Sénat du Canada, faisant suite à une intervention de son épouse Joséphine Marchand auprès du premier ministre sir Wilfrid Laurier. Président du Sénat à compter de 1905, il reçoit son premier mandat de politique extérieure, soit de présider la délégation pour le pays de l'Union interparlementaire pour la paix. À la demande du président des États-Unis, il agit comme arbitre dans un litige entre ce pays et le Brésil. Habitant Montréal, il participe à la campagne pour la création du Bureau de contrôle de la ville. Durant la Première Guerre mondiale, il s'implique dans les organisations de secours belges et françaises. Ministre d'État dès le premier gouvernement King à la fin de 1921 et jusqu'en 1930, il est leader du gouvernement, poste qu'il reprendra en 1935 jusqu'à sa mort. À deux reprises, il préside la Société des Nations. À l'automne de 1927, il obtient du gouvernement britannique l'ouverture de légations en France et au Japon. Rappelons que, dans ce dernier pays, le premier délégué canadien fut le notaire montréalais Meredith Marler (*L'Ancêtre*, numéro 283, volume 34, hiver 2008, p. 165-168). Le sénateur Dandurand fut souvent décoré : chevalier de la Légion d'honneur (1891), officier (1907), commandeur (1912), grand-croix (1935), médaillé de la Reconnaissance française par le maréchal Fayolle lors de sa mission au pays (1922), commandeur de l'ordre de la Couronne de Belgique et titulaire d'ordres nationaux (Pologne, Serbie et Roumanie).

Pour la fête du Canada en 1941, il est nommé membre du Conseil privé du Royaume-Uni. Seuls deux Canadiens français l'y ont précédé : sir Wilfrid Laurier et Ernest Lapointe (*L'Ancêtre*, numéro 292, volume 37, automne 2010, p. 59-62). C'est surtout grâce à Ernest Lapointe et à Dandurand que le Canada s'est doté d'une politique extérieure, œuvre qu'a poursuivie Louis-Athanase David (*L'Ancêtre*, numéro 302, volume 39, printemps 2013, p. 203-206). Depuis longtemps, Dandurand faisait partie du Conseil privé du Canada.

Son intérêt pour l'éducation ne s'est jamais démenti. Même s'il avait refusé d'être commissaire d'école, il agit en 1910 comme commissaire à l'Enquête sur l'éducation dans le Québec. En 1934, il préside la Commission d'administration de l'Université de Montréal. Il s'est aussi fortement impliqué dans la création du premier collège français, le Collège Stanislas, à Montréal.

Dans le monde des affaires, il occupe la présidence de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et celle de la Fire Insurance of Canada; il est membre des conseils d'administration de la Montreal

Trust and Deposit Company, de la Montreal Cottons, de la Sun Life Insurance of Canada et de la Dominion Steel. Il est également membre des clubs Mont-Royal à Montréal et Rideau à Ottawa.

#### DÉCÈS DE RAOUL DANDURAND

Bien qu'il soit octogénaire, la mort du sénateur Dandurand, survenue le 11 mars 1942 à Ottawa, a pris tout le monde par surprise. Ce n'est que plus tard que l'on a fixé l'âge de la retraite au Sénat à 75 ans. La veille, il avait livré une longue prestation au Sénat. Les compliments sont d'usage quand quelqu'un décède. Dans son cas, unanimement, on ne trouvait rien à devoir occulter. Le grand bâtisseur de la diplomatie de son pays le méritait bien, je pense.

J'aurais aimé soumettre cette chronique à quelqu'un de sa descendance. J'ai retracé les noms de deux petits-fils, mais je ne peux en rien préciser s'il y a eu un juriste dans sa descendance. On peut voir une plaque commémorative à la résidence qu'il a possédée à Sainte-Pétronille, île d'Orléans.

#### MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, J.-B.-A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910-1934, 6 vol.
- Baptêmes, mariages et sépultures à Bibliothèque et Archives nationales à Québec (BAnQ) jusqu'à 1900.
- Baptêmes, mariages et sépultures à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 2000.
- CHAUSSÉ, Gilles, et Lucien LEMIEUX. « Lartigue, Jean-Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. 7, Québec, Toronto, Presses de l'Université Laval, Université de Toronto, 1988, revu en 2014.
- DANDURAND, Raoul, et Marcel HAMELIN. *Les mémoires du sénateur Raoul Dandurand. 1861-1942*, Québec, PUL, réédition en 2000, 350 p.
- DAVID, Charles-Philippe, et Béatrice PASCUAL. *Précurseur de la sécurité humaine : Le sénateur Raoul Dandurand, 1861-1942*, Revue Études internationales, vol. 31, n° 4, 2000. p. 649-674.
- DROUIN (Institut généalogique). *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760-1935)*.
- FOURNIER, Marcel, (dir.). Fichier *Origine*, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collaboration avec la Fédération française de généalogie, version 44, 15 avril 2014, [www.fichierorigine.com](http://www.fichierorigine.com), consulté, le 12 septembre 2014.
- GRENON, Jean-Yves. « Raoul Dandurand : pionnier de la diplomatie canadienne », *Cap-aux-Diamants : la Revue d'histoire du Québec*, vol. 5, n° 4, 1990, p. 61-64.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 2002, 1176 p.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques. « Nos disparus », *Revue du barreau*, volume 2, 1942, p. 235-238.
- Répertoire Drouin à la SGQ jusqu'à 1941.

## MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE RAOUL DANDURAND

DANDURAND Raoul (Cédipe; ROY Marie-Marguerite)	1886-01-12 Saint-Jean-sur-Richelieu	MARCHAND Joséphine (Félix-Gabriel; TURGEON Hersélie)
DANDURAND Cédipe (Joseph; DAOUST Thérèse)	1855-05-11 Saint-Luc, Saint-Jean	ROY M.-Marguerite (J.-B.; DAVIAULT Léa-Rachelle)
DANDURAND Joseph (Joseph; PRÉJEAN Françoise)	1822-07-15 L'Île-Perrot	DAOUST Thérèse (Pierre; HUNAUULT Françoise)
DANDURAND-M. Joseph (J.-B.; PELLETIER M.-Angélique)	1797-04-24 Sainte-Anne-du-Bout-de-l'île	PRÉJEAN Françoise (Louis; GRENIER M.-Angélique)
DANDURAND Jean-Baptiste (Joseph.; BEAUDOIN Marie Madeleine)	1766-01-14 Montmagny	PELLETIER Angélique-M. (François; GUIGNARD M.-Anne)
DANDURANT Jos.-François (Antoine; VÉRIEUL Marie-Angélique)	1729-06-18 Berthier-en-Bas	BEAUDOIN Marie Madeleine (Louis; ROY Angélique)
DANDURANT dit MARCHATERRE Antoine (Jean; DE LA BAHOUILLÈRE dit LABEAUCE Marguerite)	1696-02-29 Sainte-Famille, Î.O.	VÉRIEUL Marie-Angélique (Nicolas; HIARDIN Marguerite)



## PRÉCISION

Deuxième parution de cette précision publiée dans le numéro 308, elle corrige certaines erreurs typographiques.

Dans la chronique *Généalogie insolite* de la revue numéro 307, volume 40, été 2014, page 275, deuxième paragraphe, nous avons écrit que François Villiard *a possiblement participé à la guerre de la Conquête ou de Sept Ans (1756-1763) en tant que soldat des troupes Franches de la Marine*. Or, François Villiard ne figure pas parmi les 5773 soldats et sous-officiers ayant servi au Canada entre 1750 et 1760 dans les Compagnies Franches de la Marine. Ce répertoire réalisé par l'historien et archiviste Rénald Lessard peut être consulté en ligne (Base de données, accès libre), sur le site de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Pour la même période, on peut aussi consulter le répertoire des 7462 militaires qui ont fait partie des Troupes de Terre envoyées au Canada durant la même période. Cette liste se retrouve dans le volume *Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760*, sous la direction de Marcel Fournier, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 628 p. Ce volume peut être consulté au Centre Roland-J.-Auger de la SGQ. Enfin, rappelons que les Compagnies Franches de la Marine relevaient du ministère de la Marine et assuraient la paix et l'ordre dans les colonies françaises alors que les Troupes de Terre étaient sous la responsabilité du ministère de la Guerre et furent envoyées en Amérique seulement deux fois, en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières, et lors de la guerre de Sept Ans.

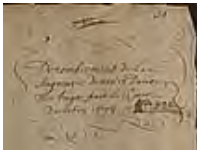
### Capsule – Conférences



La Société de généalogie de Québec offre une série de conférences mensuelles sur des sujets variés et culturels. Les conférences ont lieu le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à 19 h 30, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine Morel, Québec (arrondissement Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge). Le stationnement est gratuit, l'entrée est libre pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres.

Pour plus d'information, consultez la page : [www.sgg.qc.ca/formation/conferences/conferences-2013-2014](http://www.sgg.qc.ca/formation/conferences/conferences-2013-2014)

## LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...



Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, BAnQ-Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### ENQUÊTES SUR LES INCENDIES

La ville de Québec a subi des incendies majeurs dès les premières années de sa fondation. En 1640, la résidence des Jésuites et l'église paroissiale brûlent ainsi que les registres paroissiaux. On devra reconstituer les registres de mémoire. En 1682, 55 maisons de la Basse-Ville de Québec, où se concentre une grande partie de la richesse de la colonie, sont détruites par le feu. Le couvent des Ursulines, le Séminaire de Québec, l'Hôtel-Dieu et le Palais de l'intendant subissent tour à tour des incendies majeurs. Le Siège de Québec en 1759 est encore plus dévastateur.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, une série de conflagrations touchent à tour de rôle presque tous les quartiers de Québec et des zones urbanisées à proximité. La présence massive de bois (maisons majoritairement en bois, clôtures en bois omniprésentes dans certaines zones, bois de chauffage et bois de construction), les modes de chauffage et des services de protection contre les incendies inadéquats amplifient les risques de catastrophe.

Québec et de Montréal. Par une loi sanctionnée le 30 mai 1855 (18 Vict., chap. CLVII), elles incluent dans les tâches des inspecteurs et des surintendants de police de Québec et de Montréal l'obligation de s'enquérir des causes et de l'origine des incendies et de déterminer s'ils sont accidentels ou non.

En juin 1857, une nouvelle loi (20 Vict., chap. 36) abroge celle de 1855, étend la mesure à toutes les cités, villes et villages de la province. En dehors de Québec et de Montréal, elle confie désormais aux coroners la responsabilité de faire enquête sur les causes et origines de tout incendie qui a détruit, en tout ou en partie, une maison ou autre bâtisse. À Montréal et Québec, elle réserve ce mandat aux inspecteurs et surintendants de police ou les « recorders ». Lors de l'enquête, le coroner, comme dans les cas de morts suspectes, pourra entendre des témoins, consigner leur témoignage et rendre un verdict. Les documents liés à l'enquête doivent être transmis au greffier de la paix.

Conflagrations majeures à Québec au XIX <sup>e</sup> siècle		
Quartier Saint-Roch	mai 1845	1600 maisons, soit les habitations du tiers des habitants de Québec
Quartier Saint-Jean	28 juin 1845	1500 maisons
Quartier Champlain	22 juin 1865	près de 100 maisons
Village de Boisseauville (Saint-Sauveur), Saint-Vallier et Saint-Roch	14 octobre 1866	près de 3000 maisons
Quartier Saint-Roch	25 mai 1870	250 maisons
Faubourg Saint-Louis	30 mai 1876	plus de 400 maisons
Faubourgs Saint-Jean et Saint-Louis	8 juin 1881	800 maisons
Village de Saint-Sauveur	16 mai 1889	508 maisons
Village d'Hedleyville (Limoilou)	10 septembre 1892	65 maisons

Des règlements pour prévenir les incendies ou en faciliter la lutte sont mis en place dès 1664, mais les efforts sont manifestement insuffisants.

Outre les grandes conflagrations, les incendies plus limités sont fréquents.

Avant de prendre des mesures permettant de diminuer la fréquence des incendies, les autorités canadiennes trouvent qu'il est important de connaître les causes et l'origine de chaque feu détruisant en tout ou en partie des bâtiments situés dans les villes de

Enfin, le 24 février 1868 (31 Vict., chap. 32), on sanctionne l'acte permettant de pourvoir à la nomination par le lieutenant-gouverneur en conseil d'un commissaire des incendies pour Québec et d'un autre pour Montréal. À Québec, sa juridiction s'étend sur la ville et sa banlieue ainsi que sur la ville de Lévis. Contrairement aux interventions des coroners, le commissaire se doit d'instituer une enquête chaque fois qu'un incendie a lieu et qu'une maison, bâtisse, ou propriété

quelconque, a été exposée à être entièrement ou partiellement consumée ou détériorée par le feu, afin de constater si l'incendie a été allumé avec préméditation, ou s'il n'est que le résultat de la négligence ou d'un accident.

La Loi de la prévention des incendies a été amendée en 1928 de manière à rendre possible la compilation des statistiques sur les pertes causées par l'incendie. Toute compagnie d'assurance contre le feu est tenue de fournir au commissaire des incendies un rapport sur tout

incendie survenu dans la province, dans lequel elle est intéressée comme assureur. Ces rapports sont remplis à partir des renseignements obtenus des municipalités ou d'autres sources et vérifiés par le personnel du Bureau du commissaire des incendies. En 1938, il y eut dans la province 6834 incendies qui causèrent des dommages de 8 419 356 \$ dont 79 % étaient couverts par des assurances. Des cheminées défectueuses (907), des allumettes et des fumeurs imprudents (1041) ou encore, des poêles, fournaies et bouilloires défectueux ou surchargés (803) sont alors les trois principales causes de ces incendies. On a aussi déploré 103 morts dont 56 enfants. Des compilations se retrouvent dans *L'Annuaire statistique du Québec* qui paraît depuis 1914.

Les dispositions légales restent sensiblement les mêmes jusqu'aux années 1960. En 1968, le lieutenant-gouverneur en conseil obtient le pouvoir de nommer un commissaire-enquêteur sur les incendies pour tout district judiciaire du Québec. Un tel commissaire-enquêteur ne peut exercer ses fonctions que dans les limites du district judiciaire pour lequel il est nommé (17 Eliz., chap. 16). Dans tout district judiciaire pour lequel il n'y a pas de commissaire-enquêteur, ainsi que dans le reste du territoire du Québec, le coroner est d'office commissaire-enquêteur sur les incendies, et les coroners suppléants sont d'office commissaires suppléants. Si un commissaire-enquêteur est nommé dans un district judiciaire, le coroner et les coroners suppléants ayant compétence dans ce district sont d'office commissaires suppléants pour ce district. Le commissaire-enquêteur sur les incendies est tenu de rechercher les circonstances qui ont entouré tout incendie ou toute explosion qui a détruit ou endommagé un bâtiment chaque fois que l'incendie ou l'explosion ne lui paraît pas avoir résulté d'une simple négligence ou de causes purement accidentelles, mais peut être survenu à la suite de la conduite coupable ou de la préméditation d'un tiers. Il est également tenu de procéder à de telles recherches chaque fois que le Procureur général lui en fait la demande.

En 2001, la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, chap. S-3.4) précise les rôles respectifs du commissaire-enquêteur aux incendies, des pompiers et des policiers. Les investigations et les enquêtes du commissaire-enquêteur ne se feront plus dans une perspective essentiellement judiciaire, mais elles seront davantage axées sur la recherche de solutions pour améliorer la protection des personnes et des biens contre les incendies. C'est pourquoi on a récemment chargé le commissaire-enquêteur aux incendies Cyrille Delâge de faire la lumière sur les causes de la tragédie de la Résidence du Havre à L'Isle-Verte, qui a fait 32 morts (*Le Soleil*, 31 août 2014).

BAnQ-Québec conserve des documents sur des milliers d'enquêtes touchant les incendies. Grâce à la base de données Thémis 2, il est possible de repérer environ 700 enquêtes tenues entre 1834 et 1927, principalement entre 1855 et 1895, et conservées dans les dossiers de la Cour des sessions générales de la paix du district de Québec (TL31,S1,SS1). Elles touchent essentiellement la partie urbanisée des villes de Québec et de Lévis.

Voici quelques exemples de descriptions de ces dossiers :

- Enquête sur l'origine d'un incendie au magasin appartenant à John S. Hill, époux de Marie-Madeleine Pageot, sur la rue Saint-Jean, dans la cité de Québec, selon les dépositions de Esther Doré, commis, de Québec, Henriette Feluet [Fluet], servante, et ladite Marie-Madeleine Pageot, et les notes de John Hendry, William Young, Robert Davies et William Fielders, 25 mars 1834 (n<sup>os</sup> 129829 à 129831).
- Enquête sur l'origine d'un incendie d'une maison appartenant à Olivier Samson, meublier, située sur la rue Craig (*rue du Pont*), dans la cité de Québec, selon les dépositions de Louis-Octave Bernier, écuyer et notaire, locataire de ladite maison, et Louis Lemay, gardien de la station du feu, de Québec, 17 novembre 1869 (n<sup>os</sup> 188470, 188470A et 188471).
- Investigation of a fire in a house belonging to John Mooney, of St Laurent Street in Levis, according to the deposition of Ann-Jane Mooney (22 years old), daughter of the proprietor, Napoléon Murray, labourer, of the city of Levis, and of Frederick Wilkinson, carter, of the city of Levis, 11 août 1882 (n<sup>o</sup> 45634).

Quelques centaines de rapports d'enquêtes allant du 7 janvier 1892 au 15 décembre 1913 se trouvent dans le contenant 1960-01-357/610 (TL31,S32 et TP12,S1,SS32), mais nous ne disposons pas d'index ou d'instrument de recherche pour faciliter le repérage. Léon-Philippe Vohl (1835-1925), huissier, colonel, chef de police de Québec et commissaire aux incendies signe la plupart des rapports.

Enfin, signalons que les enquêtes des coroners visent les incendies dans lesquels y a mort de personnes. Ces dossiers ont été très bien décrits par Guy Gagnon et les relevés sont en partie disponibles en ligne.

Une sélection de rapports d'incendie produits entre 1961-1968 et 1973-1984 se retrouve dans le Fonds ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (E7).

Certains incendies majeurs ont laissé des archives importantes : Enquêtes du coroner relatives à l'incendie de l'hospice Saint-Charles (Québec) (1927) et au feu de l'hôtel Saint-Louis (1947) (TP12,S1,SS26,SSS777). Une



commission royale d'enquête sur l'incendie du Laurier Palace (E135) se penche sur un incendie survenu le 9 janvier 1927, à Montréal, dans un cinéma, et ayant causé la mort de 78 enfants.

La relation complexe entre l'homme et le feu a marqué le destin de milliers de nos ancêtres. Grâce aux

enquêtes sur les incendies, nous pouvons rejoindre cette réalité et mieux comprendre la vie des personnes qui nous ont précédés.

#### SOURCE

GRENIER, Alain. *Incendies et pompiers à Québec (1640-2001)*, Québec, Les Éditions GID, 2005, 695 p.



Quartier Saint-Sauveur - Incendie - mai 1889.

Le 16 mai 1889, 500 maisons sont détruites dans le village de Saint-Sauveur. Cet incendie qui démontre le manque d'infrastructure de cette localité favorisera son annexion à la ville de Québec le 30 août suivant.

Source : BANQ, P600,S6,D1,P749.



Quartier du Vieux-Québec - rue Sainte-Ursule - Station de feu n° 1/Philippe Gingras, Québec - 1895. Vue éloignée du profil gauche et d'une partie de la façade avec devant la pompe à incendie, en hiver. Source : BANQ, P585,D3,P4.

## NOS MEMBRES PUBLIENT



### GINGRAS, HUGUETTE. *MILLE VIES ET DESCENDANTS, ALBUM-SOUVENIR VACHON-DUBOIS, 68 P.*

Huguette Gingras, petite-fille de Achille Vachon et Marie-Elise Dubois trace un portrait de ces derniers qui ont eu 11 enfants dont 2 sont décédés en bas âge. Achille et son épouse se sont établis successivement à Inverness (Mégantic), à Sacré-Cœur-de-Marie, à Notre-Dame-du-Rosaire (Montmagny), puis à Les Étroits (Témiscouata) et à Sainte-Julie de Laurierville. Achille montrait du leadership; fonceur, il possédait le sens des affaires, était visionnaire, et a été maire de la paroisse de Sainte-Julie de Laurierville. Il a reçu un diplôme Médaille d'argent de l'Ordre du Mérite agricole du Québec en 1937.

Achille a eu une vie bien remplie, osant parcourir des chemins inconnus, croyant au progrès et au dépassement de soi.

Il ne reste que 7 copies à ce jour.

En vente chez l'auteure : 6-9420, av. Lucien-Paquet, Québec, QC, G1G 4J3.

Coût : 25 \$ plus 4 \$ de frais de poste au Québec.

### Capsule – Transcription d'actes notariés



Pour aider nos membres à surmonter les difficultés liées à la paléographie, la Société de généalogie de Québec met en ligne des transcriptions de documents d'archives. On y trouve des actes de plusieurs notaires des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : Becquet, Berthelot, et bien d'autres. Vous pouvez aussi contribuer à enrichir la base de données en nous permettant de publier les transcriptions que vous avez réalisées.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca). Après vous être identifiés, choisissez l'onglet « Bases de données » puis « Accès réservé aux membres ». Cliquez sur « Documents notariés transcrits ».



# AU FIL DES RECHERCHES

Daniel Fortier (6500)

Cette rubrique vise à faire état des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise réalisés par des étudiants et des étudiantes inscrits dans les universités au Québec, en vue de l'obtention de leur diplôme. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines de ces études se matérialisant par la suite en publications destinées au grand public.

BOUDREAU, Marc-Antoine. « *Sources et limites du pouvoir des officiers de milice dans les campagnes canadiennes sous le régime français (1705-1765)*, mémoire présenté dans le cadre d'une maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, mai 2013. Source : <http://www.archipel.uqam.ca/5452/>. Il a mérité le Prix Rodolphe-Fournier – 2014, de la Fédération Histoire-Québec.

Le mémoire dresse le portrait socio-économique d'une centaine d'officiers et de sergents de la milice dans les régions de l'Île-Jésus, de Longueuil et de la Rivière-du-Sud. Il s'attache à définir la source et l'étendue de leur pouvoir, et les facteurs qui ont pu contribuer à leur nomination au titre d'officier. L'auteur confirme plusieurs hypothèses avancées par des prédécesseurs<sup>1</sup>, à savoir que la nomination d'un individu est souvent attribuable à une multitude de facteurs tels l'aisance matérielle, l'importance du réseau social, les liens familiaux ou la notoriété due à un enracinement hâtif sur les lieux.

<sup>1</sup> LOZIER, Jean-François. *Les officiers de milice canadiens sous le régime français : étude institutionnelle et sociale*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2004, 181 p., cité par BOUDREAU, Marc-Antoine.

Outre certaines informations biographiques sur des officiers, notamment pour la Rivière-du-Sud, l'intérêt premier de ce mémoire pour les généalogistes est son approche dite « prosopographique »<sup>2</sup> qui est finalement une analyse des parcours individuels à des fins de généralisation ou d'étalonnage<sup>3</sup> historique. Il s'agit en fait de compiler des biographies d'une catégorie particulière de sujets (en raison de leur vécu commun, une guerre par exemple, de leur profession ou d'une activité spécifique) et de faire éventuellement une analyse quantitative de leurs caractéristiques (âge, fortune personnelle, liens parentaux, situation familiale, scolarité, etc.). Les sources primaires de cette démarche sont fort bien connues des généalogistes : registres paroissiaux, actes notariés, aveux et dénominations, recensements, correspondances et documents d'archives.

Souvent une fierté pour les rédacteurs de chroniques familiales, le personnage d'officier de la milice est également un « prototype » significatif d'un milieu social et historique donné. Le défi pour le généalogiste est d'insérer son personnage dans un univers plus vaste. L'approche prosopographique est donc à mi-chemin entre une « microhistoire » et une « macro-généalogie ».

<sup>2</sup> *Prosopographie* (description d'une personne), <http://fr.wikipedia.org/wiki/Prosopographie>, consulté le 16 septembre 2014.

<sup>3</sup> En anglais, on parlerait de *benchmarking*. Le récent livre de MATHIEU, Jacques, et Sophie IMBEAULT, *La guerre des Canadiens – 1756-1763*, Québec, Septentrion, 2013, 270 p., en est un autre exemple.

## Capsule – L'index des articles des périodiques est maintenant disponible en ligne



L'index des articles des périodiques recense les articles publiés dans les périodiques canadiens, américains et européens disponibles à la Société de généalogie de Québec et à la Société généalogique canadienne-française. Cet outil de recherche comprend actuellement plus de 20 000 articles indexés par sujet, auteur et titre dans les domaines de la généalogie, de l'histoire et de l'héraldique. Cette base de données est le fruit d'une collaboration entre la Société de généalogie de Québec et la Société généalogique canadienne-française. L'index est accessible via notre site web à l'adresse : [www.sgg.qc.ca](http://www.sgg.qc.ca)



## SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux, 4003) ».

### Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ. Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter leur adresse courriel à leur question.

Par exemple : Q6347R signifie qu'à la question 6347 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; 0197R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

**ENTRAIDE À L'ANCIENNE** : voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses à des questions qui remontent aux débuts du Service d'entraide. Tous les numéros inférieurs à 5000 se retrouvent dans cette partie de la chronique. Grâce aux instruments de recherche d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait ces trouvailles.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Bernard	Godefroid	Marcoux	Sophie	Q6347R
Bonier (dit Laplante)	Élisabeth (Isabelle)	Théberge	Louis	Q6339R
Bouchard	Alice			Q6346R
Brière	Fortunat	Beudet	Clara	Q6343R
Dion	Arthur	Cauchon dit Lavallière (Laverdière)	Alice	Q6344R
Falmard ou Farmer	André	Marié ou Marier	Marie-Madeline	0197R
Gibeau	Étienne	Gladu	Marie-Joséphé	Q6338
Gravel	Joseph	Caouette (et non Évrard)	Geneviève	Q6348R
Griveau dit Boisjoly	Toussaint	Harnois	Geneviève	0200R
Lamond	Charles	Mayette et Maillet	Mary Angelle	Q6349R
L'Heureux	Marie	Barbeau (et non BOILEAU)	François (Antoine)	Q6345R
Michaud	Éléonore	Caron	Basile	Q6342R
Michaud	Émérance	Clavet	Louis	Q6340R
Michaud	Émérance	Clavet	Louis	Q6341R
Plouffe	Michel	Dubeau	Thérèse	0199R

### QUESTIONS

- 6338 Origine et lieu de mariage d'Étienne **Gibeau** et Marie-Joséphé **Gladu** vers 1780. Leur fils, Étienne, épouse Marie Sureau (Jean-Baptiste, Agathe Charpentier) le 12 janvier 1807 à Sainte-Madeleine de Rigaud. (Wayne Corbeau, 4000)
- 6339 Décès d'Élisabeth **Bonier** (Bonier dit Laplante) épouse de Louis **Théberge**. (Léa Bruneau, 5050)
- 6340 Décès d'Émérance **Michaud** épouse de Louis **Clavet**. (François Chassé, 6932)
- 6341 Naissance d'Émérance **Michaud** (Pierre, Judith Chassé). Elle épouse Louis **Clavet** le 25 février 1840 à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. (François Chassé, 6932)
- 6342 Décès d'Éléonore **Michaud** épouse de Basile **Caron**. (François Chassé, 6932)
- 6343 Mariage de Fortunat **Brière** et Clara **Beudet**. Leur fille Ghislaine épouse Claude Jacob le 18 août 1951 à Sainte-Agnès de Donnacona, Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6344 Mariage d'Arthur **Dion** et Alice **Lavallière**. Leur fils Albert épouse Yolande Julien le 31 juillet 1971 à Portneuf, comté de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)

- 6345 Mariage de Marie **L'Heureux** et François **Boileau**. Elle épouse en secondes noces Charles Martel le 5 juillet 1897 à Loretteville. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6346 Naissance d'Alice **Bouchard** (Pascal, Évelina Duchène). Le mariage de ses parents est célébré le 9 janvier 1893 à Saint-Irénée, comté de Charlevoix. (Lyne Bernard, 5711)
- 6347 Décès de Godefroid **Bernard**. Son épouse, Sophie **Marcoux**, décède le 3 avril 1873 et est inhumée le surlendemain à Beauceville. (Lyne Bernard, 5711)
- 6348 Mariage de Joseph **Gravel** et Geneviève **Évrard**. Leur fils Joseph épouse Luce McNicoll le 27 avril 1807 à La Malbaie. (André Montigny, 5339)
- 6349 Mariage et parents de Charles **Lamond** (22 ans) qui épouse Mary Angelle **Mayette** (17 ans) le 2 janvier 1819 à Québec, à l'église presbytérienne St. Andrew's (parents omis). (André Montigny, 5593)

## RÉPONSES

- 6339 Isabelle (Élisabeth) **Bonier**, épouse de Louis **Théberge**, décède le 27 février 1833 et a été inhumée le 1<sup>er</sup> mars 1833 à Saint-Pie de Bagot, âgée de 25 ans. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6340 Émérance **Michaud**, veuve de Louis **Clavet**, est décédée le 27 septembre 1873 et a été inhumée le surlendemain à Saint-Basile, Nouveau-Brunswick, âgée de 59 ans. Source : Registre de Saint-Basile 1792-1910. (Michel Drolet, 3674)
- 6341 Mérence (Émérance) **Michaud** (Pierre, Judith Chassé) est née le 16 septembre 1815 et a été baptisée le 17 à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6342 Éléonore **Michaud**, épouse de Basile **Caron**, est décédée le 14 et a été inhumée à l'âge de 79 ans, le 16 décembre 1896 à Québec, paroisse de Saint-Roch. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6343 Fortunat **Brière** épouse Clara **Beudet** le 23 mai 1904 à Calumet, Houghton Co., Michigan, USA. Source : Family Search. (Paul Lessard, 2661)
- 6344 Arthur **Dion** épouse Alice **Cauchon** dit **Lavallière (Laverdière)** le 1<sup>er</sup> juin 1936 à Montréal, paroisse de L'Immaculée-Conception. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6345 Marie **L'Heureux** épouse Antoine **Barbeau** le 24 janvier 1865 à Loretteville. Dans le texte du deuxième mariage, on devrait lire « veuve de François Barbeau » et non Boileau. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6346 Marie Alice Alberta **Bouchard** (Pascal, Évelina Duchène) est née le 4 mars 1901 et a été baptisée le surlendemain à Mistassini, Lac-Saint-Jean. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6347 Godefroid **Bernard**, veuf de Sophie **Marcoux**, décède le 20 août 1873 et est inhumé dans l'église de Saint-François à Beauceville, le 23 à l'âge de 80 ans et neuf mois. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6348 Geneviève Évrard n'existe pas, c'est une erreur du prêtre. Selon le contrat de mariage, devant le notaire Isidore Lévesque le 8 avril 1807, la mère s'appelle Geneviève **Caouette** et ce mariage a eu lieu le 23 septembre 1777 à Cap-Saint-Ignace. Sources : Greffe du notaire Isidore Lévesque; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6349 Charles Lamond, père (natif d'Écosse), épouse Margaret Blewet le 21 septembre 1796 à Québec, à l'église presbytérienne St. Andrew's (parents omis). Charles **Lamond** (fils de Charles, Margaret Blewet), est baptisé le 17 septembre 1797 à Québec, à l'église presbytérienne St. Andrew's. Charles Lamond, époux d'Angelle **Mayette**, décède le 11 juin 1832 et est inhumé le lendemain à Québec, à la St. John's Chalmers Church. Il y a tutelle pour ses enfants. Marie Angèle Maillet, veuve de Charles Lemond, épouse Olivier Dussault (François-Xavier, Madeleine Raymond) le 18 juin 1833 à Québec, paroisse de Notre-Dame. Marie-Angèle Maillet (Jean-Louis, Sarah Fowler), née et baptisée le 22 janvier 1802 à Québec, paroisse de Notre-Dame, décède le 26 avril 1865 et est inhumée le 27 à Beauport, épouse d'Olivier Dussault. Olivier Dussault, veuf de Marie Magnet (Maillet), décède le 31 juillet et est inhumé le 2 août 1866 à Bagotville. Sources : Registre de St. Andrew's Presbyterian Church; Fonds Drouin; BMS2000. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

## ENTRAIDE À L'ANCIENNE :

- 0197 André **Falmard (Farmer)** (Jack Farmer, Mary-Ann Beasly) épouse Marie-Madelaine **Marié** (Blaise Marier, Marie Latache) le 7 janvier 1773 aux Cèdres, comté de Soulanges. On mentionne qu'André serait natif de la Virginie, É.-U. Source : Généalogie du Québec et française d'Amérique. (André Dionne, 3208)
- 0199 Michel **Plouffe** (Louis Plouf, Louise Laporte dit Saint-Georges) est né le 14 mars 1747 à Lavaltrie et est décédé le 21 octobre 1799 au même endroit. Son épouse, Thérèse **Dubeau** (Joseph-Marie, Marie-Louise Petit) est née le 26 mai 1754 à Saint-Augustin-de-Desmaures et est décédée le 14 mars 1831 à Lavaltrie. Selon le PRDH, le mariage aurait eu lieu avant le 24 novembre 1774, mais il est introuvable à ce jour. Sources : PRDH; Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0200 Toussaint **Griveau** dit **Boisjoly** (Antoine, Marie Agathe Laporte) épouse Geneviève **Harnois** (Jean-Baptiste, Marie Geneviève Parizeau) le 10 octobre 1768 à Lavaltrie. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)





## À LIVRES OUVERTS

Collaboration

**CHARTIER, LISE. *L'ÎLE PERROT 1765-1860 : LA FIN DE LA SEIGNEURIE SUIVIE DE L'HISTORIQUE DU TERRIER DE 1817, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2014, 324 P.***

L'auteure, avec ce second volume sur l'île Perrot, présente la transmission du patrimoine terrien sous deux angles, celui des seigneurs, de 1765 à 1854, et celui du plan cadastral de 1817.

Durant la période de la seigneurie, plusieurs facteurs ont interféré avec une saine gestion des lots de l'île Perrot. On n'a qu'à penser à l'absence des seigneurs pour des raisons politiques ou commerciales, à l'endettement, aux poursuites judiciaires, aux querelles successorales, au non-paiement des traites ainsi qu'aux retards dans le paiement des droits de quint. La conséquence de tout ceci est de multiples changements de mains de propriété : il y a eu quelque 2000 actes notariés entre 1672 et 1830. Cette première section est agrémentée d'extraits de poursuites judiciaires, de querelles successorales et d'endettements. On y intègre aussi l'histoire de chacun des huit principaux seigneurs de l'île Perrot ainsi que des récits anecdotiques de la vie sociale et économique, en plus des déboires au cours de la construction et la réparation de la chapelle.

La seconde section de l'ouvrage porte sur la cartographie cadastrale des lots de l'île Perrot. On y trouve des cartes ainsi que des descriptions des lots des parties est et ouest de l'île Perrot. On y note des inexactitudes, non seulement dans la disposition des lots, mais aussi dans le positionnement des lots dans certains actes notariés.

Ouvrage éminemment technique sur le fond, il tend néanmoins à se rapprocher d'une histoire de famille des seigneurs de l'île par ses récits anecdotiques et la description des différents déboires des seigneurs au cours des siècles.

*François Chassé* (6932)



**ROUSSEAU, NICOLE, ET JOHANNE DAIGLE. *INFIRMIÈRES DE COLONIE : SOINS ET MÉDICALISATION DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, 1932-1972, QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2013, 459 P.***

Deux professeures de l'Université Laval, l'une en sciences infirmières et l'autre en histoire, signent ce livre sur la pratique des infirmières de colonie.

Le livre est divisé en six chapitres. Le premier est consacré à l'origine et à l'évolution du Service médical aux

colons (SMC). Au début des années 1930, des postes d'infirmières ont été créés et des dispensaires mis en place pour répondre aux besoins en santé des colons auxquels on donnait des terres à défricher en régions éloignées. L'ouverture de « colonies » constituait la réponse des gouvernements à la crise économique qui sévissait alors. Le SMC devait être un service temporaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que des médecins soient disponibles pour s'y engager. Il a tout de même duré 40 ans, de 1932 à 1972, et 174 postes d'infirmières ont été créés.

La description des services offerts par les infirmières de colonie fait l'objet de trois chapitres (2, 3 et 4). On présente d'abord leur rôle de sages-femmes : suivis pré et postnatal, accouchements, soins à la mère et à l'enfant. Quant aux autres services, ils couvrent une très large gamme : administration de médicaments, extraction dentaire, petite chirurgie, visites à domicile, etc. Dans les dernières années d'existence du SMC, des tâches en hygiène publique se sont ajoutées : visites scolaires, vaccinations, cours de sexualité et quelques autres.

Les chapitres 5 et 6 sont consacrés à l'analyse de la pratique des infirmières de colonie. Les auteures montrent que cette pratique était constituée d'interventions relevant de l'approche soignante (ou de nursing) et de l'approche médicale. Les populations des colonies ont donc bénéficié d'un service médical assez complet. En cela, les infirmières se sont très bien acquittées de la mission qui leur avait été confiée, *faire de tout à tous*. Leurs services étaient très appréciés : ces intervenantes constituaient en effet une *ressource polyvalente, facilement accessible et disponible en tout temps*.

En conclusion, les auteures affirment qu'en raison du contexte de pratique, les infirmières de colonie n'ont pas réussi à s'affirmer dans leur rôle de soignantes, évoluant au fil du temps vers un rôle d'infirmière hygiéniste et d'auxiliaire médicale. Formées par des médecins, disposant de médicaments et d'outils médicaux et peu enclines à s'approprier les savoirs traditionnels, elles ont contribué à la médicalisation des populations desservies. Cela s'est traduit par une diminution du nombre et de la durée des soins qu'elles offraient et par une augmentation des coûts de santé.

Le livre de Rousseau et Daigle décrit bien l'importance et l'ampleur du rôle des infirmières de colonie. Il permet aussi de mesurer la perte qu'a constituée la lente évolution des services rendus par ces femmes. D'ailleurs, en postface, André-Pierre Contandriopoulos, professeur en administration de la santé à l'Université de Montréal, suggère de s'inspirer du rôle qu'elles ont joué pour faire face aux problèmes actuels de notre système de santé.

Les infirmières de colonie ont été des pionnières. Il serait intéressant de mieux les connaître : histoire familiale, destin personnel, cheminement professionnel, etc. Des généalogistes pourraient consulter les noms cités dans le livre et découvrir des ancêtres dont l'histoire de vie mérite qu'on la raconte.

*Diane Gagnon (6556)*



**CARDINAL, LINDA, SIMON JOLIVET ET ISABELLE MATTE, (DIR.). LE QUÉBEC ET L'IRLANDE – HISTOIRE, CULTURE, IDENTITÉ, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2014, 298 P.**

Vous avez de proches ou de lointaines racines irlandaises? Cet ouvrage, savamment documenté, vous captivera. Les trois chercheurs qui ont réuni ces écrits collaborent depuis 2008 à ce vaste projet d'études irlando-québécoises. Ils ont rassemblé des analyses d'une dizaine de collègues de nationalités et de profils disciplinaires variés. L'ensemble des points de vue permet de mieux saisir les convergences et les particularités qui jalonnent les parcours historiques, politiques, linguistiques et religieux des deux nations. Ce livre se divise en deux sections : « Les crises et les accommodements » et « Imaginaires et représentations ».

Dans la première partie, Peter Bischoff démontre la contribution des travailleurs catholiques irlandais pour implanter au Québec, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une culture syndicale qui se propagera, particulièrement dans la région de Montréal, avec le mouvement des Chevaliers du travail et ce, en dépit de la forte désapprobation des élites catholiques francophones. Dans un autre texte, Matteo Sanfilippo scrute les relations entre Irlandais et Canadiens français, en fouillant la documentation versée depuis plus de deux siècles aux Archives du Saint-Siège. Puis, Linda Cardinal et Simon Jolivet étudient la question du nationalisme, de la langue et de l'éducation dans les relations entre les Irlandais et les Canadiens français de foi catholique. Il appert qu'en Ontario les relations sont souvent tendues, alors qu'au Québec elles sont davantage complémentaires. Dans le texte qui clôt cette dense première partie, André Poulin nous emmène dans le Québec et l'Irlande des années 1960. Il nous présente deux nations divisées par les inégalités sociales, ainsi que le combat des jeunes générations pour créer un nouvel équilibre.

La deuxième partie s'amorce par un texte d'Isabelle Matte qui revisite le film *Je me souviens* (André Forcier), dont l'un des protagonistes est Irlandais. Puis, Kester Dyer y va d'une analyse des films *La vraie nature de Bernadette* (Gilles Carles) et *The Butcher Boy* (Neil Jordan). Ces films questionnent la domination des autorités religieuses et laissent place à l'humour et à l'imaginaire qui, entre autres, caractérisent les cultures québécoises et irlandaises.

Gearóid Ó hAllmhuráin renchérit dans un texte savoureux intitulé *Démons violoneux contre prêtres vociférants : espace musical et hégémonie morale dans les campagnes irlandaises et québécoises*. Marc Chevrier nous entraîne ensuite dans l'œuvre énorme de Victor-Lévy Beaulieu : *James Joyce, l'Irlande, le Québec, les mots*. Suprématie religieuse et colonialisme ont fortement marqué l'émancipation relative de ces deux sociétés. Même constat dans l'œuvre de Jacques Ferron, analysée par Jerry White, qui voit dans *Le salut à l'Irlande* un texte majeur qui met l'emphase sur la complexité des conflits qui ont marqué l'histoire récente de nos deux peuples. Finalement, Mary Haslam s'intéresse à la période prérébellion au Québec (1822-1837) et au modèle irlandais comme figure de référence. La postface d'Éric Bédard ramasse le tout et invite à approfondir la recherche.

*Jocelyne Sauriol (6956)*



**LOUDER, DEAN, JEAN MORISSET ET ÉRIC WADDELL. VISION ET VISAGES DE LA FRANCO- AMÉRIQUE, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2001, 346 P.**

Ce livre se divise en 18 chapitres dont les 8 premiers sont des regards sur quelques familles francophones exilées dans l'Ouest canadien et aux États-Unis à la recherche d'or, de travail, etc. On nous dépeint ces familles à travers quelques membres : les Lamoureux-Jetté, le peintre René Richard et M<sup>gr</sup> Augustin Magloire Blanchet, évêque parti de Montréal pour convertir les Amérindiens en Orégon.

Dans le chapitre se rapportant à Leah Maddix, cette Acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard qui était chanteuse, raconteuse et qui a transmis les traditions acadiennes dans la région Évangéline, on retrouve notamment quelques extraits des chansons qu'elle a écrites. Les dix chapitres suivants sont des témoignages dont ceux des trois auteurs du livre. Dans l'entrevue avec André Gladu, cinéaste et réalisateur de plusieurs documentaires, celui-ci nous transmet les racines franco-québécoises à travers la musique et le folklore en dehors du Québec. On nous explique que le Québec n'a pas fait beaucoup pour les communautés francophones hors Québec. La langue française s'est transmise souvent par les familles qui ont continué à parler français à la maison, alors qu'elles étaient entourées par un monde d'anglophones. La francophonie, c'est toute l'Amérique et non seulement le Québec.

Le dernier chapitre avec Zachary Richard nous dit comment le français (le parler cajun) a été conservé jusqu'à nos jours.

On y retrouve plusieurs photos en noir et blanc des familles qui sont citées dans le volume.

*Louis Poirier (5290)*



# LES CAHIERS DES DIX

L'Index analytique en ligne ou sur papier est accessible au Centre de documentation Roland-J.-Auger (CDRJA) de la Société de généalogie de Québec.

## PRÉSENTATION

La société des Dix a été fondée en 1935 par un groupe d'historiens québécois qui se sont distingués par leur apport remarquable à l'histoire du Québec ainsi qu'à sa culture et à divers aspects de la mémoire et de la culture de l'Amérique française. En effet, les Cahiers des Dix sont publiés annuellement. Plusieurs auteurs ont signé des articles remarquables.

Les membres actuels siégeant à la société des Dix sont : Simon Langlois, sociologue, Université Laval (fauteuil n° 1); Yves Lamonde, historien, Université McGill (fauteuil n° 2); Gilles Gallichan, historien et ex-bibliothécaire, Bibliothèque de l'Assemblée nationale (fauteuil n° 3); Denys Delâge, historien et sociologue rattaché au Département de sociologie de l'Université Laval (fauteuil n° 4); Laurier Lacroix, historien de l'Art, Université du Québec à Montréal (fauteuil n° 5); Bernard Andrès, historien de la littérature, Université du Québec à Montréal (fauteuil n° 6); Jocelyne Mathieu, ethnologue, Université Laval (fauteuil n° 7); Fernand Harvey, historien et sociologue, Institut national de la recherche scientifique, Québec (fauteuil n° 8); Louis-Georges Harvey, historien, Université Bishop (fauteuil n° 9); Marie-Thérèse Lefebvre, musicologue, Université de Montréal (fauteuil n° 10).

## LES CAHIERS DES DIX [EN LIGNE]

Les Cahiers des Dix sont accessibles dans la section des revues au CDRJA ou en ligne. Dans Internet, sur le site de la société des Dix [[www.er.uqam.ca/nobel/sodix1/?q=node/171](http://www.er.uqam.ca/nobel/sodix1/?q=node/171)], sous l'onglet « Les Cahiers des Dix », on trouve les fichiers suivants : Dernier numéro, Résumés des numéros. Sous l'onglet *Index général* se trouve l'*Index analytique* qui permet de faire des recherches par sujet précis ou par auteur comme :

\* **Andrès, Bernard**, 56 (2002) 321; 58 (2004) 336-337, 65 (2011) 312; 66 (2012) 384-385.

\* **Baillairgé, François**, 19 (1954) 111-127.

\* **Bière et brasserie**, 39 (1974) 126-129.

\* **Bigot, François**, 1 (1936) 39-40; 9 (1944) 121-158, 193-195; 13 (1948) 77-82; 53 (1999) 69-75; 62 (2008) 67-69, 76-78.

Pour accéder aux cahiers numérisés de la période 1936 à 2013, taper [www.er.uqam.ca/nobel/sodix1/?q=node/44](http://www.er.uqam.ca/nobel/sodix1/?q=node/44).

Depuis le début, plus de 700 références bibliographiques ont été publiées.

*Mariette Parent*, comité de la bibliothèque



## POLITIQUE D'ABONNEMENT ET DE RÉABONNEMENT À LA SGQ

La Société de généalogie de Québec désire aviser ses membres que, par souci d'alléger la gestion administrative et de réduire les coûts d'impression, une nouvelle politique d'abonnement et de réabonnement a été adoptée concernant l'envoi de la revue *L'Ancêtre*.

Dorénavant, lorsque la SGQ recevra un renouvellement ou une nouvelle adhésion après le 31 janvier, le premier exemplaire en *version papier* qui sera transmis par envoi postal à l'adhérent sera celui publié immédiatement après la date d'adhésion ou de renouvellement. Les numéros antérieurs à la date d'adhésion ou de renouvellement seront accessibles exclusivement en version électronique sur le site web de la SGQ (jusqu'à concurrence de quatre numéros), à l'adresse suivante : [www.sgg.qc.ca/revue-ancetre/ancetre-en-ligne](http://www.sgg.qc.ca/revue-ancetre/ancetre-en-ligne).



Le Conseil d'administration

## RENCONTRES MENSUELLES

### Endroit :

#### Centre communautaire Noël-Brulart

1229, avenue du Chanoine-Morel  
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge,  
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$  
pour les non-membres

### 1. Le mercredi 17 décembre 2014

Conférencière : Johanne Daigle, historienne, professeure titulaire à l'Université Laval.

Sujet : Assister et soigner : des infirmières de colonie dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec (1928-1972).

### 2. Le mercredi 21 janvier 2015

Conférenciers : Catherine Ferland et Dave Corriveau, historiens.

Sujet : *La Corriveau, de l'histoire à la légende.*

### 3. Le mercredi 18 février 2015

Conférencier : Benoît Grenier, historien, professeur agrégé, Université de Sherbrooke.

Sujet : *L'étonnante survivance du régime seigneurial au Québec (1854-1979).*



## Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval  
(entrée par le local 3112)

Mardi : 9 h 30 à 16 h

Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30,

sauf le soir de la conférence (3<sup>e</sup> mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

**COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.**

**Publications de la Société** : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque  
et Archives  
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval

**Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.**

### Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

**Bibliothèque** : archivistique, généalogie, histoire du Québec et de l'Amérique française et administration gouvernementale.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine  
15 minutes avant l'heure de fermeture.

**Archives** iconographiques, cartographiques, architecturales et audiovisuelles.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h





**Groupeetr**

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE  
CENTRE NUMÉRIQUE



Tél. : **418 658-8122**  
[www.groupeetr.com](http://www.groupeetr.com)

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte**  
DESIGN GRAPHIQUE



Depuis plus de 28 ans, les Éditions Cap-aux-Diamants publie une revue trimestrielle traitant de l'histoire du Québec.



Visitez le site web :  
[www.capauxdiamants.org](http://www.capauxdiamants.org)

Tél. : (418) 656-5040 | Téléc. : (418) 656-7282  
[revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca](mailto:revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca)

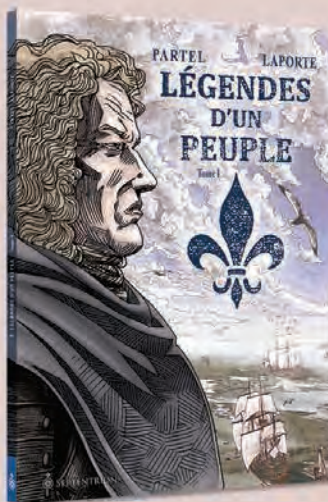
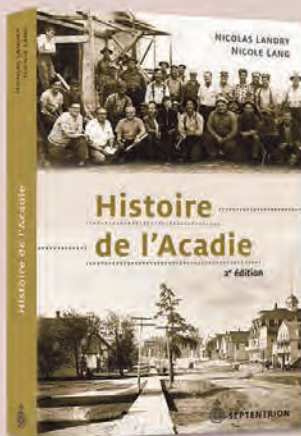


... et suivez-nous sur Facebook!



NICOLAS LANDRY ET NICOLE LANG  
**Histoire de l'Acadie**  
 2<sup>e</sup> édition

Cette nouvelle édition de *l'Histoire de l'Acadie* confirme son statut de synthèse incontournable sur le sujet. Nicolas Landry et Nicole Lang jettent un nouveau regard sur l'histoire de l'Acadie des Maritimes, de la première tentative de colonisation à aujourd'hui.



VINCENT PARTEL  
 ET GILLES LAPORTE  
**Légendes  
 d'un peuple**  
 Tome 1

Ce projet de bande dessinée s'adresse à un large public qui souhaite s'initier à l'histoire du Québec par de courts récits accessibles, enlevants et très rigoureux sur le plan historique.

**WWW.SEPTENTRION.QC.CA**  
 TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



LOUIS GAGNON  
**Louis XV  
 et le  
 Canada**  
 1743-1763



PIERRE BOUCHER  
 TEXTE ÉTABLI EN FRANÇAIS  
 MODERNE PAR PIERRE BENOIT

**Histoire véritable et  
 naturelle des mœurs  
 et productions du pays  
 de la Nouvelle-France  
 vulgairement  
 dite le Canada**  
 1664

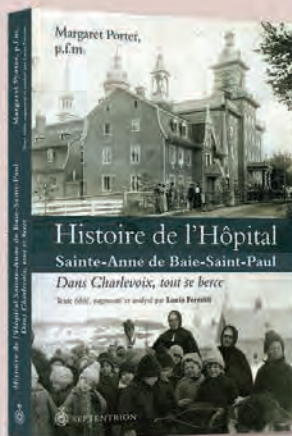
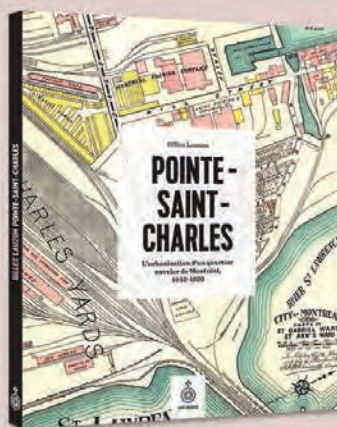


Après son premier essai, *Louis XIV et le Canada*, Louis Gagnon tente de comprendre pourquoi le roi Louis XV en arrive à se départir du Canada. Était-il sous l'influence des Choiseul, de Voltaire et de la Pompadour ?

Trois cent cinquante ans après la première parution de ce texte fondateur, Pierre Benoit en livre une transcription modernisée, dans une mise en pages respectant l'édition originale.

GILLES LAUZON  
**Pointe-Saint-Charles**  
**L'urbanisation d'un  
 quartier ouvrier de  
 Montréal, 1840-1930**

Cet ouvrage, abondamment illustré, raconte l'histoire du quartier ouvrier montréalais de Pointe-Saint-Charles, de 1840 à 1930, et de trois familles bien réelles qui y ont vécu : les Turnbull, les Mullins et les Galarneau.



MARGARET PORTER, P.F.M.  
 TEXTE ÉDITÉ, AUGMENTÉ ET ANALYSÉ  
 PAR LUCIA FERRETTI  
**Histoire de l'Hôpital  
 Sainte-Anne de  
 Baie-Saint-Paul**  
**Dans Charlevoix tout se  
 berce**

Ce livre s'impose comme une contribution unique à l'histoire des hôpitaux psychiatriques et notamment à l'histoire de la déficience intellectuelle, et comme une réflexion renversante sur la manière de faire humanité.